



HAL
open science

**Jean Prosper Michel et Adèle Pauline Hurard : un
couple de journalier dans la Vallée du Cailly
(Normandie)**

Nicolas Martin

► **To cite this version:**

Nicolas Martin. Jean Prosper Michel et Adèle Pauline Hurard : un couple de journalier dans la Vallée du Cailly (Normandie). Histoire. 2021. dumas-03418527

HAL Id: dumas-03418527

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03418527>

Submitted on 7 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

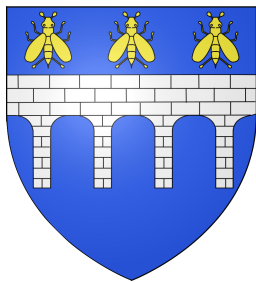


Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Jean Prosper MICHEL et Adèle Pauline HURARD

un couple de journalier dans la Vallée du Cailly (Normandie)



Nicolas MARTIN

Mémoire du Diplôme Universitaire
de
Généalogie et Histoire des familles

Sous la direction de Stéphane COSSON



**ENSEIGNEMENT
À DISTANCE**

2020 - 2021

Promotion Pangolin



SOMMAIRE

Remerciements	5
Citation	6
Introduction	7
Liste des abréviations	8

Chapitre I. Aspects méthodologiques

1. Consignes des recherches généalogiques du mémoire du D. U.	9
2. Méthodologie	11
3. Axes de recherches	13

Chapitre II. Cadre géographique et historique de la Normandie

1. Toponymie du nom Normandie	15
2. Géographie	17
3. Histoire	26
4. Blasons	31
5. Présentation de la Vallée du Cailly et de la vie professionnelle	33
6. Présentation et cadre historique de la ville de Barentin	40

Chapitre III. Etude anthroponymique des patronymes 44 |

1. Origine du nom MICHEL	45
2. Origine du nom HURARD	47
3. Origines des principaux autres noms de l'arbre	49

Chapitre IV. Jean Prosper MICHEL et Adèle Pauline HURARD

1. Le mariage du couple en 1837	51
2. Jean Prosper MICHEL (1810-1875)	54
3. Adèle Pauline HURARD (1811-1878)	59
4. Service militaire	62
5. La succession	64

Chapitre V. Ascendance agnatique du couple Jean MICHEL et Adèle HURARD

Arbre généalogique d'ascendance	67
1. Jean Denis MICHEL (1783-1822) et Marie Barbe CARON (1783-1838)	68
2. Jean Pierre MICHEL (1755-1797) et Marie Nicole Béatrice SEBIRE (1761-)	70
3. Jacques Philippe MICHEL (1719-1786) et Marie Anne GRESLE (1719-)	73
4. Pierre MICHEL (1674-1730) et Catherine PRUNIER (1678-1739)	79
5. Estienne MICHEL (1636-1706) et Magdeleine LEMONNIER (1630-1706)	81
6. Daniel MICHEL et Jehanne PERIER	82

Chapitre VI. Descendance du couple Jean MICHEL et Adèle HURARD

Arbre généalogique de descendance	83
1. Les enfants du couple Jean Prosper MICHEL et Adèle Pauline HURARD	84
1.1. Marie Pauline MICHEL (1832-1892)	84
x Jean Baptiste OUARD (1830-)	
Pauline Augustine OUARD (1854-1884)	
Florence Julienne OUARD (1864-)	
1.2. Alphonse Frédéric MICHEL (1835-1860)	86
1.3. Louis Frédéric (Jules) MICHEL (1837-1849)	87
1.4. Prosper Théophile MICHEL (1839-1894)	90
x Désirée Onésime PIZIAUX (1843-1896)	
1.5. Henri MICHEL	93
2. Les enfants du couple Prosper Théophile MICHEL et Désirée Onésime PIZIAUX ...	94
2.1. Pauline Désirée MICHEL (1862-)	94
x Jules Auguste HEBERT (1857-)	
Hippolyte Albert HEBERT (1889-1911)	
Fernande Juliette HEBERT (1892-)	
x Albert Jean Pierre LANCHON (1863-)	
2.2. Théophile Henri Désiré MICHEL (1864-)	97
x Louise Adèle WERA (1862-1890)	
Henri Raymond MICHEL (1884-1907)	
Georges Prosper MICHEL (1887-1958)	
x Héloïse Elise CANVILLE (1859-)	
Paul Jules MICHEL (1892-1893)	
2.3. Berthe Henriette MICHEL (1881-1961)	99
x Charles Léon MALLET (1883-1951)	
3. Les enfants du couple Charles MALLET et Berthe MICHEL	102
3.1. Charles Georges MALLET (1907-1928)	102
3.2. Yvonne Madeleine MALLET (1909-1982)	106
x Louis Alphonse VILLIER (1908-1973)	
3.3. Simone Marie MALLET (1911-1996)	113
x Maurice Jean LEREBOURS (1904-1977)	
x Léon Marcel MARTIN (1909-2003)	
Conclusion	115
Bibliographie	116

REMERCIEMENTS

Je dédicace ce mémoire tout d'abord à mes parents, Serge et Eugénie, qui m'ont soutenu dans ce travail de recherche et ensuite à ma fille, Héloïse, pour lui montrer qu'à tout âge on peut poursuivre ses rêves et se donner les moyens de les accomplir.

Je ne parle pas de ma compagne, Stéphanie, qui est restée indifférente et impatiente de voir la fin de cette formation.

Je remercie bien évidemment mon directeur de mémoire, Stéphane COSSON, pour son accompagnement ainsi que toute l'équipe pédagogique qui m'a permis de suivre cet enseignement exigeant et enrichissant.

Je remercie également le personnel des Archives départementales de Seine-Maritime qui a eu la gentillesse et la patience de me guider dans mes recherches.

Ces remerciements ne seraient être complet en oubliant tous les personnels municipaux des différents états civils, dans leur accueil, leur communication et particulièrement Nadine T. et Isabelle de la mairie d'Eslettes ainsi que M. Jean-Luc DOURVILLE, ancien adjoint au maire d'Eslettes et historien local.



« La plus belle sépulture des morts, c'est la mémoire des vivants »

André Malraux

11 Novembre 1918

8 Mai 1945

J'ai choisi cette citation qui se trouve gravée sur une place de ma commune de résidence, dédiée à la fin des combats de la Première et Seconde Guerre mondiale, et que je trouve correspondre à ce travail.

En effet, il ne s'agit pas ici de rendre un hommage national, ni d'une reconnaissance de la Nation toute entière, mais de mettre à l'honneur deux inconnus, deux anonymes qui ont traversés leur temps comme tant d'autres invisibles.

Que reste-t-il des corps de ce couple choisi que sont Jean et Adèle ?

Vu le temps, il n'en reste rien, si ce n'est probablement une pierre tombale abandonnée ou pas dans un cimetière de province.

À travers le travail effectué et l'évocation de leurs noms, c'est comme les faire revenir sur la Terre de leurs ancêtres, les faire ressusciter l'instant d'une recherche et d'une présentation.

C'est leur donner de nouveau chair en essayant d'apporter à leur histoire, la consistance de ce que fût leur vie à l'époque.

INTRODUCTION

Le nom particulier de cette promotion rappelle le contexte sanitaire mondial où fut accusé ce pauvre pangolin d'être à l'origine de la propagation du virus du Covid-19.

Bien qu'il s'agisse d'un enseignement à distance, ce virus nous aura poursuivi et perturbé durant toute notre formation. Tant dans le regroupement initial sur le site de Nîmes, permettant la connaissance de l'équipe pédagogique, des étudiants, l'échange et la cohésion de groupe, que sur l'incertitude et le déroulement des épreuves finales d'examen jusqu'au dernier moment.

Ne parlons pas non plus des difficultés de recherches sur le terrain pour la création de notre mémoire, surtout par les prises de rendez-vous en salle de lecture des archives départementales et municipales.

Ce mémoire, bien que défini comme tel, à en réalité une durée de conception bien moins étendue. Il ne s'agit pas d'un travail réparti sur une année pleine de recherche, mais plutôt de six à six mois et demi.

Me concernant, j'ai débuté dès le mois d'octobre 2020 selon les préconisations et les consignes géographiques de proximités, données par Stéphane COSSON, notre directeur de recherche, au vu de la crise sanitaire que nous vivons.

Faute de temps et de disponibilité de créneau de consultation aux archives de mon département, sans parler de l'attaque informatique des archives communales de la famille initiale, j'ai préféré déplanter mon arbre.

Par conséquent, en changeant de lieu, j'ai également changé de famille d'étude.

Ce qui fait que je n'ai commencé la partie pratique de cette formation que juste après les épreuves théoriques. Cela me laisse seulement deux à deux mois et demi de travail.

Pour ce qui est de la replantation des racines, j'ai choisi le département de la Seine-Maritime où beaucoup de documents y sont, normalement, numérisés, et par conséquent accessibles à distance.

Cela ma permis de fertiliser le terrain à domicile, d'y planter la racine pivot et d'y voir pousser le tronc ainsi que les grosses branches avant mon déplacement sur site.

Bien que l'on ne puisse pas mener une généalogie uniquement à distance, j'ai réussi malgré tout à obtenir des réservations de créneaux de consultations sur place pendant huit demi-journées étalées sur trois semaines.

J'espère que la moisson attendue, de documents et de renseignements, me permettra de parfaire la création de l'arbre par l'ajout de rameaux et de ramilles avant de terminer par les feuilles de mon mémoire et non pas par un élagage de celui-ci.

Que ces quelques feuilles puissent, comme à l'automne, s'éparpiller et se répandre en donnant l'envie à d'autres d'effectuer leurs propres recherches, source d'un épanouissement et d'un enrichissement personnel.

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

AD	:	Archives départementales
BMS	:	Baptême, Mariage, Sépulture (avant 1792)
chap.	:	Chapitre
cf.	:	Confère
CM	:	Contrat de mariage
NMD	:	Naissance, Mariage, Décès (après 1792)
SHD	:	Service Historique de la Défense
TD	:	Tables décennales (après 1792)
TSA	:	Table des successions et absences
°	:	Naissance
b	:	Baptême
X	:	Mariage
XR	:	Mariage religieux
+	:	Décès
(+)	:	Inhumation

AD 76 : Archives Départementale du 76 (Seine-Maritime)

Chapitre I - Aspects méthodologiques

1. Consignes des recherches généalogiques du mémoire du Diplôme Universitaire à distance

Les consignes de notre directeur de recherche portent sur :

1 — Un couple central marié entre 1833 et 1842, suivant les conditions suivantes :

- soit des inconnus,
- soit un couple dans notre généalogie ou une généalogie que l'on connaît,
- on peut avoir déjà travaillé sur ce couple,
- si le couple s'est marié hors limite (par exemple : 1832 ou 1843), il faut alors expliquer dès l'introduction pourquoi on a choisi celui-ci.

2 — À partir du couple principal :

- présentation du couple et de leurs frères et sœurs,
- choisir un de leur enfant, et le présenter (enfants, conjoint + parents du conjoint + frères et sœurs du conjoint),
- puis choisir un enfant de cet enfant et le présenter de la même manière,
- descendre le plus bas possible dans la limite de la loi des archives.
S'il y a malgré tout des contemporains, âgés de moins de 75 ans, une demande d'autorisation écrite devra être obtenue de leur part pour figurer dans le mémoire.
Pas de mention de personne de moins de 75 ans sans autorisation écrite préalable de leur part. De même pour des photos identifiant des contemporains.

Présenter les parents du couple principal (+ frères et sœurs)

- choisir le père ou la mère du couple principal et remonter sa branche en présentant à chaque fois la personne (enfants, conjoint + parents du conjoint + frères et sœurs du conjoint),
- remonter le plus haut possible.

3 — Le mémoire devra comporter l'histoire de la commune ou de la paroisse du lieu de mariage du couple principal :

- pas besoin de remonter aux origines du village pendant l'époque romaine,
- on se cantonnera à la période XVI^e-XXI^e siècles,
- on ne donne pas l'histoire de toutes les communes nommées si le couple a déménagé plusieurs fois, seulement la principale,
- si une autre commune est choisie, il faudra en donner la raison.

4 — On s'évertuera à chercher au moins un document de chaque type :

- cadastre,
- recensement,
- notaire,
- armée (états signalétiques par exemple),
- hypothèques,
- succession,
- état civil (NMD),
- archives religieuses (BMS).

En fonction de la recherche, d'autres documents tel que justice, liste électorale, décorations... sont bien évidemment possibles. Il faut savoir s'adapter la recherche.

5 — Les documents marquants seront insérés et transcrits

- orthographe laissée telle quelle,
- abréviations développées,
- traduction si document dans une autre langue que le français.

En respectant impérativement la règle : 1 document inséré = 1 transcription.

6 — Tous les documents cités le seront avec la côte du document, mais tous les documents ne seront pas insérés

7 — La méthodologie sera expliquée :

- comment on a obtenu certains documents,
- comment on a déduit ou trouvé certaines informations,
- les blocages rencontrés,
- comment on est parvenu à se débloquer si cela arrive.

Du moment que c'est signalé dans les différents mémoires par une note en bas de page, il est autorisé que les étudiants travaillent ensemble un même point de leurs recherches dans leurs dépôts d'archives respectifs.

2. Méthodologie

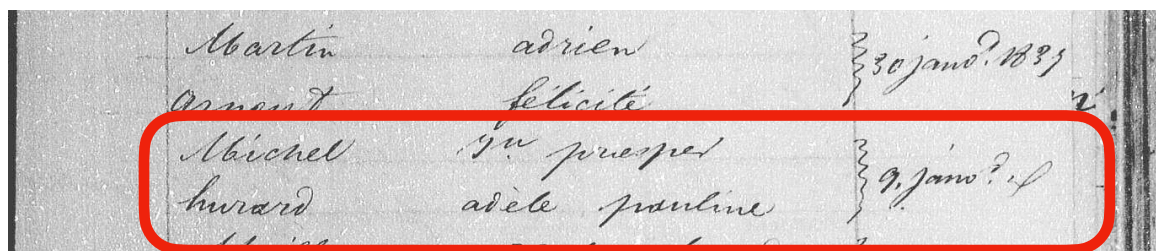
Au vu du postulat de départ imposé pour le mémoire et afin de mener à bien les recherches, on partira du connu pour aller vers l'inconnu à travers la collecte d'informations en faisant preuve d'ordre et de rigueur, car on ne peut faire une bonne généalogie qu'en se fiant aux résultats de nos recherches et aux sources trouvées.

Aussi l'utilisation d'un logiciel de généalogie, facilite grandement ces deux points par la création de fiches à chaque personne, l'intégration des documents, la gestion des actes à rechercher et l'élaboration d'arbre sous différentes formes pour ne citer que ces quelques points essentiels.

Pour le choix du couple, il faut le choisir à partir des tables décennales correspondant à la fourchette de 1832 à 1843.

Me fixant sur la commune de Barentin en Normandie, il s'agit de la table décennale de 1813 à 1852 où je choisis au hasard le couple Jean Prosper MICHEL et Adelle Pauline HURARD, mariés en 1837.

Bien que le patronyme MICHEL soit courant, mais bien moins que MARTIN, celui de HURARD au contraire l'est beaucoup moins.



AD 76, Barentin, TD 1813-1852, p. 101/170

Maintenant que le couple est choisi, la problématique est de savoir qui sont Jean et Adelle et dans quel environnement ont-ils évolués ?

A partir de là, le travail d'enquête peut commencer et il me suffit de trouver l'acte de mariage correspondant puis de remonter d'acte en acte pour la généalogie ascendante et, toujours à partir du couple initial choisi, de redescendre pour effectuer la généalogie descendante.

Chaque couple de la généalogie ascendante sera désigné par la méthode de numérotation de Jérôme de Sosa et Stephan Kerule von Stradonitz, issue de celle de Eyzinger, et couramment nommée Sosa.

C'est-à-dire que pour le couple d'étude, l'homme, personnage central nommé « De Cujus », sur lequel porte la généalogie, correspondra au Sosa n°1 (S1).

On désigne donc Jean Propser MICHEL comme Sosa 1 de la 1^{ère} génération (S1 G1).

En remontant d'une génération (G2), tous les numéros se calculent en multipliant par 2 le numéro d'un ancêtre pour obtenir celui de son père et en ajoutant 1 pour obtenir celui de sa mère.

On remarque que les hommes portent un numéro pair et les femmes un numéro impair supérieur d'une unité.

A chaque degré d'ascendance, cela correspondra à la puissance 2.

Ce qui fait que pour la 3^{ème} génération (G3), on obtient S4 & S5 puis S6 & S7 et ainsi de suite pour les autres générations.

Cette méthode à l'avantage de bien se situer par rapport au personnage central.

Vu qu'il faille remonter au maximum, on peut privilégier la généalogie agnatique, c'est-à-dire celle qui consiste uniquement à s'intéresser aux branches paternelles. Mais un mélange des deux possibilités, agnatique et cognatique¹ permet de s'assurer de l'authenticité d'un lien familial.

Pour la numérotation descendante, bien que cela ne soit pas si facile, il existe toutefois deux méthodes :

- La méthode d'Aboville consistant à numéroter les enfants par ordre de naissance, puis de les décliner en gardant toujours cet ordre à l'intérieur.
- La méthode Pélissier consistant à remplacer la numérotation précédente par des lettres.

La numérotation descendante ne sera pas utilisée.

C'est à partir des informations obtenues à la lecture d'un acte que l'on peut remonter de personne en personne à travers leurs actes et en élargissant au maximum le champ des possibilités à travers les archives à notre disposition.

Bien que certains actes de la période révolutionnaire emploient le calendrier républicain, on gardera, pour des raisons de facilités de lecture, le calendrier grégorien que nous connaissons.

Pour les mêmes raisons, il en sera de même pour les désignations de département.

Faisant partie de l'identité d'une personne au même titre que la photographie et à défaut de celle-ci, j'ai inséré si possible la signature principalement du mari au moment de son mariage ou encore lors de la déclaration de naissance d'un enfant.

La femme, fréquentant pas ou peu l'école, a moins l'occasion d'apposer sa signature sur un acte à l'exception de celui de son mariage.

La signature en bas d'un acte d'état civil ou religieux ne signifie pas que la personne sache lire. Il suffit de voir la rusticité des lettres.

Pour la naissance de ses enfants, ce sont le parrain et la marraine qui s'en chargent ou parfois le mari.

Afin de poursuivre au maximum la descendance du couple principal, Jean Prosper MICHEL et Adelle Pauline HURARD, vers nos contemporains dans la limite de la loi des archives, je choisis l'enfant dont l'année de naissance est la plus récente par rapport à ses frère et sœur.

Dans les recherches, l'orthographe de certains noms peut varier, mais les personnes répertoriées dans la généalogie sont bien les mêmes.

¹ Basée sur les liens du sang.

LES AXES DE RECHERCHES

• **Les fonds sur Internet**

Qui dit généalogie, dit maintenant, avant toute chose Internet.

En France, nous avons la chance de posséder un nombre incalculable d'archives en tout genre.

Ne nous privons pas de cet outil à travers des sites comme : Filae, Geneanet, FamilySearch, GeneaBank, sans compter sur les relevés des cercles généalogiques locaux et bien évidemment les sites officiels.

Hormis les informations venant de sites officiels des archives départementales ou municipales, il faut toujours avoir à l'esprit de recouper les informations trouvées sur la toile et remonter à la source de celles-ci.

Comme son appellation « toile » l'indique, on peut vite partir dans tous les sens.

C'est à la fois une mine d'or, mais aussi une pollution, c'est pourquoi il faut bien délimiter et cibler ses recherches.

Grâce à la mise en ligne de tous les décès en France depuis le 1^{er} janvier 1970 par l'INSEE, il est possible de trouver la date et le lieu d'un décès.

N'oublions pas non plus les photographies de l'époque, ou tout au moins celles qui s'en rapprochent le plus à travers les cartes postales qui nous donnent un aperçu des vues d'antan. Hormis en iconographie aux AD, on peut les trouver sur le site de Delcampe.

• **Avant le déplacement dans la région étudiée**

Dans l'hypothèse de retrouver la descendance familiale du couple principal resté dans la région et la possession d'éventuels documents, les porteurs du patronyme MICHEL, à partir des pages blanches de l'annuaire, ont été contactés téléphoniquement.

Cette quête familiale a été vaine.

• **Les Archives municipales**

Principalement pour les archives contemporaines, l'histoire de la commune et les mentions marginales inscrites afin de retrouver l'acte et le lieu d'un mariage ou d'un décès récent.

• **Les Archives départementales**

Acteur incontournable d'une recherche, possédant la connaissance des lieux ainsi que les documents originaux en leur possession, elles sont au cœur, même de toute source à travers les différentes séries d'archives conservées.

Les AD 76 sont réparties sur trois sites :

- archives contemporaines et de la mémoire du quotidien ; Tour des archives,
- archives historiques ; Grammont
- archives du travail et de l'architecture ; Darnétal.

Par exemple, précieux dans les généalogies descendantes, les recensements ou les dénombremements de population donnent à un moment donné une photographie de la composition familiale et plus exactement du foyer car d'autres personnes peuvent appartenir au foyer sans être de la famille (domestique, pensionnaire, nourrisson...).

- **La Médiathèque**

En ces temps de pandémie, vu la condamnation des bibliothèques des AD et afin d'obtenir des références d'ouvrages (livres ou témoignages enregistrés) sur la ou les localités étudiées.

- **Sur le terrain**

À défaut de voyager dans le temps pour pouvoir se replonger à l'époque des ancêtres étudiés, rien de tel qu'une immersion sur les lieux d'une généalogie tracée pour s'imprégner et ressentir les choses.

Ayant trouvé sur Internet un parcours sur le patrimoine industriel dans la vallée du Cailly, j'ai profité de mon déplacement aux archives départementales de Seine-Maritime pour visualiser l'endroit de vie de ces personnes.

Je remarque que les riches industriels ont vraiment imprégné les lieux en inscrivant durablement leurs noms dans la désignation des rues.

Chapitre II

Cadre géographique et historique de la Normandie

1. Toponymie du nom Normandie

Origine du nom² :

La Normandie tient son nom des envahisseurs vikings qui menèrent des expéditions dans une grande partie de l'Europe à la fin du I^{er} millénaire en deux phases (790-930 puis 980-1030).

On les appelait *Nortmanni* ou *Normanni* « Normands » (pluriel de *Nortmannus*, *Normannus*), étymologiquement « hommes du Nord ».

Après 911, ce nom remplace celui de Basse-Neustrie, sous lequel cette terre était connue jusqu'alors.

Le nom Normandie est dérivé du terme normand, avec le suffixe d'origine latine « -ie ».

Normand est lui-même un emprunt au francique *nortman*³ ou au vieux norrois *norðmaðr*⁴, qui signifient tous deux « homme du Nord ».

Nortmannus est attesté pour la première fois en latin médiéval dès la fin du IX^e siècle⁵.

Quant à *Normand* (écrit *Norman*), il figure dans la *Chanson de Roland*⁶.

L'expression *Norðmannaland*, équivalent germanique de *Normandie*, est trouvée en vieil anglais à la fin du IX^e siècle dans *Orosius*⁷ et se réfère au Danemark, pays alors aux contours difficiles à définir⁸.

La Normandie est donc étymologiquement *North*, Nord plus *Mann*, homme ; *le pays des hommes du Nord*.

² Wikipedia, *Invasion scandinaves*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_Normandie [18/02/2021]

³ Albert Dauzat, Jean Dubois, Henri Mitterand, *Nouveau Dictionnaire étymologique et historique*, Paris, Larousse, 1971, p. 497/624

⁴ Site du CNRTL, étymologie de *Normand*, <https://www.cnrtl.fr/etymologie/normand>

⁵ Charles du Fresne, sieur du Cange, *Glossarium*

⁶ Wikisource, *Chanson de Roland*, Vers 3794 « *Bavier e Saisnes sunt alet a conseil, E Peitevin e Norman e Franceis ; asez i ad Alemans e Tiedeis* » (« Saxons et Bavaois sont entrés en conseil, avec les Poitevins, les Normands et les Français ; les Alémaniques et les Thiois sont en nombre). https://fr.wikisource.org/wiki/La_Chanson_de_Roland/Joseph_B%C3%A9dier/La_Chanson_de_Roland/Texte [28/02/2021]

⁷ Janet Batley, *The Old English Orosius, Early English Text Society Supplementary, Series 6*, Oxford : Oxford University Press, 1980, p. 196

⁸ Au pays de mes ancêtres, *Origine du nom*, <https://www.auxpaysdemesancetres.com/pages/haute-normandie/presentation-de-la-region.html> [17/02/2021]

La dénomination de ses habitants se dit : normand et normande.

Toponymie des noms de ville normandes

Trouville, Deauville, Grandville, Fermanville, Goderville...

Lors de ma dernière visite en Normandie à l'été 2020, intrigué par la multiplication des toponymes à suffixe en *-ville*, je m'étais arrêté à l'office de tourisme de Barneville-Carteret en leur posant la question. Il m'a été répondu la même chose que ce qui suit :

Selon l'historien normand, Laurent RIDEL⁹

Combien de communes en Normandie finissent par *-ville* ?

« Les toponymes à suffixe en *-ville* sont très nombreux en Normandie. C'est un record national. Selon René Lepelley, professeur de linguistique, 20 % des communes normandes en portent. Plus généralement, la France du Nord en possède beaucoup. Toutefois, il faut noter la différence intrarégionale : 59 % dans le l'arrondissement de **Cherbourg-en-Cotentin (Manche)** contre 1,2 % dans l'arrondissement de **Mortagne-au-Perche (Orne)**. Autrement dit, le suffixe *-ville* est beaucoup moins représenté dans la moitié sud de la Normandie.

Que signifie ce suffixe ?

Il n'y aucun rapport avec le mot actuel, ville. Le suffixe *-ville* vient du latin « villa » qui signifiait « domaine rural ». Son sens a évolué au cours du Moyen Âge pour finalement désigner un village. Dans la grande majorité des cas, le suffixe *-ville* est associé à un nom de personne. Ainsi, Amfreville désigne le domaine d'Asfridr. Asfridr étant un nom de personne d'origine scandinave.

⁹ LOUBET Manon, 14actu, *La question pas si bête*, https://actu.fr/societe/question-pas-bete-pourquoi-autant-communes-finissent-par-ville-normandie_19069683.html [26/02/2021]

2. Géographie de la Normandie

La région Normandie, de taille relativement modeste, est l'une des 13 régions métropolitaines.

Située au nord-ouest de la France, sa superficie est de 29 907 km² partagée entre terre et mer. **Le chef-lieu de la région Normandie est Rouen.**

Son territoire s'étend du Cotentin au Vexin Normand et est limitrophe avec la région Nord-Pas de Calais - Picardie (au nord-est), l'Île de France (à l'est), le Centre-Val de Loire (au sud), les Pays de la Loire (au sud-ouest) et la Bretagne (à l'ouest).



Ses 640 kilomètres de littoral bordés par la Manche en font l'axe maritime le plus fréquenté du monde. *Cela représente pour la Normandie, tout à la fois une ressource et une frontière¹⁰.*

– Ressource marine ; exploitée par la « petite pêche » à bord des bisquines au large des côtes normandes ou par la « grande pêche » en haute mer à bord de grands navires partis pour des mois.

– Frontière marine ; à la fois lieu de rencontres et d'échanges commerciaux avec les Anglais lors des disettes du Moyen Âge ou encore du commerce triangulaire avec les esclaves, mais aussi lieu d'affrontement et de défense, toujours avec les Anglais comme durant la guerre de Cent Ans.

Le Havre est ouvert sur la mer par opposition avec Rouen qui est ouvert sur la Seine. *La Normandie compte de nombreux cours d'eau dont la Seine, l'Eure, l'Orne et la Risle qui forment les plus grandes vallées¹¹.*

La Normandie dispose de quatre parcs naturels régionaux et le territoire se distingue également par ses grandes plaines, collines et son espace urbain. Son bas relief se dessine depuis les bords du Massif Armoricaïn (à l'ouest) jusqu'au Bassin Parisien (à l'est)¹¹.

Le Signal d'Écouves dans l'Orne est son point culminant avec une altitude de 413 mètres.

À l'est d'une ligne Bayeux-Alençon, le sol normand est communément composé de grès armoricaïn¹¹.

À l'ouest, il regorge de roches sédimentaires d'origine marine et de couches calcaires jurassiques¹¹.

Bénéficiant d'un climat océanique, les températures moyennes sont de 6 °C en hiver et de 17,5 °C en été.

¹⁰ AUZEL Jean-Baptiste, *1000 ans de Normandie : Richesses des archives départementales*, Gand, Snoeck, 2017, p. 197/327

¹¹ Source préfecture de Normandie, 18/11/2015, <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region/Geographie/Geographie-de-la-Normandie>, [18/02/2021]

Au 1^{er} janvier 2020, la population de la région Normandie est de 3 303 500 d'habitants ce qui correspond à 5,1 % de la population de la France métropolitaine¹², soit une densité de 110 habitants au km².

Pour ne citer que la Seine-Maritime qui nous intéresse :

Située au nord-est de la Normandie, la Seine-Maritime¹³ dispose d'une grande diversité de paysages : littoral et falaises, campagnes, bocages, grandes vallées, vastes forêts, marécages, et de grandes agglomérations...

Le Pays de Bray, le Pays de Caux et la Vallée de la Seine forment les 3 grands bassins topographiques du département de la Seine-Maritime.



Le sol seinomarin alterne entre les couches épaisses de craies et celles composées d'argile et de silex.

Il est le plus vaste département de la région Normandie avec ses 6 278 km² de superficie (1,14 % du territoire métropolitain - 33^e rang).

La préfecture de la Seine-Maritime est Rouen, Dieppe et Le Havre en sont les sous-préfectures.

La Seine-Maritime dispose également d'un estuaire (Seine) et de 190 km de côtes, ce qui en fait la 1^{ère} façade maritime de France, avec 2 grands ports maritimes (Rouen et Le Havre) et 3 ports de commerces (Dieppe, Fécamp et Le Tréport)¹⁴.

La population seinomarine s'élève à 1 243 800 habitants et en fait le département, le plus peuplé des 5 départements normands, avec 37,7 % de la population régionale¹⁵.



¹² Source Insee, bilan démographique 2019, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4652181>, [18/02/2021]

¹³ Tirant son nom de l'estuaire de la Seine.

¹⁴ Source préfecture de Normandie, géographie de la Seine-Maritime, 18/11/2015, <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region/Geographie/Geographie-de-la-Normandie>, [18/02/2021]

¹⁵ Source Insee, bilan démographique 2019, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4652181>, [18/02/2021]

Sur les 2885 communes de la région, 84 % sont des communes rurales.
47 % de la population vit dans des communes de plus de 10 000 habitants.

La Seine-Maritime est le 14^e département le plus riche en habitants de France.
Sa densité, deux fois supérieure à la moyenne régionale, est de 199 habitants au km².
En revanche, la croissance de la population en Seine-Maritime est très faible (+ 0,1 % en moyenne depuis 1999)¹⁶.

Les cartes suivantes sont intéressantes et nous permettent de connaître précisément le découpage administratif du lieu de ses recherches afin de pouvoir retrouver le canton auquel est rattaché la commune étudiée.
Le découpage, en fonction des époques, peut varier et totalement changer.

Exemple : pour Barentin, actuellement le canton est Barentin, auparavant la commune était rattachée au canton de Pavilly.

Cela nous permet, par exemple, de connaître le bureau du contrôle des actes et d'enregistrement ou encore pour la période révolutionnaire, de connaître la mairie du chef-lieu de canton où a été célébré un mariage le jour du décadi¹⁷ durant la période du 1^{er} vendémiaire an VII (22 septembre 1798) au 7 thermidor an VIII (26 juillet 1800).

Il est également intéressant de savoir que le nom de certaines communes ou de prénoms ont pu changer durant la période révolutionnaire. Cela concerne principalement tout ce qui a rapport à la religion ou qui rappelle l'Ancien Régime.

On ne se contente pas seulement de supprimer le nom de saint ..., mais parfois, on modifie carrément toute la dénomination d'une commune.

Exemple pour la Seine-Maritime¹⁸ :
Saint-Saëns devient Saëns-la-Forêt
Petit-Couronne devient La Fraternité.

¹⁶ Source Insee, recensement 2013 - population totale en vigueur 2016

¹⁷ Le mois du calendrier révolutionnaire était divisé en 3 décades de 10 jours se terminant par le décadi.

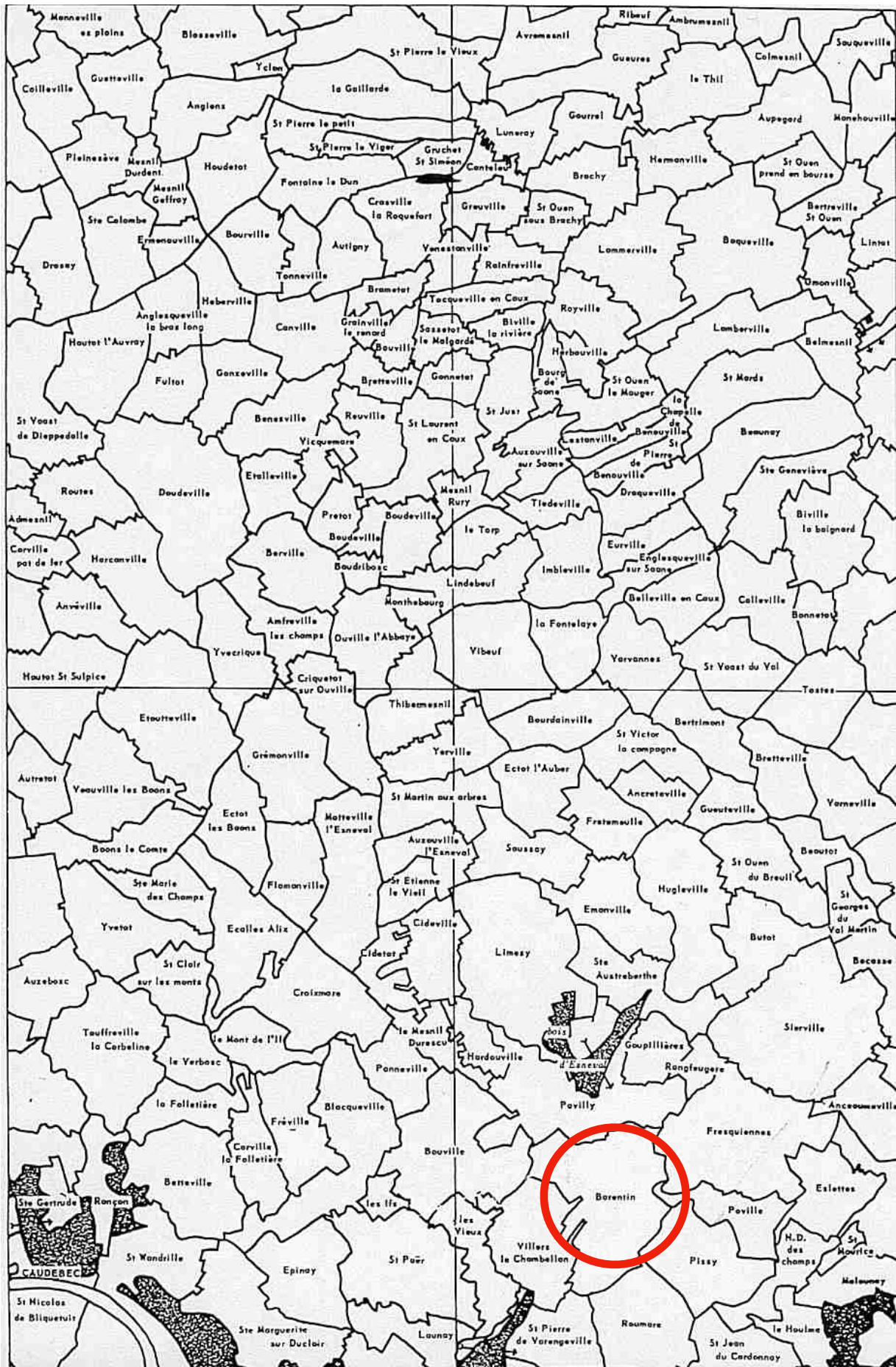
¹⁸ *Les changements de noms de lieux et de prénoms en 1792-1793*, Paris, Archives & culture, 2016, p. 60/212

Carte des communes et anciennes paroisses de Normandie¹⁹



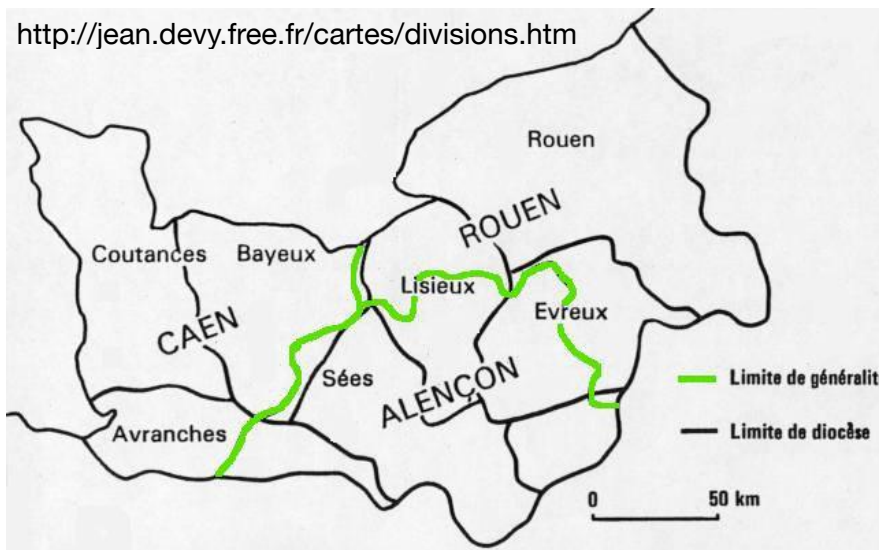
¹⁹ Site Internet de DEVY Jean, lien interactif, <http://jean.devy.free.fr/Paroisses/ParoisseCarte.htm> [26/02/2021]

Grossissement de la section de carte sur Barentin et environs



Les divisions de la Normandie sous l'Ancien Régime

<http://jean.devy.free.fr/cartes/divisions.htm>



Baillages et Vicomtés de Rouen



Les anciens cantons de la Haute-Normandie



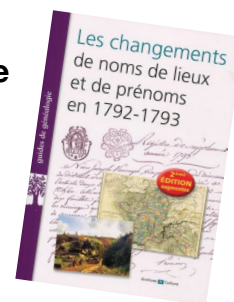
<http://jean.devy.free.fr/cartes/cantons.htm>

Elections de Rouen



<http://jean.devy.free.fr/cartes/elections.htm>

Création du département de la Seine-Maritime avec quelques informations sur l'histoire locale pendant la période révolutionnaire.



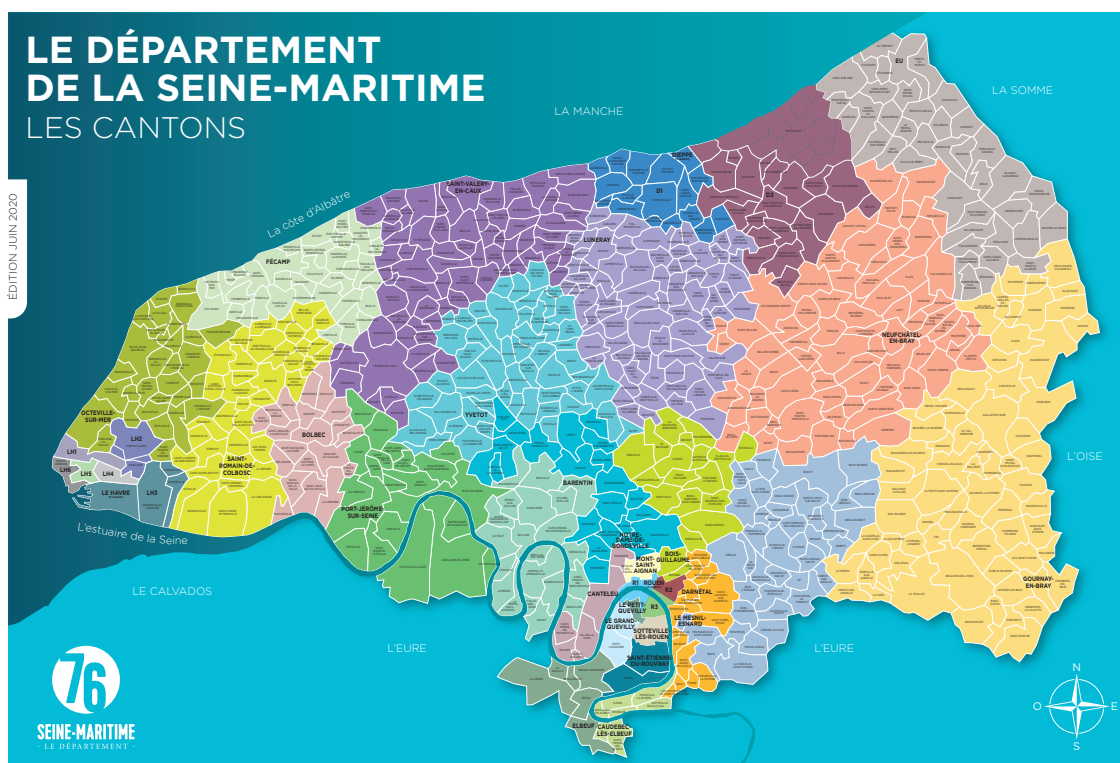
Seine-Maritime (Seine-Inférieure)

Le département de la Seine-Maritime est formé à partir d'une partie de la province de Normandie. Il est partagé en 7 districts (Cany, Caudebec-en-Caux, Dieppe, Gournay, Montivilliers, Neufchâtel et Rouen) et 69 cantons. Rouen est le chef-lieu. La Révolution trouble peu la vie du nouveau département²⁰.

Les cantons actuels de Seine-Maritime

Au nombre de 35 (juin 2020), le canton est une subdivision administrative qui regroupe plusieurs communes, sauf en zone urbaine où une commune peut appartenir à plusieurs cantons (Le Havre ; 6, Dieppe ; 2 et Rouen ; 3).

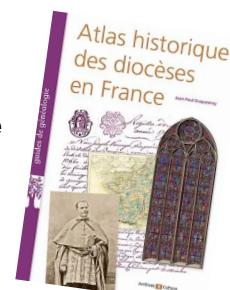
Les cantons ont été créés en même temps que les départements par la loi du 22 décembre 1789. Ils servent de cadre à l'élection des conseillers départementaux.



<https://www.seinemaritime.fr/mon-departement/le-territoire/les-cantons.html>

²⁰ *Les changements de noms de lieux et de prénoms en 1792-1793*, Paris, Archives & culture, 2016, p. 59/212

Eclaircissement de la géographie épiscopale de la Seine-Maritime depuis la Révolution française.



Pour ne citer que Rouen

La constitution civile du clergé fait de Rouen l'évêché du département de la Seine-Maritime.

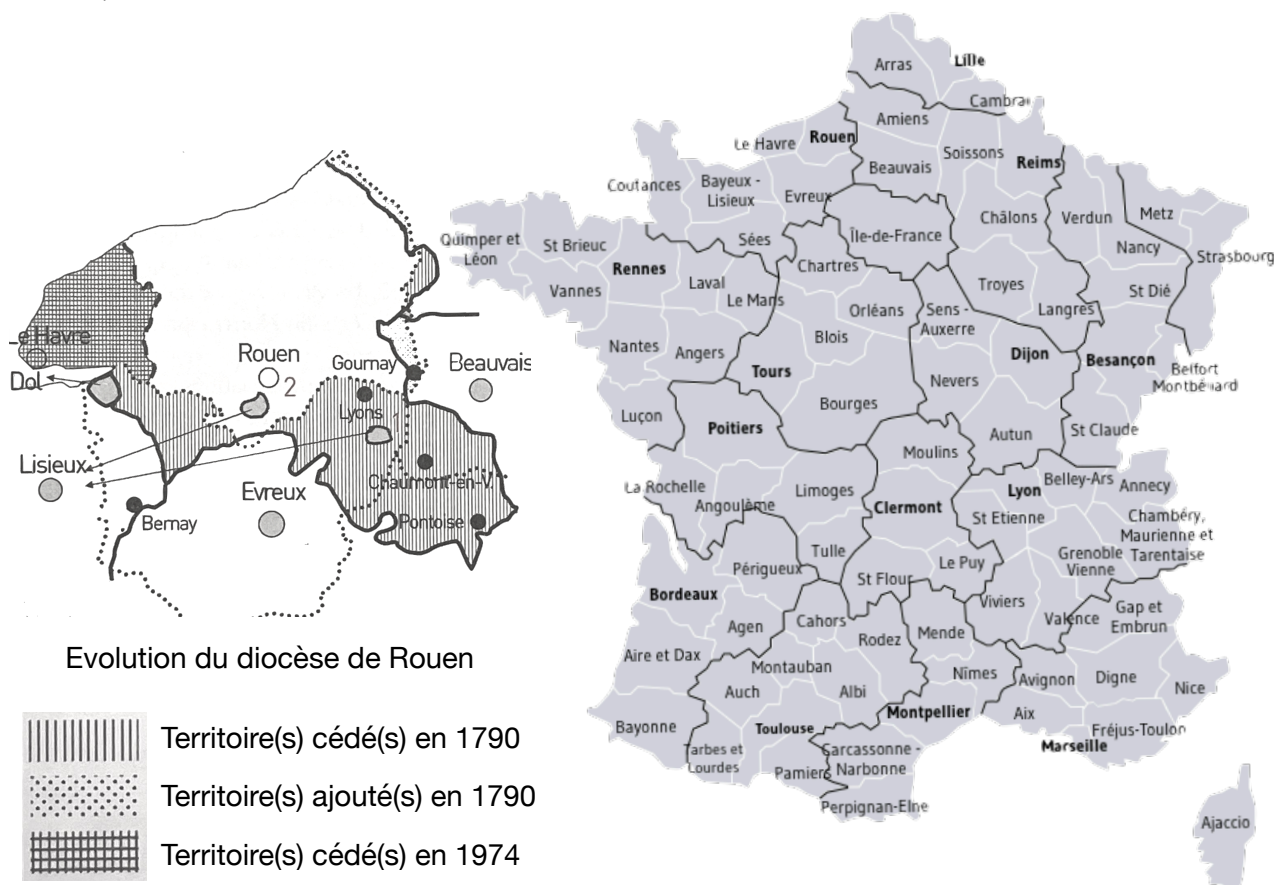
En 1790, le nouveau diocèse de Versailles, créé pour le département de Seine-et-Oise, prend à Rouen des communes [...].

En 1802, Ferrières-en-Bray est détaché de la Seine-Maritime pour être inclus dans l'Oise au profit de Beauvais.

En 1974, le diocèse de Rouen est amputé de l'arrondissement du Havre [...] pour la création d'un nouveau diocèse, celui du Havre.

La Seine-Maritime se trouve ainsi être un département possédant un archevêché, Rouen, et un évêché, Le Havre.

Depuis 2002, Rouen est à la tête de la province réunissant Bayeux, Coutances, Evreux, Le Havre et Sées²¹.



²¹ DUQUESNOY Jean-Paul, *Atlas historique des diocèses en France*, Paris, Archives & culture, 2017, p. 59/212

3. Histoire de la Normandie

Elle est peuplée de neuf tribus celtes alors que César achève sa conquête de la Gaule en 51 avant J.-C..

Plus tard, lors des invasions barbares et la christianisation sur l'empire romain, les réformes de l'empereur Dioclétien avec la province de la Ile Lyonnaise esquissent ses contours actuels.

Au début du VIe siècle, cette terre tombe aux mains de Clovis, roi des Francs, et intègre la Neustrie, qui couvre la plus grande partie du nord de la Gaule.

Au IXe siècle, elle subit de violentes attaques des Vikings venus de Scandinavie.

Ce sont les premières invasions « normandes » sur le Royaume de France. De nombreux monuments religieux sont dévastés.



Pour mettre fin aux hostilités des invasions scandinaves, le roi Charles III, dit Charles le Simple et le chef viking Hrolf dit « Rollon » signent en 911, le traité de Saint-Clair sur Epte accordant l'implantation des normands en Neustrie. Assurant la protection des territoires entre la Mer et l'Epte avec des emplacements stratégiques comme la ville de Rouen, Rollon fonde le Duché de Normandie et se convertit en 912, sous le nom de Robert, à la religion chrétienne.

La Normandie, « *pays des hommes du Nord* », est née.

En 924, le Roi Raoul cède le Bessin à Rollon.

En 933, la Normandie s'agrandit avec l'Avranchin, le Cotentin et les îles Anglo-Normandes. Par la suite, Robert le Magnifique y ajoutera le Vexin.

Descendant de la lignée de Rollon, fils illégitime de Robert le Magnifique et d'Arlette Vertpré, Guillaume II de Normandie voit le jour à Falaise en 1027. Avant de partir pour sa croisade en 1035, Robert le présente comme son héritier. La même année, seulement âgé de 8 ans, « Guillaume le bâtard » devient Duc de Normandie, suite à la mort de son père, survenue sur le chemin du retour en Terre Sainte.

En 1050, Guillaume épouse Mathilde de Flandre et fait de la Normandie un duché si puissant et mieux organisé des États d'occidents qu'il provoque la crainte du Roi de France.

En 1066, après sa victoire à la bataille d'Hastings, Guillaume s'empare de la couronne d'Angleterre. Il devient Guillaume Le Conquérant et donne naissance au royaume Anglo-normand.

Le 9 septembre 1087 il meurt à Rouen âgé de 60 ans et se fait inhumer dans l'Abbaye aux Hommes à Caen.

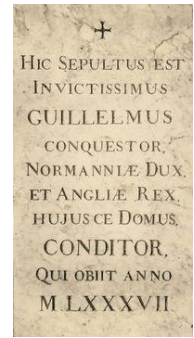


Tapissérie de Bayeux,
dite de la Reine Mathilde



*HIC SEPULTUS EST INVICTISSIMUS GUILLELMUS
CONQUESTOR NORMANNIÆ DUX ET ANGLIÆ REX*

Ici repose l'invincible Guillaume Le Conquérant, duc de Normandie et Roi d'Angleterre, fondateur de cette maison, qui mourut l'année 1087



Le 26 septembre 1106, à l'issue de la bataille de Tinchebray, le duc Robert Courteheuse, fils héritier de Guillaume le Conquérant, est fait prisonnier par les soldats du Roi d'Angleterre Henri 1er Beauclerc, plus jeune fils du Conquérant. Le duché de Normandie est ainsi rattaché au Royaume d'Angleterre. Le 8 septembre 1157, naquit Richard 1er d'Angleterre dit Richard Cœur de Lion, à Oxford (Angleterre). En 1189, après la mort de son père Henri II Plantagenêt, il hérite du trône d'Angleterre et devient également Duc de Normandie.

Dès 1191, le Roi de France, Philippe Auguste, jusque-là allié de la Couronne Anglaise, profite de l'absence de Richard Cœur de Lion pendant son voyage en Terre sainte, pour entreprendre la reconquête de la Normandie.

Le 6 avril 1199, Richard meurt des suites de blessure lors du siège du Château de Châlus. Son frère cadet, Jean Sans Terre, lui succède sur le trône d'Angleterre en 1199 et devient à son tour Duc de Normandie à Rouen.

Le 6 mars 1204, suite à la prise de Château-Gaillard, de la perte de la ville de Caen le 21 mai et de la reprise le 24 juin de la ville de Rouen par les armées de Philippe Auguste, la Normandie redevient définitivement française.

Ces victoires mettent un terme au conflit anglo-normand qui dura près de 150 ans. Seules les îles de Jersey et de Guernesey resteront sous la couronne d'Angleterre.

Reconnues par le pouvoir royal durant le Moyen-Age et l'Ancien Régime, la Normandie dispose d'une organisation et d'institutions spécifiques. Ainsi plusieurs villes disposent d'un château ducal (Rouen, Caen, Fécamp).

La Normandie, qui a conservé son droit coutumier²² et sa juridiction spéciale, poursuit son développement... jusqu'à la Guerre de Cent Ans (1337-1453). Partagée entre les deux couronnes, elle est au centre d'un véritable enjeu entre le roi de France et le roi d'Angleterre. La guerre débute et Rouen est le seul chantier naval qui puisse construire des navires de guerre. En 1340, la flotte française sombre près de Bruges face à l'armée anglaise lors de la bataille de l'Écluse.

Charles II de Navarre, dit « *Charles le Mauvais*, déclenche la guerre civile entre les Normands.

Le traité de Troyes de 1420 prévoit qu'après la mort du roi de France, Charles VI, sa succession soit effectuée par son beau-fils, le roi Henri V d'Angleterre. Elle n'aura pas lieu puisque le roi d'Angleterre meurt avant son homologue français lors de l'année 1422.

²² Droit issu de la coutume (Nord de la France) par opposition au droit écrit du Sud de la France

Après la mort de Charles VI, le 21 octobre 1422, son fils Charles VII, entreprend de reconquérir le pays.

Le 15 avril 1450, en pleine guerre de Cent Ans, Charles VII reconquit la Normandie à l'issue de la bataille de Formigny dans le Calvados et pardonne aux Normands d'avoir collaborés avec l'Angleterre.

Suite à la guerre de Cent Ans (1337-1453), la Normandie connaît de nouveau une période prospère et en 1466, le duché de Normandie est partagé en bailliages et en vicomtés qui seront supprimés en 1744.

En 1469, redevenue définitivement française, le roi de France Louis XI *dit Le Prudent* (1423-1483) met fin au duché de Normandie qui devient une province française.

En 1517, la ville du Havre et son port sont officiellement fondés par le roi François 1er.

Aux deux généralités divisant la Normandie en 1542 ; Rouen et Caen, viendra en 1636, s'ajouter celle d'Alençon. Ces trois généralités prendront fin à la création des départements en 1790.

Durant le XVIe siècle, la Normandie est la province la plus protestante au nord du royaume. Des temples sont construits et des tensions entre communautés se concrétisent par la guerre en 1562.

Après ses victoires à Arques (1589) et à Ivry (1590), le roi de France Henri IV (1589-1610) finit par se convertir au catholicisme et les Normands renoncèrent à leur tour au protestantisme.

Au XVIIe siècle, forte de son dynamisme maritime, la Normandie participe activement aux Grandes découvertes et au commerce international.

Samuel de Champlin quitte Honfleur et fonde l'Acadie en 1604 et la ville de Québec en 1608.

De 1625 à 1635, Pierre Belain d'Esnambuc, flibustier normand, prend possession de la Guadeloupe, de la Martinique, de Saint-Christophe et de Marie-Galante.

La Guerre reprend avec l'Angleterre en 1689. En juillet 1694, Dieppe et Le Havre se font bombarder par l'armée anglaise.

La Révolution française porte le coup de grâce au particularisme normand, avec l'abolition du droit coutumier et le 22 décembre 1789, l'Assemblée constituante vote la création des départements.

Le 26 février 1790, la France compte 83 départements délimités géographiquement.

La décision prend effet le 4 mars 1790. La province nommée Normandie et Perche est divisée en 5 départements :

- le Calvados,
- l'Eure,
- la Manche,
- l'Orne,
- la Seine-Inférieure (devenue Seine-Maritime en 1955).

Le comté du Perche est ajouté au département de l'Orne.

En 1800, Napoléon Bonaparte met fin à la chouannerie en capturant leur chef, le comte de Frotté, à Alençon. Il sera fusillé le 18 février 1800.

Débuté en 1789 pour résister à un nouveau débarquement anglais, Napoléon ordonne en 1802 de reprendre les travaux de la grande digue de Cherbourg qui sera achevée en 1853.

Terre d'inspiration, lors du XIXe siècle, la Normandie devient le berceau de grands écrivains comme Guy de Maupassant, Gustave Flaubert, Maurice Leblanc, Alphonse Allais et tant d'autres.

La province inspire également le grand peintre Claude Monet qui fait de la Normandie un haut-lieu du mouvement impressionniste, à travers ses toiles du Havre et ses jardins de Giverny où il s'éteint en 1926.

Pendant la Première Guerre mondiale, la Normandie se situe en retrait des zones de combat mais certains jours on peut entendre les canons du front de la Somme tonner. Placée en retrait, la région sert aux Alliés de base logistique. La guerre dynamise des secteurs économiques comme la sidérurgie, le textile et le trafic portuaire et amène dans la région des réfugiés du nord de la France et de Belgique. Certains resteront à l'issue du conflit, mais ces arrivées ne compenseront pas les lourdes pertes humaines sur le front.

Aux morts de la guerre s'ajoute la chute du taux de natalité déjà commencée au XIXe siècle.

La production rurale, faute de main-d'œuvre suffisante, baisse considérablement, ainsi que la production industrielle, qui manque d'ouvriers qualifiés.

Le front populaire de 1936 permet à des millions de salariés de partir en congés payés pour la première fois. La Normandie et ses plages reçoivent des français qui n'ont jamais vu la mer. C'est le début du tourisme balnéaire.

À la différence de 14-18, la Seconde Guerre mondiale touche plus directement la région.

En mai-juin 1940, après de rapides combats, les Allemands l'occupent.

De nombreux normands subissent les réquisitions ou sont contraints de travailler pour l'Allemagne à la réalisation des forteresses du Mur de l'Atlantique.

Des Américains s'apprêtent à débarquer sur
Omaha Beach, le 6 juin 1944
(U.S. National Archives)



Le 6 juin 1944, à 6 h 30, « heures H », c'est le débarquement.

La Normandie fut un des points de départ de la reconquête de l'Europe par les Alliés à bord de milliers de bateaux recouvrant les côtes du Calvados et de la Manche, suscitant un immense espoir chez les populations occupées. Pendant plus d'un mois, plus de deux millions de soldats combattent sur le sol normand. Les civils se retrouvent malgré eux au cœur d'une des plus grandes batailles du XXe siècle.

L'avancée des Américains, des Britanniques et des Canadiens reste très limitée et laisse craindre un échec.

Ce n'est qu'après la percée de l'armée U.S. du général Patton dans le Cotentin que s'ouvre la voie de la libération de la Normandie puis de la France. Une fois l'armée allemande encerclée autour de Falaise, la marche en avant des forces alliées s'avère irrésistible. L'opération, baptisée Overlord, est alors un succès.

Le 12 septembre, les derniers Allemands retranchés au Havre se rendent. Après trois mois de combats, la bataille de Normandie est terminée, mais au regard de ses villes rasées (notamment Le Havre, Caen, Saint-Lô), de ses nombreux villages détruits, et de ses 20 000 civils morts, l'euphorie de la Libération laisse un goût amer.



*La libération de Saint-Lô en 1944.
Détruite à plus de 75 %, le chef-lieu du département de la Manche fut une des villes les plus sinistrées de France*

(Conseil Régional de Basse-Normandie – National Archives USA)

En 1956, le territoire est séparé en deux régions administratives :

- la Basse-Normandie (Manche, Calvados, Orne),
- la Haute-Normandie (Eure, Seine-Maritime).

Au 1^{er} janvier 2016, réunification de la Normandie dans le cadre de la réforme territoriale visant à la réduction du nombre des régions, suite au vote du 25 novembre 2014 par l'Assemblée nationale.

Source Internet :

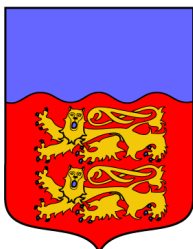
Préfecture de Seine-Maritime, 3/04/2017, <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Culture-et-Patrimoine/Histoire/La-region-Normandie> [10/02/2021]

Histoire Normande, <https://www.histoire-normandie.fr/la-normandie-contemporaine/les-deux-guerres-mondiales> [10/02/2021]

Wikipedia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_Normandie [10/02/2021]

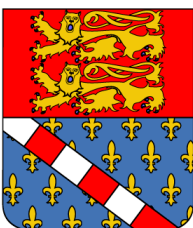
L'histoire passionnante de la Normandie, 26/06/2020, <https://www.normandie.fr/lhistoire-passionnante-de-la-normandie> [10/02/2021]

4. Blasons²³ de la Normandie²⁴



Blason du **Calvados**

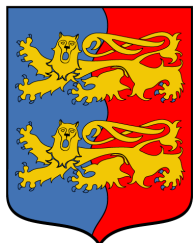
Coupé ondé, au premier d'azur plain, au second de gueules aux deux léopards d'or, armés et lampassés d'azur, passant l'un sur l'autre.



Blason de l'**Eure**

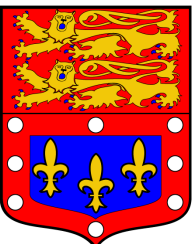
Coupé au premier de gueules, aux deux léopards d'or armés et lampassés d'azur, passant l'un sur l'autre ; au deuxième d'azur, semé de fleurs de lis d'or, bandé d'argent et de gueules de six pièces brochant sur le tout.

C'est une composition des armes des ducs de Normandie (en chef) et des comtes capétiens d'Evreux (en pointe)



Blason de la **Manche**

Parti ondé d'azur et de gueules aux deux léopards d'or armés et lampassés d'azur, passant l'un sur l'autre brochant sur la partition.



Blason de l'**Orne**

Coupé au premier de gueules aux deux léopards d'or armés et lampassés d'azur, passant l'un sur l'autre, au second d'azur aux trois fleurs de lys d'or brisé d'une bordure de gueules chargée de huit besants d'argent.

C'est une composition des armes des ducs de Normandie (en chef) et des comtes capétiens d'Alençon (en pointe)



Blason de la **Seine-Maritime**

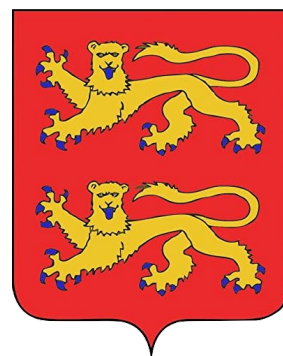
De gueules à la fasce ondé d'argent, aux deux léopards d'or, armés et lampassés d'azur.

Ce sont les armes des ducs de Normandie avec la fasce ondé qui symbolise la Seine.

Blason de la région Normandie

De gueules aux deux léopards d'or, armés et lampassés d'azur.

Ce sont les armes des ducs de Normandie.



²³ Créé vers 1949-1950 par Robert Louis (1902-1965), dessinateur héraldiste officiel de la commission des sceaux et armoiries de l'Etat.

²⁴ Sources :

Geneawiki, *Région-Blason-Normandie*, https://fr.geneawiki.com/index.php/R%C3%A9gion_-_Blason_-_Normandie [11/02/2021]

Wiki GenWeb, *Blasons départementaux*, http://www.francegenweb.org/wiki/index.php?title=Blasons_d%C3%A9partementaux [11/02/2021]

La région Normandie est une région du Nord-Ouest de la France créée le 1er janvier 2016 par la fusion de la Haute Normandie et de la Basse Normandie créées en 1972.



La région recoupe en très grande partie les limites de la Normandie historique et une portion du Comté du Perche, anciennes provinces du royaume de France disparues en 1789, quand le décret du 22 décembre transforme la Normandie en cinq départements (Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime) et ajoute une partie du Perche au département de l'Orne.

Ses deux façades maritimes (au Nord et à l'Ouest), de 603 kms de longueur, font face à la Manche. À l'Ouest de la péninsule du Cotentin se trouvent les îles Anglo-Normandes.

Un nouveau logo pour la Normandie²⁵

Ils ont perdu leurs griffes bleues acérées et ne tirent plus la langue de façon moqueuse... Mais les deux léopards, qu'on appelle aussi les p'tits cats, ont gardé leur petit air facétieux.

Le conseil régional de Normandie a relooké le blason normand pour son nouvel emblème. Il a été conçu en interne et réalisé par une entreprise de communication après une concertation avec des historiens spécialisés dans l'histoire de la région.

Son design, « **décidé et épuré** », représente

« **une Normandie ambitieuse, résolument en mouvement, conquérante et tournée vers l'avenir** », souligne la région. Le fond rouge en forme de voile évoque les drakkars et l'histoire de la Normandie.



« Un symbole de ralliement »

Ce logo sera utilisé pour toutes les communications de la région et décliné sur tous les panneaux et affichages régionaux.

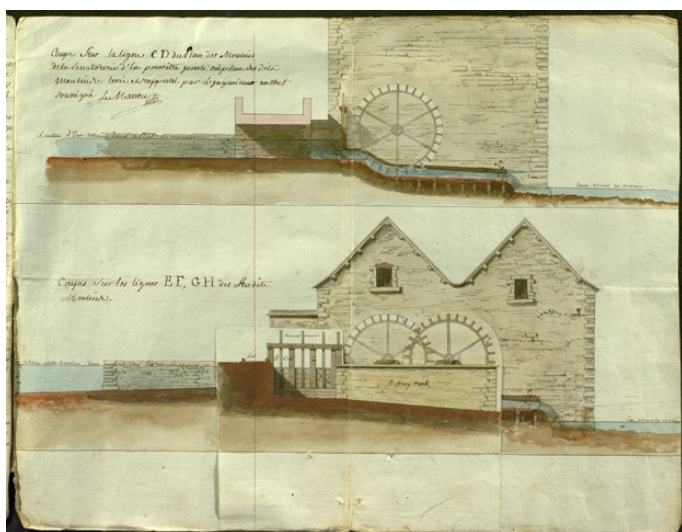
²⁵ Ouest-France, 10/03/2016, *Un nouveau logo pour la Normandie*, <https://www.ouest-france.fr/normandie/un-nouveau-logo-pour-la-normandie-4086540> [11/02/2021]

5. Présentation de la Vallée du Cailly et de la vie professionnelle

L'histoire d'un secteur d'activité ou des entreprises d'une région constitue une source d'approfondissement importante révélant la vie quotidienne des personnes.

Du moulin à la filature

Dès le Moyen Âge et jusqu'au XVIII^e siècle, l'eau constitue la principale source d'énergie pour l'industrie. La présence d'une rivière permet d'obtenir une force hydraulique autorisant l'installation le long de son cours d'eau de plusieurs moulins destinés à la mouture du blé (création du métier de garde-moulin)²⁶, à l'élaboration du papier ou à la transformation de l'alizary²⁷ utilisé ensuite pour le fonctionnement de la filature²⁸.



AD 76, coupe d'un moulin à blé (1804)



Ancien moulin de Malaunay
15/03/2021

À la Révolution les moulins sont souvent vendus comme bien nationaux et sont rachetés pour les transformer en minoterie en multipliant les paires de meules.

Encouragé sous l'Ancien Régime par Colbert pour développer l'industrie du tissage, les manufactures se répandent sur tout le territoire français.

Après la Révolution française qui est une révolution politique, c'est la révolution industrielle qui entraîne un profond bouleversement économique et social au XIX^e siècle.

²⁶ Trouvé dans les Archives départementales de Seine-Maritime

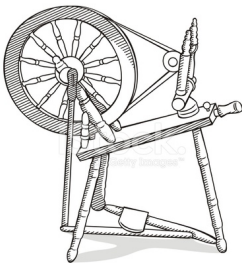
²⁷ L'alizari est une plante dont la racine pulvérisée porte le nom de garance. On obtenait ensuite un colorant rouge utilisé en particulier par l'armée pour teinter les pantalons de l'infanterie de ligne et ce jusqu'en 1915.

²⁸ Ville de Malaunay, <http://www.malaunay.fr/Decouvrir-s-installer/Tourisme-a-Malaunay/Vieux-moulin-usine-Offroy-Chateau-de-Frevaux> [19/02/2021]

Une industrie avant tout rurale

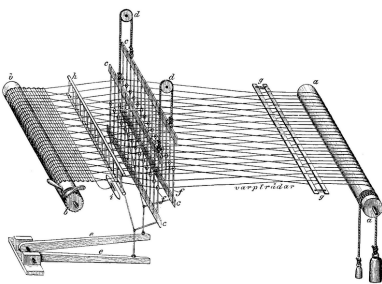
L'industrie textile se développe surtout en milieu rural où le tissage est ainsi presque exclusivement domestique. Pour les fabricants, fournissant aux tisserands la matière première et parfois même le métier, faire appel aux paysans représente un sérieux avantage par des frais de fabrication moindres, et pour les paysans, le tissage constitue un revenu non négligeable surtout dans les périodes hivernales. Beaucoup de maisons villageoises abritent un métier à tisser manuel, installé dans la pièce principale de l'habitation où l'humidité est nécessaire afin de conserver aux fils des chaînes la souplesse, la moiteur et l'élasticité qui les empêchent de se rompre. Le travail est souvent partagé entre les membres de la famille²⁹.

Filature



La laine cardée est ensuite filée. Le filage permet d'étirer et en même temps de tordre la laine qui vient s'enrouler sur les broches du métier. Le filage est d'abord effectué manuellement au rouet ordinaire ou au grand rouet, puis plus tard mécaniquement. Les premières machines à filer apparaissent à la fin du XVIIIe siècle. L'opération de filage est réalisée par une main-d'œuvre très importante, peu qualifiée et surtout féminine, beaucoup recrutée dans la campagne environnante. Le début de la mécanisation entraîne une réorganisation de l'activité dont la concentration du travail à l'intérieur de grands ateliers urbains.

Tissage



Il permet d'assembler les fils de laine (fils de chaîne et fils de trame) en formant des entrecroisements appelés armures. Il existait trois armures principales, de toile, sergé et de satin. Jusque dans les premières décennies du XIXe siècle, le tissage est effectué aussi bien dans des ateliers urbains qu'à domicile dans la campagne environnante. Il occupe une main-d'œuvre surtout masculine.

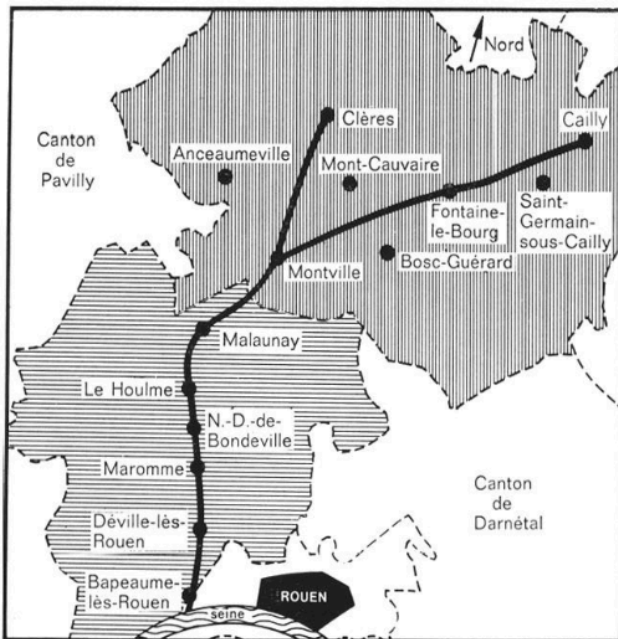
L'utilisation de la navette volante, mise au point par John Kay en 1733, permet d'augmenter la capacité de tissage de 30%. Dans les années 1830-1840, l'émergence des tissus aux motifs compliqués, nécessite l'adoption du métier Jacquard et le tissage devient une activité urbaine, réalisée dans des ateliers par des ouvriers spécialisés³⁰.

²⁹ Source : DELCOURT Roxanne, *Le tisserand*, Votre généalogie magazine, Laneuveville, 2010, numéro 35, p. 60-62

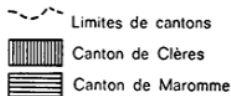
³⁰ Source : DELCOURT Roxanne, *Le drapier*, Votre généalogie magazine, Laneuveville, 2012, numéro 49, p. 63

Implantation des filatures

L'implantation et le développement d'une filature est directement liés au potentiel énergétique du lieu.



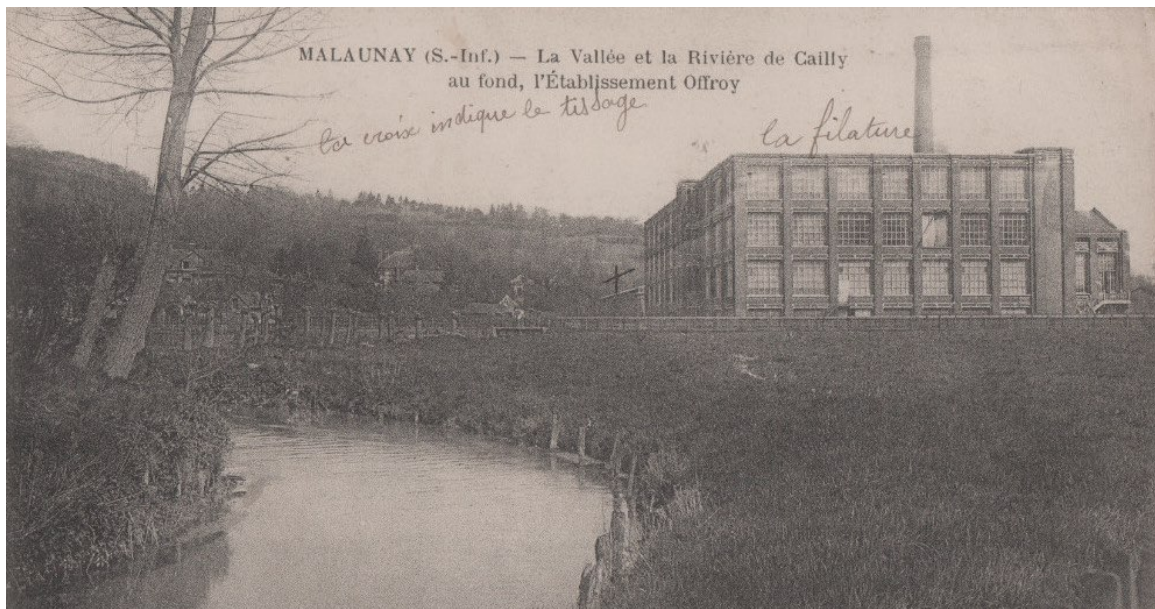
Communes traversées par la rivière de Clères et de Cailly



L'énergie hydraulique est exploitée grâce à des aménagements de retenues d'eau et des vannes afin d'assurer, par une hauteur de chute d'eau, le fonctionnement des roues hydrauliques (plus tard des turbines hydrauliques) nécessaire à la production de la filature.

Cette force hydraulique sera renforcée par la suite par des machines à vapeur.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'énergie utilisée est encore pour un tiers hydraulique et pour deux tiers thermique. Ces deux énergies sont complétées, vers 1930, par l'électricité qui alimente directement chaque machine de production supprimant les systèmes de liaisons (courroies et engrenages), responsables de pertes d'énergie et de risques d'accidents.



Malaunay (Seine-Inférieure) — La Vallée et la Rivière de Cailly au fond, l'Établissement Offroy



On constate sur la carte postale du début du XXe siècle que l'usine, assujétie à l'énergie hydraulique, est bâtie en bordure de rivière.

À partir de la Seconde Guerre mondiale, les ateliers peuvent se dégager de ce noyau primitif pour s'étendre sur d'autres secteurs du site.

Fonctionnement de l'usine

L'usine qui se compose d'un nombre important de bâtiments destinés aux différentes opérations de traitement du fil peut se décomposer en deux pôles.

Tout d'abord un pôle de production avec un magasin de stockage de la matière première à un seul niveau pour faciliter la manutention, puis un bâtiment de préparation des fibres, de peignage, de filature, de tissage et enfin d'un immense magasin de stockage du produit fini.

À tout cela, s'ajoute un pôle de maintenance avec un bâtiment de turbines, un bâtiment de stockage du charbon, la chaufferie avec sa cheminée, un atelier de réparation, de forge et d'ajustage.

On y trouve des bureaux administratifs et à proximité de l'usine, les logements des ouvriers et éventuellement le logement patronal.

Usine Offroy (Malaunay)

Acquise en 1877 par Henri OFFROY, il s'y installe en 1878.

Dans la nuit du 15 au 16 janvier 1899, le gros oeuvre des bâtiments construit à partir de briques et de béton est en proie aux flammes d'un terrible incendie³¹.

Reconstruit la même année pour la société anonyme Filature et Tissage Henry OFFROY, l'atelier de fabrication, construit de façon monumentale en briques bicolores avec des décors géométriques, s'élève sur trois étages carrés et percés par de larges baies rectangulaires, toit en terrasse, tour d'escalier hors-oeuvre.

La chaufferie attenante à l'atelier est construite en brique, en rez-de-chaussée surélevé.

La salle des machines est en rez-de-chaussée surélevé avec un toit à longs pans, pignon couvert.

Mariages

Au début du XXe siècle, le rapprochement par mariage ou plutôt le renchaînement d'alliance des familles OFFROY et LEMARCHAND (filateur de coton au Houlme) annonce leur regroupement.

... C'est qu'il y a là [15 000 travailleurs du textile], sur Barentin, Pavilly, le Houlme, Malaunay, Maronne, Darnetal et environs, une soixantaine d'usines, filatures, tissages, teintures, que se partagent une demi-douzaine d'exploiteurs : Badin, Gaillard, Buisson, Gresland, Offroy, Quesnel, Mazurel. Tous alliés (les « textiles » se marient entre eux, comme les rois), neveux, cousins, beaux-frères ou gendres³².

En 1939, Robert OFFROY absorbe la société Lemarchand Frères (Raymond et Jacques) et devient l'administrateur de la nouvelle société sous la raison sociale Anciens Etablissements Henri Offroy et Lemarchand Frères³³.

³¹ Journal de Roanne, *Incendie de la filature Offroy*, 19 janvier 1899, numéro 2 901, p.2

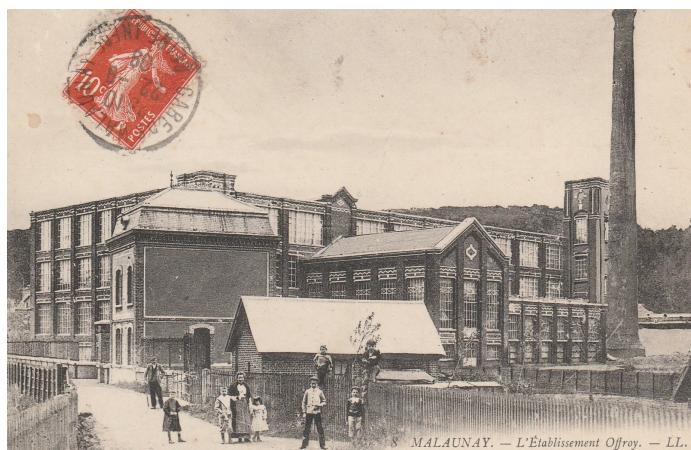
³² JAMET Claude. *L'Humanité. Une vallée de souffrance et de misère : Une nichée de rapace*. 30 septembre 1935. numéro 13 436. p. 5

³³ <https://gw.geneanet.org/wikifrat?lang=en&n=lemarchand&oc=0&p=edmond> [21/02/2021]

En 1958, l'usine fait travailler 428 personnes, mais en 1969, ce fut la fermeture de la filature et du tissage. La cheminée fut démolie en 1970. Depuis 1973, l'édifice est reconverti en usine de construction électrique pour la société Legrand-Normandie.



Malaunay
— Usine Offroy



Malaunay — L'Établissement Offroy



Malaunay — Ancien établissement Offroy
aujourd'hui Legrand Normandie
15/03/2021

Actuellement le bâtiment est en court de classement auprès du ministère de la Culture par les Monuments Historique sous la base de données Mérimée ; IA76001327 et la notice IA76000587³⁴.

Usine Butler (Le Houlme)³⁵

Le 4 avril 1883, les Anglais (Alfred Butler, Charles et Thomas Holliday) sous la direction d'Henri Butler, s'installent au Houlme après l'acquisition d'une vaste propriété où s'élevait autrefois une ancienne filature édifée par le sieur Duquesnoy et développent la plus importante usine textile de la vallée du Cailly.

En 1884, 120 personnes y travaillent, elles sont 650 en 1892.

³⁴ Le Roy-Real Emmanuelle. (2020, 21 septembre). *Tissage de coton Filature et Tissage Offroy s. a., puis Anciens établissements Henri Offroy et Lemarchand Frères, actuellement usine de construction électrique société Legrand-Normandie*. Ministère de la Culture. [22/02/2021]

³⁵ Ministère de la Culture. *Filature et tissage de coton Butler*. <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA76000582> [25/02/2021]

Jusqu'en 1910, le site ne cesse de s'agrandir avec notamment la construction de nouveaux ateliers de fabrication.

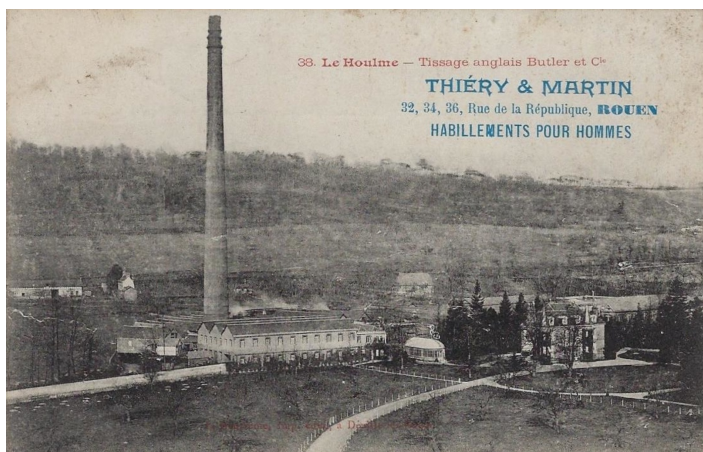
La multiplication des cités ouvrières autour de l'entreprise et dû à l'appel d'une importante main d'œuvre issue des campagnes environnantes qu'il convient de loger dans de simples maisons de briques, à un étage, avec un petit jardinet.

En 1900, Henry Butler devient le seul responsable de l'entreprise après le décès de ses associés.

En 1920, l'usine emploie près de 1000 personnes et à la mort d'Henry Butler, en 1921, son fils Charles continue seul l'exploitation de l'établissement jusqu'à la faillite de l'entreprise en 1943.

Fortement endommagée lors des bombardements de juin 1944, l'usine est vendue à la société Geoffroy qui en mars 1947 prend la raison sociale Société Nouvelle de Filature et Tissage du Houleme.

Cette société sera dissoute par anticipation en 1960.



MALAUNAY — Tissage anglais Butler et Cie

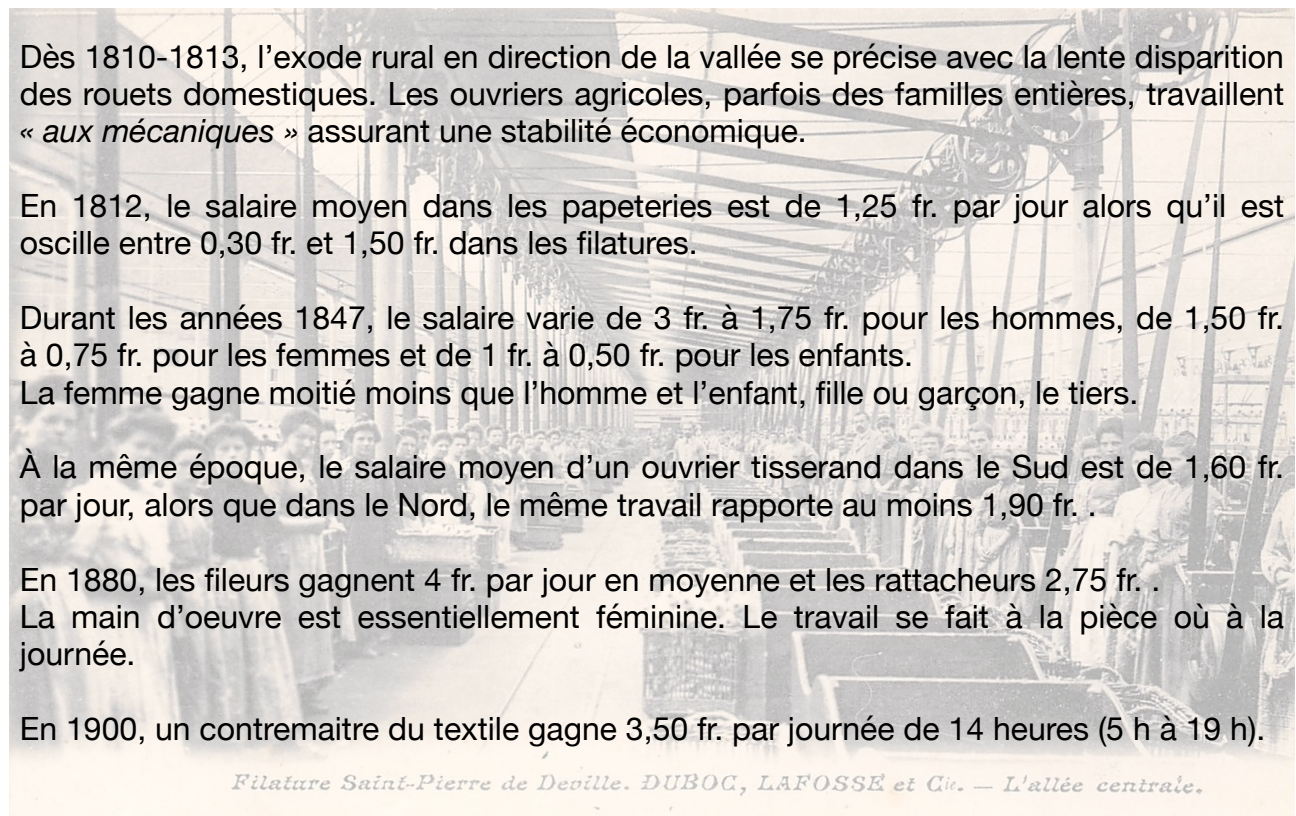


LE HOULME
Chateau Rondeaux

LE HOULME (Seine-Inférieure)
Cité Butler (dite des Anglais)



Salaire d'un ouvrier tisserand ³⁶



Temps de travail journalier

Ceux qui travaillent dans les nouvelles industries textiles sont soumis à des conditions de travail éprouvantes.

Par mesure de protection des mineurs, la loi de 1841 interdit le travail des enfants de moins de huit ans. De plus, ceux qui ne travaillent pas de nuit, le dimanche et les jours de fête, font en moyenne 14 heures de travail par jour.

Avant 1848, à Mulhouse, les ouvriers des industries de filature et de tissage travaillent 15 heures, de 5 heures du matin à 8 heures du soir, voire 9 heures parfois. Seule une pause d'une demi-heure est accordée pour le déjeuner et une pour le dîner. Le dimanche est le seul jour non travaillé³⁷.

En 1907, ... aux établissements de MM. Offroy à Malaunay, ... un seul ouvrier suffit à conduire sept ou huit métiers³⁸.

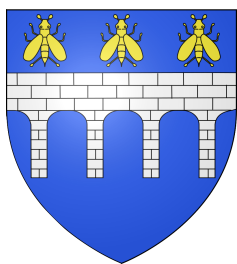
Carte postale : Filature Saint-Pierre de Deville. DUBOC, LAFOSSE et Cie. — L'allée centrale.

³⁶ Source ; Claude-Paul COUTURE et la ville de Barentin, *Images de Barentin au fil du temps passé*, 2003

³⁷ DELCOURT Roxanne, *Le tisserand*, Votre généalogie magazine, Laneuveville, 2010, numéro 35, p. 60-62

³⁸ Le Guetteur de Saint-Quentin et de l'Aisne. *La commission des douanes à Rouen*. 12 novembre 1907. numéro 179. p. 1

6. Présentation et cadre historique de la ville de Barentin



Ville de mariage du couple auteur.

D'azur au viaduc de trois arches et deux demies d'argent maçonné de sable, mouvant des flancs, surmonté de trois abeilles d'or rangées en chef.

Toponymie



L'étymologie du terme Barentin appartient à une forme d'origine gauloise, confirmée par le fait que tous les lieux gaulois habités et ayant eu quelques importance, étaient situés le long d'un cours d'eau. Les débuts de Barentin, en tant que village permanent, furent à l'endroit où le passage de la rivière était le plus commode, ainsi qu'aux points les meilleurs de franchissements des versants de la vallée.

Au radical Barant se serait ajouté le suffixe -inum pour conduire à la mention orthographique la plus anciennement connue figurant sur une charte de 1006 : Barentini³⁹. Toutefois, les spécialistes en onomastique sont encore partagés sur la signification de Barant, les uns pensant qu'il s'agirait d'un nom de lieu tandis que les autres supposent que ce serait un nom d'hommes, auquel on aurait ajouté une terminaison classique du bas-latin en -inus. On a également rapproché Barant de Barro lequel, en gaulois, désignait une extrémité boisée surélevée.

De toute manière, le mot Barentin a trait à une implantation topographique. D'après les sources écrites, on remarque une évolution graphique très rapide : Barentini (1006), Barentinus (1023) qui a constitué la forme gallo-romaine, Barentinum, dernière forme romane qui a conduit à Barentin (vers 1060).

En un demi-siècle, l'orthographe définitive s'est fixée, ce qui est rare⁴⁰.

Rattachements administratifs

La commune de Barentin se trouve dans l'arrondissement de Rouen du département de la Seine-Maritime.

Elle faisait partie depuis 1793 du canton de Pavilly de Seine-et-Oise.

Situation

Ville de 12 211 habitants (2018), Barentin est située dans la vallée verdoyante et agréable de l'Austreberthe et s'étend sur 1 274 hectares. Elle est bornée par les communes de Pavilly, Fresquienne, Pissy-Pôville, Roumare, Villiers-Ecalles et Bouville.

Distante de 20 km de Rouen et d'Yvetot (capitale du pays de Caux), c'est grâce à sa position de roulage, par les relais des malles-poste, située à l'intersection des grands axes qui joignent Paris au Havre et Dieppe à la vallée de la Seine, puis grâce au chemin de fer que la ville a connu d'importants facteurs de développement économique.

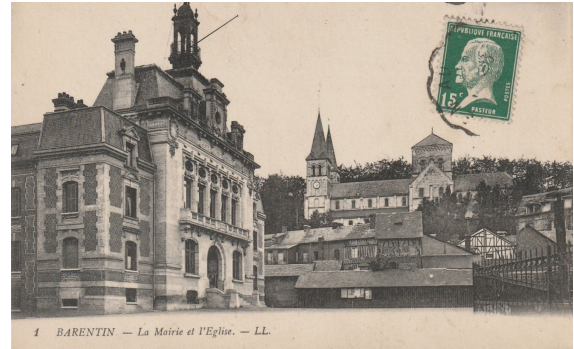
³⁹ BEAUREPAIRE François de, *Les noms des communes et anciennes paroisses de la Seine-Maritime*, A. et J. Picard, 1979, p. 37

⁴⁰ COUTURE Paul-Claude et La Ville de Barentin, *Images de Barentin au fil du temps passé*, Ville de Barentin, 2002, p. 6-7



Sainte-Austreberte serait née entre 630 et 633 à Marconne. Au cours d'une vie exemplaire, elle fonda l'abbaye de Montreuil-sur-Mer et fut abbesse du monastère de Pavilly. Son décès aurait eu lieu le 10 février 704. Son nom a été donné à la rivière traversant Barentin.

Cette carte postale ne représente pas les lieux de mariage du couple. La mairie est construite en 1902 et l'église, dès 1854.



Histoire

Dès 1006, « Barentin » se fait connaître et remarquer par ses activités économiques. Du Moyen Âge à aujourd'hui, les moulins, les papeteries, les filatures, puis la haute technologie ont marqué le développement de la ville.

C'est dès le XVIIIe siècle que l'activité principale de l'agriculture cède progressivement sa place à des tisseurs et des fileurs.

La Révolution, l'Empire et les régimes politiques successifs ne laissent pas beaucoup de traces et n'améliorent pas vraiment le sort de la population.

A partir de 1820, l'urbanisation se développe particulièrement autour des manufactures avec la construction des maisons ouvrières attirant une nombreuse population et dès lors, les moulins à papier, à blé et à huile de rabatte et de colza se transforment peu à peu en moulin mécanique pour les filatures.

En 1840, la voiture omnibus est tirée par quatre chevaux pour son voyage à Rouen et à Yvetot.

C'est lors de l'édification du viaduc que fût découvert des vases en terre et en verre de l'époque gallo-romaine, des anneaux de bronze et des statuettes... prouvant que le site a été habité à l'époque mérovingienne d'où un cimetière franc.

Le 10 janvier 1846 à 5 heures 45, sur la ligne Paris-Le Havre, le viaduc ferroviaire de Barentin s'effondre et le 21 mars 1847, c'est l'inauguration officielle du viaduc et de la ligne Rouen-Le Havre.

Ce n'est qu'après la guerre de 1870-71 et de son occupation par les troupes prussiennes que la ville connaît une certaine prospérité avec le chemin de fer, le bureau télégraphique et l'installation de l'eau potable.

C'est aussi vers cette époque-là que les établissements de filature de lin, chanvre, jute et coton prennent de plus en plus d'importance.

Le 20 février 1924 arrive le réseau de la basse tension électrique remplaçant l'éclairage public à gaz de 1810.

Visites de personnalités

Le 28 juin 1786, le roi Louis XVI, voyageant en Normandie, descendit de sa berline et s'arrêta à Barentin le temps d'un changement de chevaux.

Le 13 septembre 1888, lors de sa visite en Normandie, après le Havre et avant Rouen, la ville reçoit la visite du président de la République Sadi Carnot.

*[...] A Barentin, dernier arrêt. M. Leseigneur assure M. Carnot du dévouement de la ville qu'il représente à la République et à son Président. Le curé de Barentin lui offre ses hommages et l'assure qu'il travaille pour la France et pour la République. Enfin M. Hendlé présente M. Badin, qui dit que si le Président s'était arrêté plus longtemps, tous les ouvriers de sa filature, – auraient tenu à l'honneur de lui faire cortège. [...]*⁴¹

Le 17 avril 1895 à 8 heures 15, c'est le président Félix Faure qui s'arrête à Barentin⁴².

Et le 27 juin 1954, c'est le président René Coty qui s'y arrête.

Une branche des seigneurs de Barentin donna des personnalités politiques à l'île de Jersey au Moyen Âge notamment deux homonymes connus sous le nom de Drouet de Barentin.

Quelques écrits sur Barentin

*« Bourg du Pays de Caux en Normandie, à trois lieuës de Roüen, à quatre de Caudebec, & à pareille distance d'Yvetot. Il est situé entre Villers & Pavilly, sur la petite rivière d'Enne qu'on y passe sur un pont. C'est la route ordinaire de ceux qui vont de Roüen à Fécamp, & à Saint Vallery en Caux. Il y a sur cette paroisse dix-sept fiefs, des moulins à papier, & pour d'autres usages, & deux chapelles fondées ; celles de Saint Elier, & une autre au hameau de la Truamont. Mémoires dressez sur les lieux »*⁴³.

[...] Le 14. Je m'avance vers Barentin, à travers abondance de pommes et de poires, et un pays meilleurs que la manière dont il est cultivé : j'arrive à Yvetot, qui est plus riche, mais plus mal administré. – Sept lieues.

*Le 15. Même pays jusqu'à Bolbec ; leurs enclos me font souvenir de l'Irlande, les clôtures sont de larges parapets fort hauts, bien plantés de haies, de chênes et de hêtres. Depuis Rouen jusqu'ici, il y a des maisons de campagne çà et là, que je suis bien aise de voir ; des fermes et des chaumières par-tout, et par-tout des manufactures de coton. [...]*⁴⁴

Personnalités liées

André MARIE, maire de Barentin de 1945 à 1974, est président du Conseil en 1948 et plusieurs fois ministre entre 1947 et 1954.

Françoise MABILLE, née BRÉANT, est la première femme sapeur-pompier officiellement reconnue en France par son engagement signé le 6 janvier 1974.

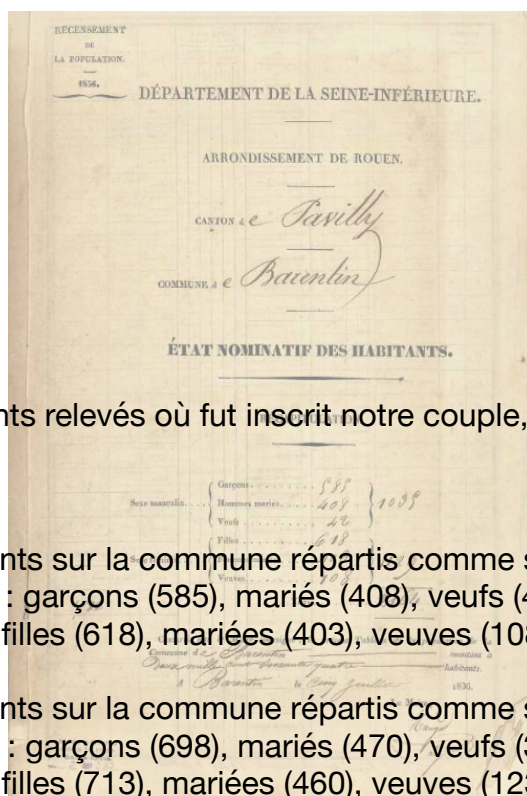
⁴¹ Journal de Rouen, *Voyage du président de la République*, 14/09/1888, numéro 258, p. 2/4

⁴² Journal de Rouen, 18/04/1895, *Voyage de M. le président de la République*, numéro 108, p. 1/4

⁴³ CORNEILLE Thomas, *Dictionnaire universel, géographique et historique*, tome 1, Paris, Coignard, 1708, p. 292

⁴⁴ YOUNG Arthur, *Voyages en France, pendant les années 1787, 88, 89 et 90*. Tome 1, Paris, 1794, p. 247

Démographie des Barentinois



Selon les recensements relevés où fut inscrit notre couple, il y avait à Barentin :

En 1836, 2164 habitants sur la commune répartis comme suit¹ :

- sexe masculin : garçons (585), mariés (408), veufs (42) = 1035
- sexe féminin : filles (618), mariées (403), veuves (108) = 1129

En 1841, 2502 habitants sur la commune répartis comme suit² :

- sexe masculin : garçons (698), mariés (470), veufs (38) = 1206
- sexe féminin : filles (713), mariées (460), veuves (123) = 1296

En 1851, 3073 habitants sur la commune répartis comme suit³ :

- sexe masculin : garçons (844), mariés (586), veufs (41) = 1471
- sexe féminin : filles (905), mariées (554), veuves (143) = 1602

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
1 510	1 900	1 859	1 438	1 788	2 164	2 502	3 018	3 073
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
2 671	3 072	3 290	2 729	3 172	3 743	4 275	4 418	5 082
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
5 570	6 039	6 201	6 299	6 251	5 989	5 490	5 279	6 371
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
7 962	9 790	10 773	12 364	12 721	12 836	12 208	12 239	12 061
2018	-	-	-	-	-	-	-	-
12 211	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Wikipédia

De 1962 à 1999 : population sans doubles comptes ;
pour les dates suivantes : population municipale.
(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006)

¹ AD 76, Barentin, Recensement 1836, p. 1/93

² AD 76, Barentin, Recensement 1841, p. 2/107

³ AD 76, Barentin, Recensement 1851, p. 102/102

Chapitre III

Etude anthroponymique des patronymes

Chez les Romains et chez les Grecs, on désignait les individus par un nom patronymique, mais aussi par un prénom et un surnom qui marquait la filiation.

Vers le Ve siècle jusqu'à l'an Mil, n'oublions pas les invasions germaniques avec les francs qui apportent leur composante dans les prénoms.

En France et chez les peuples chrétiens particulièrement, il est d'usage de ne porter que le nom d'un saint au moment du baptême.

Au Moyen Age, vers le XIIe siècle, des seigneurs féodaux y ajoutent le nom des terres qu'ils possédaient. De là, vient la particule qui ne désigne pas forcément la noblesse.

Pour les roturiers, on les désigna par leur nom de baptême associé à celui de leur père ou de leur profession.

Dès le XIIIe siècle, on y ajouta un surnom venant de la profession, d'une particularité physique, caractérielle, de la condition sociale, d'une nationalité, d'un lieu d'habitation...

Ce surnom, dans un soucis d'équité homme/femme, finira par devenir le nom de famille que nous connaissons actuellement bien que maintenant on puisse lui adjoindre le nom patronymique et matronymique dans la composition de son choix.

C'est en Normandie, et particulièrement en Basse-Normandie, que l'on trouve le plus grand nombre de matronymes. Cette coutume perdure après la Révolution et en cas de naissance illégitime, le prénom de la mère est donné à l'enfant nouveau-né en guise de nom de famille. Attention, tous les porteurs de noms issus de prénoms ne désignent pas forcément une naissance illégitime.

En Normandie, il était d'usage de désigner une femme mariée ou une veuve par le nom de famille de son mari.

Ce qui fait que pour le patronyme de MICHEL, choisi pour l'étude du mémoire, on peut parler de la mère Michel au masculin.



Blasonnement⁴⁵ :

D'argent au chat contourné de sable allumé, timbré de la banderole : « Yolande ; mère Michel, Moumouth ; Faridole »

⁴⁵ LA BÉDOLLIÈRE Émile de, « *Histoire de la mère Michel et de son chat* », Paris, E. Blanchard, seconde édition, 1853, p. 106/118

1. Origine du nom MICHEL

Ce patronyme d'origine biblique, dérive du nom de baptême Michel très fréquemment porté en France, signifie « qui est comme Dieu », sorte de cri de guerre de la milice céleste. Il était archange, c'est-à-dire « chef des anges », protecteur du peuple de Dieu.

Dérivé du nom :

MIGUEL, MAZEL, MASSOL, MICHELI, MOUGEL, MOUCHEL, MICELI, MACIEL.

MICHAUD, MICHAUT, MICHAUX, MICHEAU ; plus rares sont MICHEU et MICHU, sans doute considérés comme vulgaires, de même que MICHÉ ou MICHET, qui ont désigné de bonne heures une dupe des femmes, un *miché*.

Mais MICHON, MICHOT, MICHOU et MICHOUX, MICHARD, sont fréquents, de même que les diminutifs des précédents : MICHELET, MICHELIN, MICHELAUD, MICHELOT, MICHELON, MICHALET, MICHALON, MICHALOT et leurs variantes ; MICHAUDET, MICHAUDEL, MICHAUDEAU.

De nombreux MICHELET pourraient d'ailleurs s'expliquer par michelet : « celui qui a fait le pèlerinage de Saint-Michel-au-Péril-de-la-Mer » (le Mont Saint-Michel actuel).

Les formes normandes-picardes sont normalement MIQUEL, d'où MIQUELON et MIQUELARD (rare). Quelques formes en MIGUET, MIGOT, et exceptionnellement MIHIEL, ancienne prononciation du nom du saint (d'où le nom de lieu Saint-Michel), et peut-être MIEL⁴⁶.

Saint-Michel (29 septembre) est aussi le jour de la date de paiement des fermages par les fermiers après la récolte : c'est en conséquence la date traditionnelle d'expiration des baux ruraux⁴⁷.

Répartition

Sur la planisphère de Geneanet, on peut y voir la répartition du patronyme MICHEL sur l'ensemble des 5 continents.

Sur la carte de Geopatronyme⁴⁸ pour la seule période de 1891-1915, on peut y voir la répartition par département.

Les départements les plus fonnés possèdent le plus de naissances. Se référer ensuite sur le libellé des départements pour y voir le nombre exact de naissances.

L'avantage de ce site sur Filae est de nous permettre de visualiser le nombre exact de naissances par département en fonction des différentes périodes choisies.

⁴⁶ CELLARD Jacques, VIAL Eric, *Trésors des noms de famille, des noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 2017, p. 64/477

⁴⁷ Wikipédia, *Saint-Michel*, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Michel> [27/02/2021]

⁴⁸ Geopatronyme, *La France des Michel*, <http://www.geopatronyme.com/cgi-bin/carte/nomcarte.cgi?nom=michel&submit=Valider&client=cdip> [16/02/2021]

Pour la période de 1891-1915, il a été recensé 15 673 naissances d'enfants porteurs de ce nom. La Normandie se place en 10^e position sur l'ensemble des départements français avec 330 naissances.

Pour celle de 1916-1940, nous passons à 19 568 naissances et la Normandie monte à la 8^e place des départements avec 526 naissances.

Pour la période suivante, 1941-1965, une forte progression passant à 26 392 naissances plaçant la Normandie en 4^e position avec 819 naissances.

Enfin, la dernière période de relevée de 1966-1990, une diminution de porteur de ce patronyme avec 23 856 naissances plaçant la Normandie à la 5^e position avec 788 naissances.

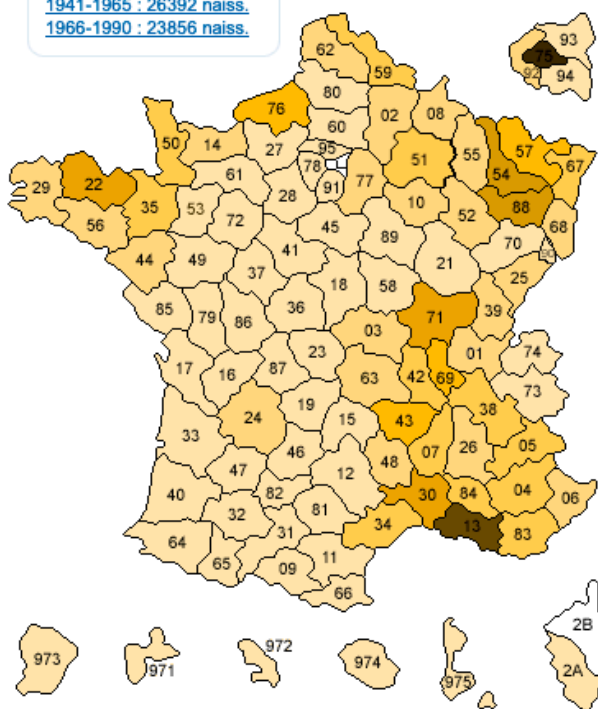
Il est à remarquer aussi que la Capitale perd également sa place de leader jusqu'ici détenue depuis le début des périodes en la positionnant en 3^e position avec 854 naissances juste derrière les Bouches-du-Rhône avec 1005 naissances et la Meurthe-et-Moselle avec 855 naissances.

En un siècle, on relève 85 489 naissances entre 1890 et 1990 dans 101 départements. Ce nom arrive au 12^e rang⁴⁹ des plus portés en France.

En France sur 101 départements, ce patronyme se trouve porté qu'en 5^e position en Normandie avec 2 463 personnes derrière Paris (6 184), les Bouches-du-Rhône (3 945), la Meurthe-et-Moselle (3 283) et la Moselle (2 484)⁵⁰.

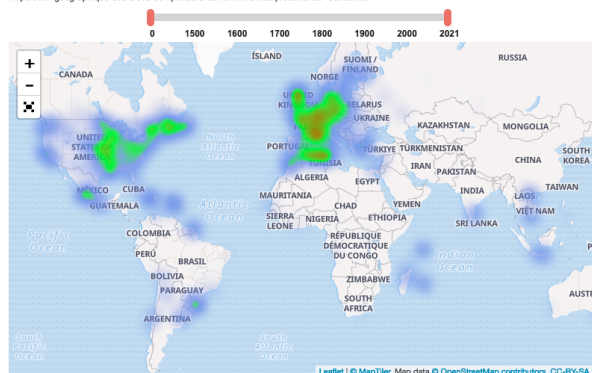
Choisissez la période :
[1891-1915 : 15673 naiss.](#)
[1916-1940 : 19568 naiss.](#)
[1941-1965 : 26392 naiss.](#)
[1966-1990 : 23856 naiss.](#)

La France des MICHEL
 entre 1891 et 1915



Statistiques géographiques

Répartition géographique des 2 085 884 porteurs du nom MICHEL présents sur Geneanet.



Geneanet, <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/MICHEL> [16/02/2021]

Geopatronymie, <http://www.geopatronymie.com/cgi-bin/carte/nomcarte.cgi?nom=michel&submit=Valider&client=cdip> [16/02/2021]

⁴⁹ Filae, *Tout savoir sur le nom Michel*, <https://www.filae.com/nom-de-famille/michel.html> [18/02/2021]

⁵⁰ Filae, *Le top des noms par départements*, <https://www.filae.com/nom-de-famille/nom-MICHEL-par-departement> [18/02/2021]

2. Origine du nom HURARD

Les traits physiques ont suscité un grand nombre de surnoms, flatteurs ou moqueurs, passés en noms de famille.

Ce patronyme, peu fréquent, représente un dérivé péjoratif de hure, en ancien français tête hirsute, chevelure désordonnée, sobriquet qui s'applique à un homme aux cheveux hérissés.

Hure, proprement « tête hérissée » (d'où tête de bête sauvage), a donné les surnoms Hure, Lahure ; Huré+ signifiait « hérissé » (du verbe *hurer*, hérisser ; cf. HÉRISSE), péjoratif **Hurard** ; Hurel+, -reau+ (var. Huriau) et Huret+ (Boulonnais, etc.), Hurot, dimin. de *hure*. Huron, « qui a la tête hérissée », au fig. « grossier », a été appliqué au XVIIe s. à une peuplade du Canada⁵¹.

Dérivé du nom :

HERARD, HEROUARD, HEROUART, HURARD, HERRARD, HIRARD, HIRARDIN, HARROUARD, HAROUARD, HIRIART

Répartition

Sur la planisphère de Geneanet, on peut y voir que la répartition du patronyme HURARD se concentre sur la France métropolitaine et plus particulièrement sur la région Normandie, mais également en Belgique.

Sur la carte de Geopatronyme⁵² pour la seule période de 1891-1915, on peut y voir la répartition par département.

Les départements les plus fonnés possèdent le plus de naissances. Se référer ensuite sur le libellé des départements pour y voir le nombre exact de naissances.

L'avantage de ce site sur Filae est de nous permettre de visualiser le nombre exact de naissances par département en fonction des différentes périodes choisies.

Pour la période de 1891-1915, il a été recensé 71 naissances d'enfants porteurs de ce nom.

La Normandie se place en 1^{ère} position sur l'ensemble des départements français avec 35 naissances.

Pour celle de 1916-1940, nous passons à 65 naissances et la Normandie se trouve toujours à la 1^{ère} place des départements avec 26 naissances.

Pour la période suivante, 1941-1965, une forte progression passant à 96 naissances confirmant la Normandie en 1^{ère} position avec 42 naissances.

⁵¹ DAUZAT Albert (1951) & MORLET Marie-Thérèse, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Larousse, 1989, p. 334/624

⁵² Geopatronyme, *La France des Hurard*, <http://www.geopatronyme.com/cgi-bin/carte/nomcarte.cgi?numero=0056200&periode=1> [21/02/2021]

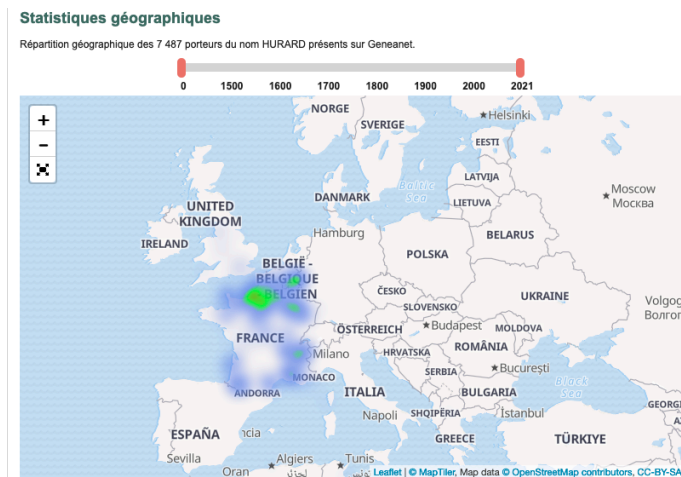
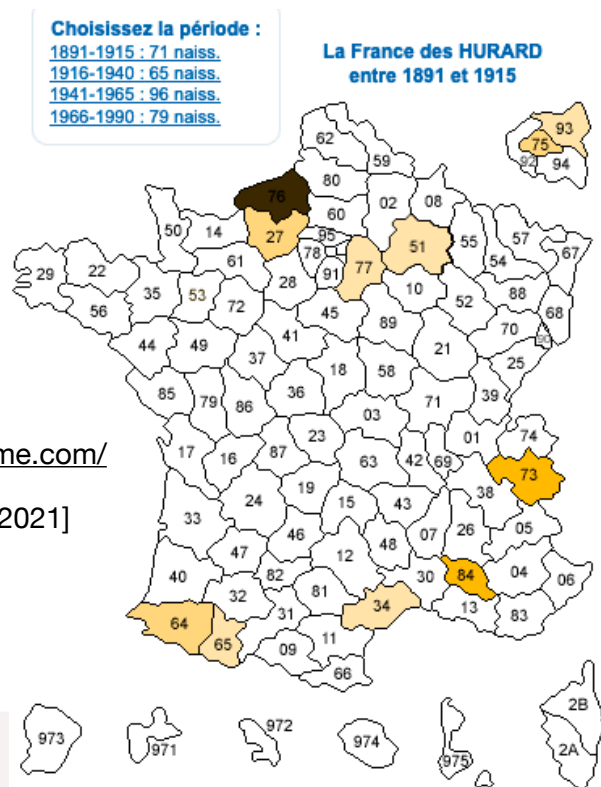
Enfin, la dernière période de relevée de 1966-1990, malgré une diminution de porteur de ce patronyme, ne démérite pas avec 79 naissances, maintenant la Normandie en 1^{ère} position avec 33 naissances.

En un siècle, on ne relève seulement que 311 naissances entre 1890 et 1990 sur 29 départements.

Ce nom arrive au 31 884^e rang⁵³ des plus portés en France.

En France, à ce jour, sur 29 départements, ce patronyme se trouve porté en 1^{ère} position en Normandie avec 136 personnes devant le Vaucluse (50), la Savoie (31), Paris (23) et l'Eure (13)⁵⁴.

Geopatronyme, <http://www.geopatronyme.com/cgi-bin/carte/nomcarte.cgi?numero=0056200&periode=1> [21/02/2021]



Geneanet, <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/HURARD> [21/02/2021]

⁵³ Filae, *Hurard : Tout savoir se ce nom de famille*, <https://www.filae.com/nom-de-famille/hurard.html> [18/02/2021]

⁵⁴ Filae, *Le top des noms par départements*, <https://www.filae.com/nom-de-famille/nom-HURARD-par-departement> [18/02/2021]

3. Origines des principaux autres noms de l'arbre

CARON⁵⁵

Forme savante du nom d'un saint chartrain du Ve siècle, tué par des bandits (en latin *Caraunus*, nom gaulois) ; aussi méridional. La forme populaire française est Chéron, avec divers hypocoristiques. — Hypocoristique, Carot.

LE GRESLE⁵⁶

(*graisle* vers 1100) [+ *grêlot*] : « long et mince ». Vient du latin *gracilis*, « gracile », dont il est l'aboutissement populaire. A pris une nuance péjorative.

LEMONNIER⁵⁷

(et Lemeunier, Nord-Ouest), variant surtout méridional Meunié, variant régionale Monnier et Lemonnier (Nord), Mounier et -nié (Sud-Est, Midi), Munier (Normandie), Maunier, « meunier », nom de profession.

LEREBOURS⁵⁸

Nom essentiellement porté en Normandie. Variantes : Lerebour, Lerebours, Lerbour, Lerbourg. Il correspond à l'adjectif d'ancien français « rebors », qui signifie au départ « hérissé, ébouriffé » (latin « reburrus »), et qui a pris ensuite divers sens figurés, le plus souvent péjoratifs : revêche, désagréable, hostile, déloyal. »

MALLET⁵⁹

Variant Malet (Nord et Nord-Est, variant Mallez), hypocoristique de MALO ; doit avoir aussi une autre valeur, étant donné le petit nombre des *Malo-Malon-Malot* par rapport au grand nombre des *Malet-Mallet*, et se rattacher à malle comme Lamalle et sans doute Malette. MALO, nom de saint breton (patron du célèbre port), a été un nom de baptême fréquent dans l'Ouest. D'où les noms de famille MALOD, MALOT, MALOUX, MALOUE, MALET. Mais MALLET et MALLEZ peuvent représenter des dérivés de *malle*, « bagage »⁶⁰.

⁵⁵ DAUZAT Albert (1951) & MORLET Marie-Thérèse, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Larousse, 1989, p. 89/624

⁵⁶ CELLARD Jacques, VIAL Eric, *Trésors des noms de famille, des noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 2017, p. 304/477

⁵⁷ DAUZAT Albert (1951) & MORLET Marie-Thérèse, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Larousse, 1989, p. 432/624

⁵⁸ Geneanet, *Origine du nom LEREBOURS*, <https://www.geneanet.org/nom-de-famille/LEREBOURS> [01/03/2021]

⁵⁹ DAUZAT Albert (1951) & MORLET Marie-Thérèse, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Larousse, 1989, p. 410/624

⁶⁰ CELLARD Jacques, VIAL Eric, *Trésors des noms de famille, des noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 2017, p. 62/477

MARTIN

Nom de baptême

Du latin *Martinus*, d'après le nom du dieu Mars. Saint Martin évangélisa la Gaule au I^{er} siècle. Son nom, extrêmement populaire [... par un jour de grand froid, un centurion ainsi nommé, partagea sa grande cape avec un pauvre hère rencontré au détour d'un chemin, geste qui en ces temps de très grande misère, frappa l'imagination des foules et dont le souvenir reste encore vivace de nos jours⁶¹.] est resté l'un des noms de familles les plus courants de France. Très nombreux diminutifs et variantes : MARTINET, MARTINEAU, MARTINAUD, MARTINOT, MARTINON, MARTHET, MARTET, et leurs formes abrégées : TINOT, TINAUD. Des formes italiennes ou espagnoles : MARTINEZ, MARTINI, MARTI ; et une forme basque : MACHIN. Au féminin, *Martine* est resté prénom ; mais le matronyme LAMARTINE, avec une particule récente et douteuse, est un nom de famille célèbre⁶².

PERRIER⁶³

« Carrier, tailleur de pierres », surnom de profession. — Aussi nom de lieu (Vendée, Puy-de-Dôme, etc.), comme Perrière (Côte-d'Or, Orne, Savoie, etc.) : « endroit pierreux », nom d'origine.

SEBIRE⁶⁴

Sèpe, féminin [+ *sep*, *sèbe* ; *sèble* (diminutif), *sébis*, masculin ; *cepa*, féminin (Corse)] : « clôture ». Disparu ou en désuétude. Du latin *soepes*, de même sens ou de son diminutif *soepula*.

⁶¹ CELLARD Jacques, VIAL Eric, *Trésors des noms de famille, des noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 2017, p. 284/477

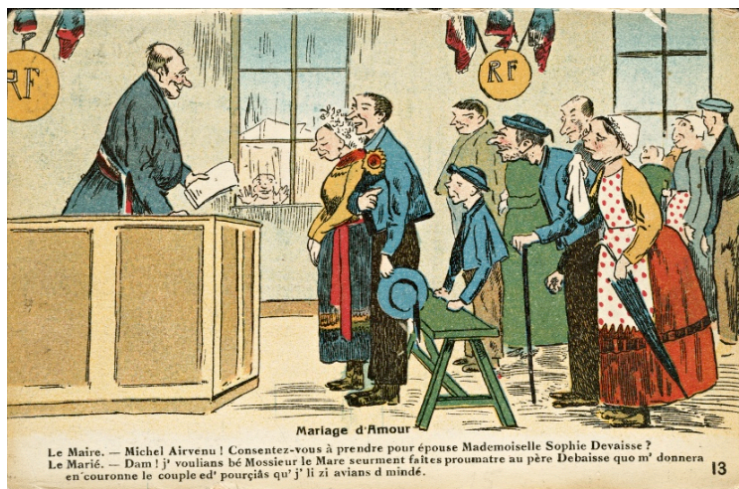
⁶² CELLARD Jacques, VIAL Eric, *Trésors des noms de famille, des noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 2017, p. 63/477

⁶³ DAUZAT Albert (1951), MORLET Marie-Thérèse, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Larousse, 1989, p. 476/624

⁶⁴ CELLARD Jacques, VIAL Eric, *Trésors des noms de famille, des noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 2017, p. 224/477

Chapitre IV - JEAN PROSPER MICHEL ET D'ADÈLE PAULINE HURARD

1. Le mariage du couple



Etape importante s'inscrivant dans la vie d'une personne, le mariage est aussi l'union de deux familles. C'est une source fondamentale du généalogiste, car il permet d'obtenir les parents des mariés, certains frères et sœurs des mariés, souvent témoins, mais aussi quelquefois les enfants du couple nés sous le drap, c'est-à-dire nés avant le mariage.

Ville_de_Paris-
Bibliotheque_Marguerite_Durand
CP920a-9x14cm

Pour mémoire, en 1837, la majorité civile est de 21 ans. La majorité matrimoniale est de 21 ans pour les filles et de 25 ans pour les garçons. Il est également question des sommations respectueuses faites aux parents pour l'accord de celui-ci.

Bénéficiant d'un mariage civil, seul reconnu depuis la Révolution française avec la constitution de 1792 et le code Civil de 1804 qui en définit les conditions, la cérémonie religieuse perdue dans les campagnes, soucieuses de traditions. C'est ici le cas.

L'âge moyen du mariage au XIXe siècle est de 27,9 ans pour les hommes et de 23,9 ans pour les femmes. Le pourcentage de célibat définitif des adultes à la campagne est de 5 % contre 13 % dans les villes⁶⁵.

C'est après la recherche du couple dans les tables décennales des AD que l'on peut, grâce à la date obtenue, trouver l'acte de mariage nous intéressant.

Le futur couple demeurant dans la même commune de Barentin (Seine-Maritime), les bans n'ont été publiés qu'en un seul lieu les 18 et 25 décembre 1836. La future mariée, Pauline est enceinte de sept mois environ et donnera naissance à Louis Frédéric MICHEL, le 10 mars 1837⁶⁶.

C'est à la Saint Alix, ce lundi 9 janvier 1837 à 11 heures que Louis MAUGER, adjoint au maire, remplissant par délégation les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune de Barentin, procède à la célébration du seul mariage de la journée entre Jean Prosper MICHEL, âgé de 26 ans et Adèle Pauline HURARD, âgée de 25 ans, sur leur commune de résidence. Tous deux sont journaliers⁶⁷.

⁶⁵ ROELANDT Sabine, *Mariage et généalogie*, Votre généalogie magazine, Laneuveville, 2010, numéro 35, p. 57

⁶⁶ AD 76, ° Louis Frédéric MICHEL, Barentin, NMD 1837, p. 16/73

⁶⁷ AD 76, x Jean Prosper MICHEL et Adèle Pauline HURARD, Barentin, NMD 1837, p. 3/73

Aucune dispense civile n'a été nécessaire pour le mariage.

L'acte de mariage nous informe sur les dates et les lieux de naissance des époux, à savoir le 28 mai 1810 à Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime) pour le futur⁶⁸ et le 9 juillet 1811 à Saint-Pierre-de-Varengueville (Seine-Maritime) pour la future⁶⁹.

Il nous précise du côté du futur époux, que son père, Jean Denis MICHEL est décédé le 8 janvier 1822 à Maromme (Seine-Maritime) et que sa mère, Marie Barbe CARON, journalière, est présente, donc consentante au mariage de son fils.

Du côté de la future épouse, enfant naturel, de père inconnu, sa mère Catherine Louise HURARD est décédée le 9 septembre 1812 à Saint-Pierre-de-Varengueville⁷⁰.

Il n'a pas été rédigé de contrat de mariage. Les futurs époux se contentent du régime légal s'appliquant automatiquement comme étant la communauté des biens, c'est-à-dire que tous les biens sont réputés être communs.

Lors du mariage, hormis la mère du futur époux, sont présents quatre témoins du couple. Du côté du futur époux, son oncle, Jacques MICHEL, âgé de 52 ans, journalier ainsi que son cousin, Jacques MICHEL, âgé de 22 ans, ouvrier de filature, tous deux demeurant au Houlme (Seine-Maritime).

Il n'y a pas de témoin spécifique pour la mariée, seuls deux témoins, amis du couple sont présents ; Louis SECARD, âgé de 28 ans et Guillaume GRAIN, âgé de 53 ans, tous deux journaliers et demeurant sur la commune de Barentin.

Juste après la cérémonie du mariage civil, sont reconnus et légitimés par le couple leurs deux enfants nés avant l'union. Marie Pauline MICHEL, née le 6 février 1832 à Barentin⁷¹ et Alphonse Frédéric MICHEL, né le 5 avril 1835 à Barentin⁷².

À l'issue de leur mariage, il ne leur sera pas remis de livret de famille qui ne sera institué que le 18 mars 1877.

Comme l'indique le registre de l'Archevêché, tout ce petit monde se dirige après le mariage civil, à l'église Saint-Martin de Barentin afin de recevoir la cérémonie religieuse de leur mariage comme l'atteste le registre BMS de 1837⁷³.

⁶⁸ AD 76, ° Jean Prosper MICHEL, Notre-Dame-de-Bondeville, NMD 1809-1810, p. 69/94

⁶⁹ AD 76, ° Adèle Pauline HURARD, Saint-Pierre-de-Varengueville, NMD 1809-1812, p. 59-60/93

⁷⁰ AD 76, x Jean Prosper MICHEL et Adèle Pauline HURARD, Barentin, NMD 1837, p. 3/73

⁷¹ AD 76, ° Marie Pauline MICHEL, Barentin, NMD 1831-1832, p. 7/158

⁷² AD 76, ° Alphonse Frédéric MICHEL, Barentin, NMD 1835, p. 18/84

⁷³ AD 76, xR Jean Prosper MICHEL et Adèle Pauline HURARD, Barentin, BMS 1837, 1 J 59/2

Contexte historique au moment du mariage⁷⁴

Dès 1835, le nombre d'ouvriers employés dans les filatures est supérieur à celui des ouvriers filant à domicile.

Depuis 1836, les communes sont incitées à ouvrir des écoles primaires pour y accueillir les filles et on compte parmi les conscrits 50 % d'analphabètes.

Leur mariage intervient sous la Monarchie de Juillet (1830-1848) de Louis-Philippe un an après le premier recensement de 1836.

En 1837, on trouve à Barentin, dans un ancien cimetière gallo-romain à l'ouest de l'église, des vases en terre et des fibules en bronze et en argent.

La « *Gazette des femmes* » réclame la suppression de l'article 210 du Code civil disposant que « *La femme doit obéissance à son mari* ».

Après une terrible épidémie de variole, bien que la tuberculose soit la première cause de mortalité, un mois après leur mariage, une épidémie de grippe sévit.

Le monde rural voit arriver les socs de charrue en acier et l'on se réunit dans les bars pour y consommer de l'absinthe et y lire le journal.

Le 4 juillet 1837, une loi sur les poids et mesures consacre le système métrique comme obligatoire⁷⁵. Jusqu'alors en Normandie, on utilisait par exemple le quarre⁷⁶ dont la mesure contenait 22 bottes de foin de 5 kg.

De nombreux travaux de réfection et d'amélioration des voies de communication ont lieu dans les campagnes. C'est aussi le début des liaisons transatlantique à partir du port du Havre.

Le 24 août 1837, c'est l'inauguration de la ligne de chemin de fer Paris-Saint-Germain-en-Laye qui fait dix-huit kilomètres de long avec pour terminus la gare du Pecq. Le 26, la ligne sera concédée pour 99 ans à une société privée.

Un nouveau délit interdit l'utilisation du terme « républicain ».

AVERS : Louis Philippe I Roi des Français.
Tête à droite coiffée d'une couronne de chêne.
REVERS : 5 Francs (millésime) dans une couronne de laurier et d'olivier.



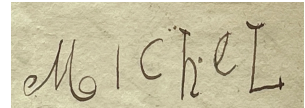
⁷⁴ Source SABOT Thierry, *Contexte : guide chrono-thématique*, Saint-Germain-Lespinasse, Thisa, 2007, cf. 1835-1839, 224 p.

⁷⁵ *Ephéméride*, Votre généalogie magazine, Laneuveville, 2012, numéro 49, p. 60

⁷⁶ *Mesures*, Votre généalogie magazine, Laneuveville, 2010, numéro 35, p. 22

2. Jean Prosper MICHEL (1810-1875)

Au décès de sa mère,
1838



C'est sous le Premier Empire de Napoléon 1^{er} que l'acte de naissance numéro 24, du 22 mai 1810, au nom de Jean Prosper MICHEL, indique qu'il est né le dimanche 20 mai 1810 à 9 heures sur la commune de Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime) du légitime mariage, de Jean Denis MICHEL, ouvrier en filature et de Marie Barbe CARON, du 27 août 1808 à Le Houlme (Seine-Maritime)⁷⁷.

Le nouveau né a un prénom, Jean, en commun avec son père.

Seul sont précisé sur l'acte l'officier de l'état civil, qui n'est autre que le maire CROMIER, ainsi que le père en qualité de déclarant accompagné de deux témoins, Etienne QUESNEL, journalier, âgé de 52 ans, demeurant à Maromme (Seine-Maritime) et Nicolas FINOTTE, boucher, âgé de 60 ans, demeurant à Notre-Dame-de-Bondeville.

Comme souvent, se remettant des suites de l'accouchement, la mère est absente de la déclaration.

L'acte porte trois signatures dont celle de Jean Denis MICHEL à l'exception d'Etienne QUESNEL.

Il est à remarquer que sur son acte de baptême, il est indiqué que l'enfant est « né d'hier », soit le 19, alors que l'état civil le donne être né le 20⁷⁸.

Il est fils unique⁷⁹ (cf. chap. IV, 4).

Il a au moins passé son enfance à Maromme jusqu'à ses 11 ans (décès de son père Jean⁸⁰ en 1822). Nous sommes sous la Seconde Restauration de Louis XVIII.

C'est sous la Monarchie de Juillet de Louis-Philippe que Jean Prosper MICHEL réside, depuis au moins 1832, sur la commune de Barentin.

Le 6 février 1832, il déclare la naissance de sa fille, Marie Pauline⁸¹ sur la commune de Barentin et le 5 avril 1835, celle de son fils, Alphonse Frédéric⁸².

En 1836, il demeure toujours sur la commune de Barentin et forme déjà un couple avec Adèle Pauline HURARD dans le foyer portant le numéro 493 du registre de recensement communal⁸³.

⁷⁷ AD 76, ° Jean Prosper MICHEL, Notre-Dame-de-Bondeville, NMD 1809-1810, p. 69/94

⁷⁸ AD 76, b Jean Prosper MICHEL, Notre-Dame-de-Bondeville, 1 J 503/1, BMS 1809-1813

⁷⁹ AD 76, Conseil de révision 1830, Maromme, 1 R 1571

⁸⁰ AD 76, + Jean Denis MICHEL, Maromme, NMD 1822, p. 4/103

⁸¹ AD 76, ° Marie Pauline MICHEL, Barentin, NMD 1831-1832, p. 7/158

⁸² AD 76, ° Alphonse Frédéric MICHEL, Barentin, NMS 1835, p. 18/84

⁸³ AD 76, Recensement 1836, Barentin, p. 82-83/93

Trois enfants (deux garçons et une fille) appartiennent à ce ménage.
 Agé de 6 ans, Henri, le plus âgé des enfants, de sexe masculin, porte le patronyme de HURARD.

Les deux autres enfants, Pauline et Frédéric MICHEL, âgés respectivement de 4 ans et 1 an sont reconnus et légitimés le 9 janvier 1837 à Barentin au mariage de leurs père et mère, Jean Prosper et Adèle Pauline HURARD⁸⁴ (cf. chap. 4-1).

Le 20 avril 1838, il déclare le décès de sa mère, Marie Barbe CARON sur la commune de Barentin où il demeure⁸⁵.

Le 29 juillet 1839, il y déclare la naissance de son fils, Prosper Théophile⁸⁶.

Sur le recensement de 1841, le couple demeure sur le hameau des Campeaux⁸⁷ de la commune de Barentin⁸⁸.

NUMÉRO D'ORDRE			NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	TITRES, QUALIFICATIONS, ÉTAT OU profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						OBSERVATIONS.		
général.	des rues, villages, hameaux, etc.	des ménages.				Sexe masculin.			Sexe féminin.					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
<i>Suite du hameau des Campeaux</i>														
9996	164	440	Caron	Joseph										
9997	165	440	Caron	Joseph										
9998	166	442	Michel	Prosper	journalier									
9999	167	442	Michel	Pauline										
9990	168	442	Michel	Henri	colporteur									
9991	169	442	Michel	Pauline										
9992	170	442	Michel	Frédéric										
9993	171	442	Michel	Jules										
9994	172	442	Michel	Théophile										
9995	173	443	Caron	Marie Barbe										

Recensement 1841, Barentin, p. 93/107

⁸⁴ AD 76, x Jean MICHEL et Adèle HURARD, Barentin, NMD 1837, p. 3/73

⁸⁵ AD 76, + Marie Barbe CARON, Barentin, NMD 1838, p. 18/66

⁸⁶ AD 76, ° Prosper Théophile MICHEL, Barentin, NMD 1839, p. 37/71

⁸⁷ Il s'agit d'un toponyme roman dérivé de campus = champ

⁸⁸ AD 76, Recensement 1841, Barentin, p. 93/107

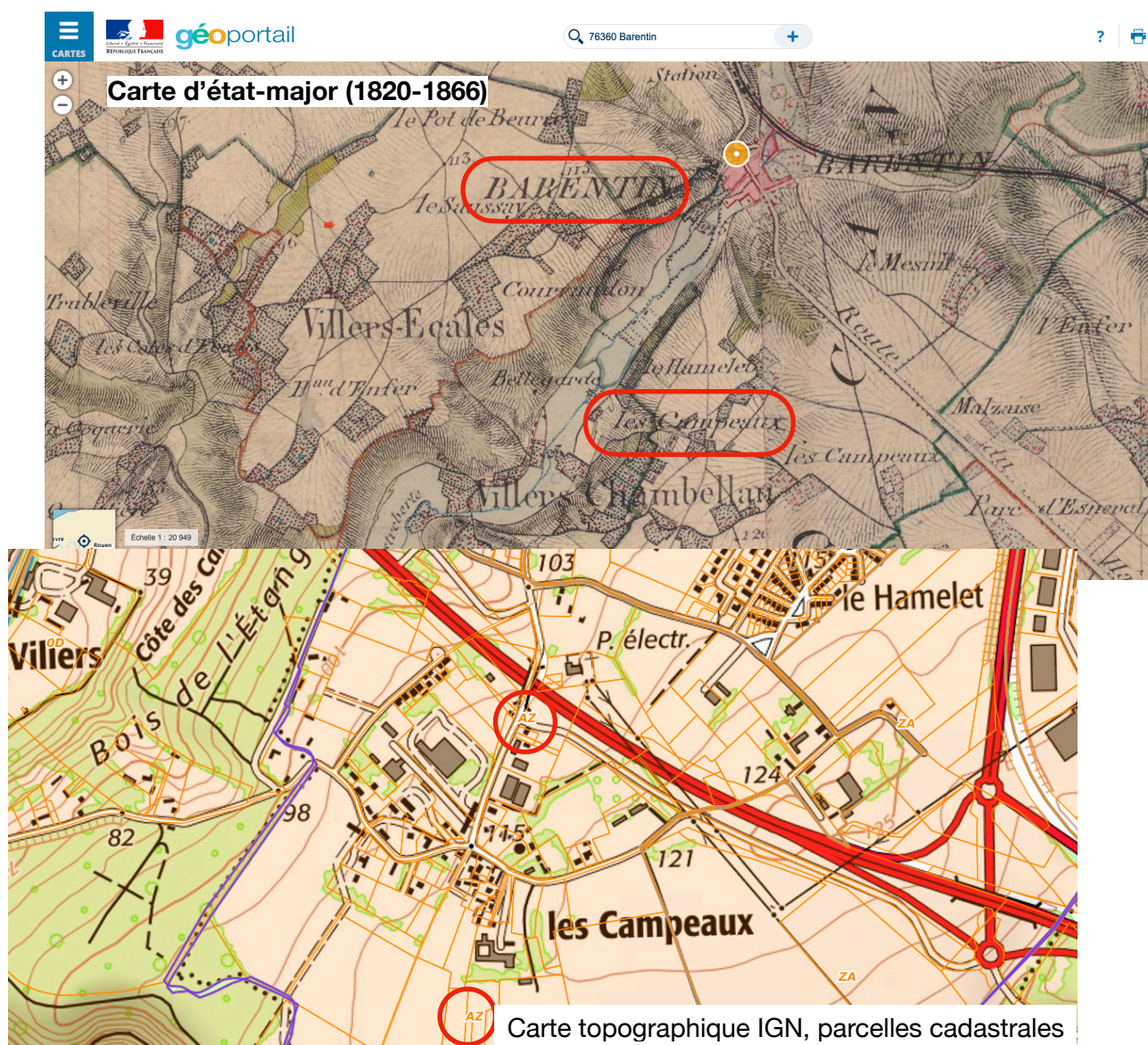
Ils forment le ménage numéro 442 qui est composé de Jean Prosper, de sa femme Adèle Pauline, toujours journaliers, des enfants Henri et Marie Pauline MICHEL, rattacheurs et de Alphonse Frédéric, Jules et Prosper Théophile MICHEL.

Par la visualisation sur la carte d'état-major de 1820-1866, on obtient une précision sur la localisation de son logement situé dans le sud de Barentin.

C'est sous la Deuxième République de Louis Napoléon Bonaparte et dans le recensement de 1851 que le couple demeure toujours sur le hameau des Campeaux de la commune de Barentin⁸⁹.

Ils forment le ménage numéro 34 qui est composé de Jean Prosper, de sa femme Adèle Pauline, journaliers, de Benoît HURARD, fileur, des enfants Prosper Théophile et Marie Pauline MICHEL, rattacheurs et de Alphonse Frédéric MICHEL, fileur.

Il est précisé qu'il est de nationalité française et de religion catholique.



⁸⁹ AD 76, Recensement 1851, Barentin, p. 87-88/102

Sur la carte IGN du site Géoportail, il est visible que la parcelle cadastrale de la commune de Barentin où vit le ménage MICHEL, actuellement correspond à la section AZ du hameau les Campeaux.



AD 76, Plan du hameau des Campeaux en 1769, 12 Fi 288

Pour revenir sur le recensement de 1836, il y a un enfant prénommé Henri, âgé de 6 ans, donc né vers 1830 et portant le patronyme de HURARD alors que sur ceux de 1841 et 1851, on retrouve un Henri MICHEL et plus de trace de Henri HURARD.

Il doit s'agir de la même personne, car vu son âge, il n'a pu quitter le foyer familial.

Dans les tables décennales des communes avoisinantes, aucune personne ne correspond à ces patronymes.

Le 16 février 1852 à Barentin, Jean Prosper est présent et consentant au mariage de sa fille Marie Pauline avec Jean Baptiste OUARD⁹⁰.

Le 4 mai 1861, sous le Second Empire de Napoléon III, le couple MICHEL-HURARD demeure à Perriers-sur-Andelle (Eure), comme il est indiqué sur l'acte de mariage de leur fils Prosper Théophile MICHEL avec Désirée Onésime PIZIAUX célébré à Eslettes⁹¹. La présence de Jean Prosper vaut son consentement au mariage de son fils.

⁹⁰ AD 76, x Jean Baptiste OUARD et Marie Pauline MICHEL, Barentin, NMD 1852, p. 18/100

⁹¹ AD 76, x Prosper MICHEL et Désirée PIZIAUX, Eslettes, NMD 1861, p. 10-11/21

En 1866, le couple demeure au Village sur la commune d'Eslettes et forme le ménage numéro 16 de la 12^e maison. Jean Prosper, âgé de 57 ans et sa femme Pauline, âgée de 55 ans sont toujours journaliers⁹².

Ils se trouvent juste à côté de leur fille Marie Pauline, ouvrière de filature, âgée de 34 ans, et de son mari, Jean Baptiste OUARD, cultivateur, âgé de 36 ans, ainsi que des deux enfants du couple, Augustine, ouvrière de filature, âgée de 12 ans et Florence, âgée de 23 mois⁹².

On remarque que l'orthographe du genre, Jean Baptiste OUARD, est différente de celle de son mariage, mais la prononciation reste identique. A l'époque, l'orthographe n'est pas encore figée. La signature de l'intéressé ne comporte pas de « H », de même que son acte de naissance⁹³.

A handwritten signature in black ink that reads "Ouard". The letters are cursive and somewhat stylized, with a prominent 'O' and 'u'.

Au début de la Troisième République de Mac Mahon, le samedi 6 février 1875, en son domicile d'Eslettes, Jean Prosper MICHEL rend son dernier souffle à 2 heures du matin⁹⁴. Il est âgé de 64 ans et laisse seule sa femme.

Son fils, Prosper Théophile MICHEL, rattacheur, âgé de 35 ans et son gendre, Jean OUARD, journalier, âgé de 44 ans sont les déclarants du décès.

Toute sa vie durant, Jean Prosper MICHEL aura été journalier.

D'une grande diversité de conditions, le terme de journalier désigne une personne payée à la journée.

Non spécialisé, effectuant les basses besognes, il peut être un petit artisan rural et travaille selon les besoins chez les autres là où il y a du travail, principalement dans les exploitations agricoles. Au vu de sa condition précaire, il s'apparente aux mendiants.

Durant les périodes hivernales, où le travail des champs est inexistant, il peut chez lui travailler à la filature ou au tissage.

Selon Jean Jacquart « *leur condition est très précaire, dépendant de l'embauche, très irrégulière, des salaires, généralement payés en nature ou de quelques sous, et surtout du prix des grains et du pain. Un accident de santé du chef de famille est grave. Ils sont extrêmement sensibles à la conjoncture des récoltes et glissent alors dans la pauvreté et l'étrance* »⁹⁵.

Il est difficile de trouver quelque chose de précis sur eux à l'exception peut-être d'un bail agricole s'ils étaient métayers.

⁹² AD 76, Recensement 1866, Eslettes, p. 3/18

⁹³ AD 76, ° Jean Baptiste OUARD, Le Bocasse-Valmartin, NMD 1830-1833, p. 3/89

⁹⁴ AD 76, + Jean Prosper MICHEL, Eslettes, NMD 1875, p. 12/29

⁹⁵ MERGNAC Marie-Odile, *Métiers d'autrefois : Artisans d'hier. Petits métiers des rues. Métiers agricoles - Le journalier*, Paris, Archives & Culture, 2014, p. 120/160

3. Adèle Pauline HURARD (1811-1878)

C'est sous le Premier Empire de Napoléon 1^{er} qu'Adèle Pauline HURARD voit le jour le lundi 8 juillet 1811 à 19 heures à Saint-Pierre-de-Varengueville (Seine-Maritime)⁹⁶. Elle est l'enfant naturelle non reconnue de père et de Catherine Louise HURARD, journalière, âgée de 40 ans dénommée comme fille, c'est-à-dire, non mariée.

Il est impossible de retrouver le père, du fait que l'enfant n'a pas été reconnu par la suite.

Bien que soit présent pour la déclaration Jean François LEROUX, prêtre desservant la paroisse de Saint-Pierre-de-Varengueville, on ne peut, contrairement à ma première idée, penser que Robert SEIGNEUR, majeur, présent soit le père de l'enfant.

Non mentionné dans l'acte, il est instituteur et il est le témoin de toutes les naissances précédentes et suivantes du registre avec Jean François LEROUX.

Contrairement à ce qui est marqué comme étant la date de naissance d'Adèle Pauline HURARD sur l'acte de mariage, elle est née le 8 juillet et non le 9.

Toujours d'après l'acte de naissance, Thérèse LEFEVRE veuve DESCHAMPS a certainement participé à l'accouchement. Elle en est la déclarante¹.

Baptisée le 9 juillet 1811, l'acte de baptême d'Adèle donne l'identité du parrain, Victor DAVID⁹⁷.

Alors qu'Adèle Pauline est âgée de 14 mois, elle perd sa mère Catherine Louise HURARD le 9 septembre 1812 à midi dans son domicile des Broches situé sur la commune de Saint-Pierre-de-Varengueville⁹⁸.

Les registres de recensement ne commençant qu'à partir de 1836, chez qui la petite orpheline a-t-elle été placée ?

Pas chez ses grands-parents maternels, ceux-ci sont déjà décédés.

C'est sous la Monarchie de Juillet de Louis-Philippe, âgée de 20 ans qu'elle vit certainement en concubinage avec Jean Prosper MICHEL, car on la retrouve sur la commune de Barentin (Seine-Maritime) où elle apparaît dans l'acte de naissance de sa fille Marie Pauline MICHEL, née le 6 février 1832⁹⁹.

Sur cet acte, dont l'âge correspond, y sont écrits les prénoms de Louise Pauline.

Sur l'acte de décès de sa fille Marie Pauline, elle est de nouveau mentionnée avec le prénom de Louise¹⁰⁰.

Louise pourrait bien être son surnom.

⁹⁶ AD 76, ° Adèle Pauline HURARD, Saint-Pierre-de-Varengueville, NMD 1809-1812, p. 59-60/93

⁹⁷ AD 76, b Adèle Pauline HURARD, Saint-Pierre-de-Varengueville, 1 J 690/1, BMS 1811

⁹⁸ AD 76, + Catherine HURARD, Saint-Pierre-de-Varengueville, NMD 1809-1812, p. 83-84/93

⁹⁹ AD 76, ° Marie Pauline MICHEL, Barentin, NMD 1831-1832, p. 7/158

¹⁰⁰ AD 76, + Marie Pauline MICHEL, Eslettes, NMD 1892, p. 29-30/47

À l'âge de 23 ans, sur la commune de Barentin, elle apparaît de nouveau dans l'acte de naissance de son fils Alphonse Frédéric MICHEL, né le 5 avril 1835¹⁰¹.

Enfin, lors du recensement de 1836 sur Barentin, il n'y a plus de doute possible, ils composent bien un foyer numéroté 493, avec Jean Prosper MICHEL, âgé de 25 ans, de Henri HURARD, âgé de 6 ans, de Marie Pauline MICHEL, âgée de 4 ans et de Alphonse Frédéric MICHEL, âgé de 1 an¹⁰².

Certainement contraint par la pression de conformité, alors enceinte de 7 mois, le 9 janvier 1837 à Barentin, elle se marie avec Jean Prosper MICHEL¹⁰³ (cf. chap. IV, 1).

Agée de 28 ans, elle est citée dans l'acte de naissance de son fils Prosper Théophile MICHEL, né le 20 juillet 1839 à Barentin¹⁰⁴.

Sur le recensement de 1841, le couple demeure sur le hameau des Campeaux de la commune de Barentin¹⁰⁵.

C'est sous la Deuxième République de Louis Napoléon Bonaparte, en 1851 que le couple demeure toujours sur le hameau des Campeaux de la commune de Barentin¹⁰⁶. Il est précisé qu'elle est de nationalité française et de religion catholique.

Le 16 février 1852 à Barentin, Adèle Pauline est présente et consentante au mariage de sa fille Marie Pauline MICHEL avec Jean Baptiste OUARD¹⁰⁷.

Le 4 mai 1861, sous le Second Empire de Napoléon III, le couple MICHEL-HURARD demeure à Perriers-sur-Andelle (Eure), comme il est indiqué sur l'acte de mariage de leur fils Prosper Théophile MICHEL avec Désirée Onésime PIZIAUX célébré à Eslettes¹⁰⁸. La présence d'Adèle Pauline vaut son consentement au mariage de son fils.

Adèle Pauline ne sait pas signer.

Sur le recensement de 1866, le couple Jean Prosper MICHEL et Adèle Pauline demeure au Village sur la commune de Eslettes et forme le ménage numéro 16 de la 12^e maison. Ils sont toujours journaliers et vivent à côté de leur fille Marie Pauline, ouvrière de filature, âgée de 34 ans et de son mari Jean Baptiste HOUARD, cultivateur, âgé de 36 ans ainsi que leurs enfants, Augustine, ouvrière de filature, âgée de 12 ans et Florence, âgée de 23 mois¹⁰⁹.

¹⁰¹ AD 76, ° Alphonse Frédéric MICHEL, Barentin, NMS 1835, p. 18/84

¹⁰² AD 76, Recensement 1836, Barentin, p. 82-83/93

¹⁰³ AD 76, x Jean Prosper MICHEL et Adèle Pauline HURARD, Barentin, NMD 1837, p. 3/73

¹⁰⁴ AD 76, ° Prosper Théophile MICHEL, Barentin, NMD 1839, p. 37/71

¹⁰⁵ AD 76, Recensement 1841, Barentin, p. 93/107

¹⁰⁶ AD 76, Recensement 1851, Barentin, p. 87-88/102

¹⁰⁷ AD 76, x Jean Baptiste OUARD et Marie Pauline MICHEL, Barentin, NMD 1852, p. 18/100

¹⁰⁸ AD 76, x Prosper MICHEL et Désirée PIZIAUX, Eslettes, NMD 1861, p. 10-11/21

¹⁰⁹ AD 76, Recensement 1866, Eslettes, p. 3/18

Au début de la Troisième République de Mac Mahon, le 6 février 1875 à 2 heures du matin, son mari, Jean Prosper MICHEL, rend son dernier souffle dans leur domicile situé à Eslettes¹¹⁰. Adèle est alors âgée de 63 ans.

Elle vivra un peu plus de 3 ans, entourée des siens avant de s'éteindre à son tour le samedi 13 avril 1878 à 2 heures du matin sur la commune d'Eslettes, heure identique au décès de son défunt mari. Son fils, Prosper Théophile MICHEL, rattacheur, âgé de 38 ans et son gendre, Jean HOUARD, journalier, âgé de 47 ans sont les déclarants du décès¹¹¹.

¹¹⁰ AD 76, + Jean Prosper MICHEL, Eslettes, NMD 1875, p. 12/29

¹¹¹ AD 76, + Adèle Pauline HURARD, Eslettes, NMD 1878, p. 14/41

4. Service militaire

Afin de retrouver des renseignements sur le parcours militaire, il faut rechercher dans la série R des affaires militaires.

Le tableau des communes du département de la Seine-Maritime donne l'indication du bureau militaire de rattachement¹¹².

COMMUNES	ARRONDISSEMENTS	CANTONS	BUREAU	CANTONS
Barentin	Rouen	Pavilly	Rouen nord	
Bihorel-lès-Rouen	Rouen	Darnétal	Rouen nord	
Emanville	Rouen	Pavilly	Rouen nord	
Eslettes	Rouen	Clères	Rouen nord	
Houlme (Le)	Rouen	Maromme	Rouen nord	
Pavilly	Rouen	Pavilly	Rouen nord	

C'est dans la préparation militaire et le recrutement de l'armée¹¹³ que l'on obtient les renseignements en fonction des archives disponibles et de ce que l'on recherche.

B) DE LA RESTAURATION A LA IIIEME REPUBLIQUE

1. Listes

Tableaux du recensement communal	1 R 667-893
Listes du tirage au sort	1 R 894-1035
Listes départementales du recrutement	1 R 1036-1071
Listes du tirage au sort et du recrutement cantonal	1 R 1072-1146
Listes du recrutement cantonal	1 R 1147-1462
Listes cantonales du contingent	1 R 1463-1534
Etats nominatifs	1 R 1535-1536
Etrangers réfugiés	1 R 1537-1541
Listes d'appel à l'activité	1 R 1542-1554
Conseil de révision	1 R 1555-1689

2. Organisation et fonctionnement

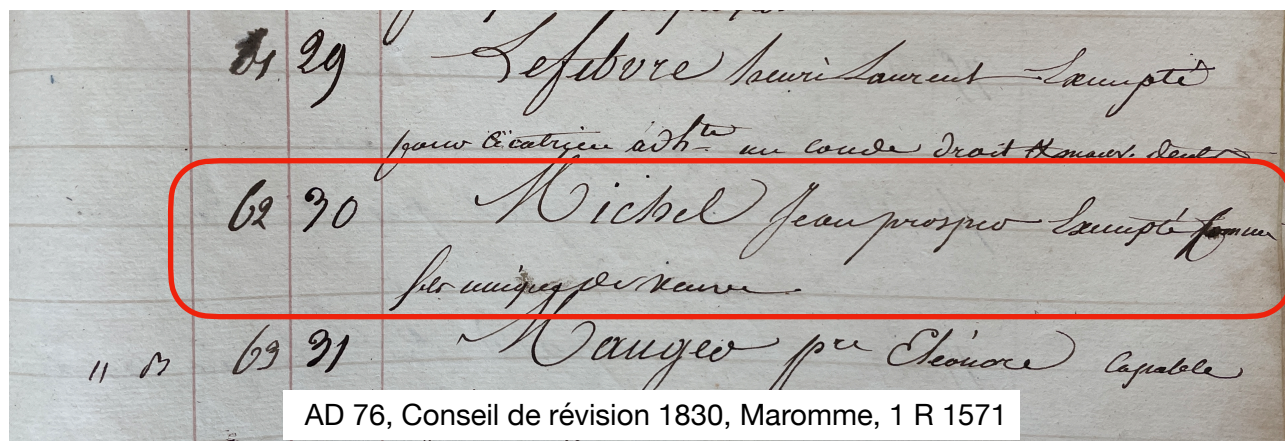
Généralités	1 R 1690-1694
Classes	1 R 1695-2228
Volontaires, engagés	1 R 2229-2283
Remplaçants	1 R 2284-2317
Etrangers	1 R 2318-2330
Bataillons d'Afrique	1 R 2331-2348
Réservistes	1 R 2349-2374
Défense nationale, réquisition civile	1 R 2375-2460
Levée de 1870	1 R 2461-2476

C'est à l'hôtel de Ville de Rouen, sous la Monarchie de Juillet de Louis-Philippe, que le 1^{er} mars 1831, dès 8 heures, Jean Prosper MICHEL, de la classe de 1830, est convoqué par le Conseil de révision du département de la Seine-Inférieure selon l'ordre du tirage au sort pour concourir à la force du contingent fixé au canton de Maromme.

¹¹² AD 76, Site Grammont, Cote 001R/

¹¹³ AD 76, Site Grammont, Cote 001R/1-3962

La décision à son égard est l'exemption en qualité de fils unique d'une veuve¹¹⁴.



AD 76, Conseil de révision 1830, Maromme, 1 R 1571

Transcription : 62 / 30 / MICHEL Jean Prosper, exempté pour un fils unique de veuve

On apprend qu'il est fils unique et que vu sa situation, il peut prétendre à un certificat de soutien de famille dans la mesure où il est indispensable économiquement à sa famille.

TABLEAU indicatif du dernier Numéro compris dans les Contingents cantonnaux, pour la Classe de 1830.

ARRONDS.	CANTONS.	NOMBRE D'HOMMES formant le contingent de chaque Canton.	DERNIER NUMÉRO compris dans le contingent	Observations
Rouen.	Boos	28	68	
	Buchy	18	43	
	Clères	28	49	
	Darnéta.l	43	121	
	Duclair	34	94	
	Elbeuf	51	106	
	Grand-Couronne.	45	132	manq. 6 hom
	Maromme	48	121	
	Pavilly	34	85	
	Ville de Rouen.	180	424	

On voit bien que malgré le manque de 6 hommes dans l'arrondissement de Rouen, le Conseil de révision a tenu compte de la situation personnelle en qualité d'homme de la famille en remplacement de son père décédé.

¹¹⁴ AD 76, Conseil de révision 1830, Maromme, 1 R 1571

Transcription des colonnes renseignées :

Numéro d'ordre : 4

Nom : MICHEL

Prénoms : Jean Prosper

Profession : Journalier

Lieu de décès : Eslettes, né à Notre-Dame-de-Bondeville

Âges : 64 ans

Date de décès : 6 février 1875

Indiquer si le décédé ou l'absent est célibataire, veuf, ou marié, et s'il a des enfants :

Marié à HURARD Adèle Pauline

Date de l'avertissement aux héritiers, légataires, etc. :

Certificat d'indigence du 28/10/1875 n°37

La recherche sur les mêmes tables de successions et d'absences concernant Adèle Pauline HURARD, donne les renseignements suivants¹¹⁶ :

Transcription des colonnes renseignées :

Numéro d'ordre : 57

Nom : HURARD

Prénoms : Adèle Pauline

Profession : SP

Lieu de décès : Eslettes

Âges : 66 ans

Date de décès : 13 avril 1878

Indiquer si le décédé ou l'absent est célibataire, veuf, ou marié, et s'il a des enfants :

Veuve MICHEL Jean Prosper

Date de l'avertissement aux héritiers, légataires, etc. : 23 janvier 1879

Numéro du sommier douteux sous lequel l'article a été relevé après l'expiration du délai :

Certificat négatif au 27 janvier 1879

Le certificat d'indigence établi à une date postérieure au décès renseigne la colonne des inventaires et indique que Jean Prosper et Adèle Pauline se trouvent dans un état de privation et/ou de dénuement absolu. Les frais d'obsèques peuvent être pris en charge par la commune.

Aucun certificat d'indigence n'a été trouvé dans les actes civil public en 3Q1225 aux AD 76. La mairie d'Eslettes ne possède aucun registre des délibérations du Conseil municipal de 1875 ou 1878 et aux AD 76, seuls sont numérisés ceux dès 1928.

D'ailleurs, bien plus tard la situation de certaines personnes ne doit pas s'améliorer car pour la fête nationale, *Le maire informe le Conseil [municipal] qu'une distribution de pain et de viande sera faite le 14 juillet 1929 aux indigents de la commune par la Commission administrative du bureau de Bienfaisance.*

Le Conseil décide que le programme de la fête nationale du 14 juillet sera le même que celui de l'année 1928. Fait et délibéré à Eslettes les jours, mois et an susdits¹¹⁷.

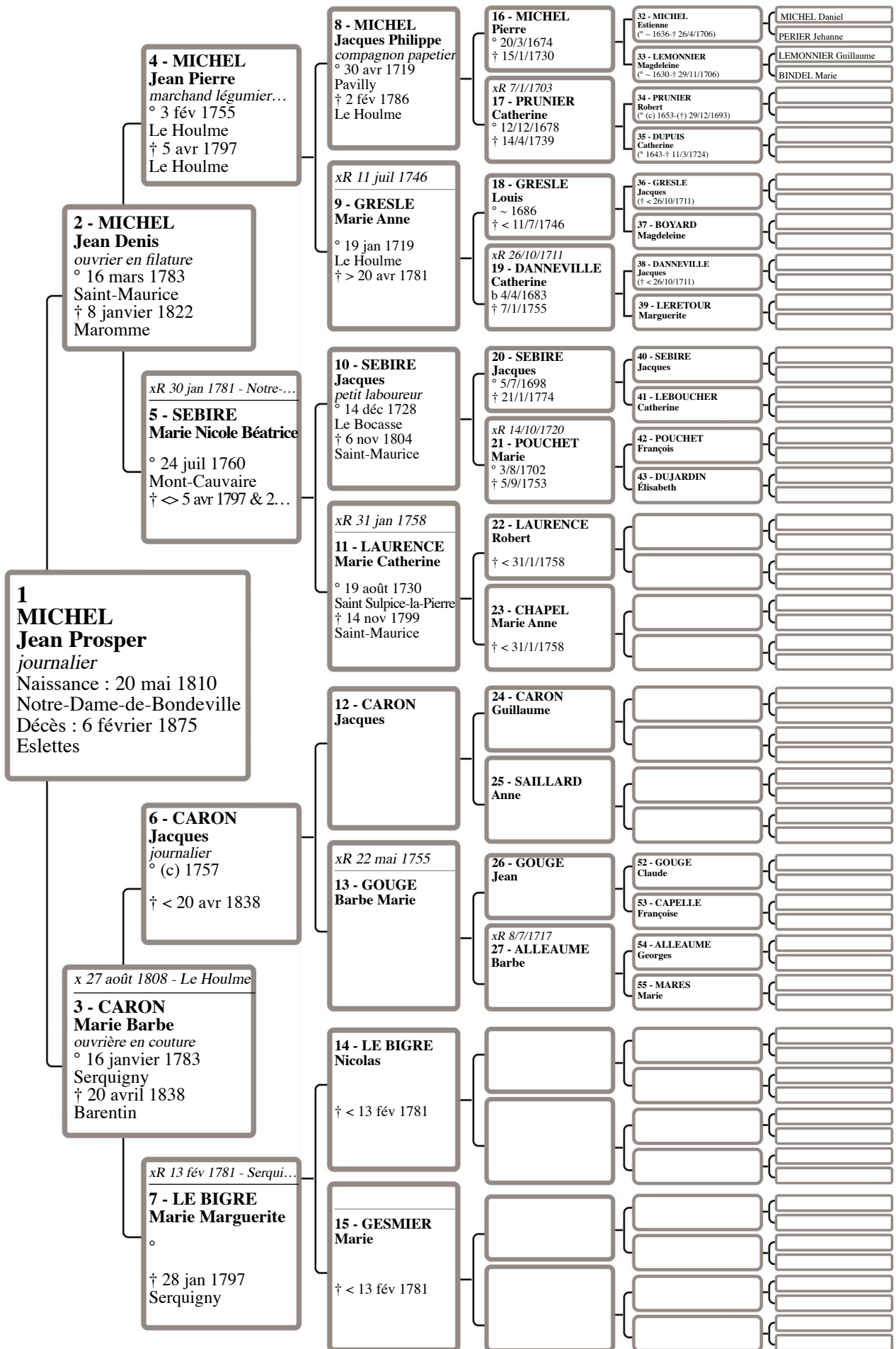
¹¹⁶ AD 76, Adèle Pauline HURARD, Clères, TSA 1875-1885, p. 94/195, 3Q12/159

¹¹⁷ AD 76, Délibérations du Conseil municipal, Eslettes, 3E120_022_0046

Chapitre V.

Ascendance agnatique du couple

Jean Prosper MICHEL et Adèle Pauline HURARD



1. Jean Denis MICHEL (1783-1822) et Marie Barbe CARON (1783-1838)

Le couple naît sous la royauté des Bourbons et le règne de Louis XVI.

Afin de remonter au maximum (cf. Chap. I-2), on s'intéresse à la généalogie agnatique, c'est-à-dire uniquement du côté paternel.

L'acte de mariage du couple initial, Jean Prosper MICHEL et Adèle Pauline HURARD, nous informe sur les parents de l'époux. Son père, Jean Denis MICHEL est décédé le 8 janvier 1822 à Maromme (Seine-Maritime) et sa mère, Marie Barbe CARON, journalière y est présente, donc vivante le 9 janvier 1837¹¹⁸.

Comme il est indiqué dans son acte de naissance, Jean Prosper MICHEL est né le 20 mai 1810 à 9 heures sur la commune de Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime) du légitime mariage, de Jean Denis MICHEL, ouvrier en filature et de Marie Barbe CARON, du 27 août 1808 à Le Houlme (Seine-Maritime)¹¹⁹.

C'est sous le Premier Empire de Napoléon 1^{er}, le samedi 27 août 1808 à 18 heures que sur la commune du Houlme, Jean Denis MICHEL, mécanicien, âgé de 25 ans, fils de feu Jean Pierre et Marie Nicole Béatrice SEBIRE se marie civilement avec Marie Barbe CARON¹²⁰, ouvrière en couture, née le 16 janvier 1783 à Serquigny (Eure)¹²¹. Elle est la fille de Jacques CARON (1757-), journalier et de Marie Marguerite LE BIGRE (-1797) mariés le 13 février 1781 à Serquigny¹²².

Ne sachant pas écrire, le couple Jean Denis et Marie Barbe ne signe pas son acte de mariage.

Jean Denis est né et a été baptisé le dimanche 16 mars 1783 dans la paroisse de Saint-Maurice (Seine-Maritime) et il a eu comme parrain, Denis HARDY, son cousin et comme marraine Catherine SEBIRE, sa tante, côté maternel¹²³.

Jean Denis à une sœur aînée, Marie Béatrice MICHEL qui est née le 20 avril 1781 à Notre-Dame-des-Champs (Seine-Maritime)¹²⁴ et mariée avec Pierre Laurent FOUQUET au Houlme¹²⁵.

¹¹⁸ AD 76, x Jean Prosper MICHEL et Adèle Pauline HURARD, Barentin, NMD 1837, p. 3/73

¹¹⁹ AD 76, ° Jean Prosper MICHEL, Notre-Dame-de-Bondeville, NMD 1809-1810, p. 69/94

¹²⁰ AD 76, x Jean D. MICHEL et Marie Barbe CARON, Le Houlme, NMD 1808-1812, p. 26-27/222

¹²¹ AD 76, + Marie Barbe CARON, Barentin, NMD 1838, p. 18/66

¹²² AD 27, x Jacques CARON et Marie LE BIGRE, Serquigny, BMS 1761-1792, p. 256/399

¹²³ AD 76, b Jean Denis MICHEL, Saint-Maurice, BMS 1772-1790, p. 70/114

¹²⁴ AD 76, b Marie Béatrice MICHEL, Notre-Dame-des-Champs, BMS 1780-1784, p. 6/24

¹²⁵ AD 76, x Pierre Laurent FOUQUET et Marie Béatrice MICHEL, NMD 1808-1812, p.219/222

Marie Barbe CARON est née le jeudi 16 janvier 1783 et a été baptisée le lendemain, 17 janvier 1783 dans la paroisse de Serquigny et a eu pour parrain Charles PHILIPPE et pour marraine Marie Barbe CARON¹²⁶.

Le couple est né la même année à deux mois d'intervalle et c'est tous deux, à l'âge de 14 ans, qu'ils perdent un de leur parent.

La mère de Marie Barbe, Marie Marguerite LE BIGRE, le 28 janvier 1797 en son domicile de Serquigny¹²⁷ et le père de Jean Denis, Jean Pierre MICHEL, le 5 avril 1797 en son domicile du Houlme¹²⁸.

Le 22 mai 1810, Jean Denis appose sa signature sur la déclaration de naissance de son fils, Jean Prosper¹²⁹.



Sous la Seconde Restauration de Louis XVIII, le mardi 8 janvier 1822 à 7 heures, Jean Denis décède dans son domicile de la commune de Maromme des suites de maladie, il est âgé de 38 ans. Il était le fils légitime de Jean Pierre MICHEL, papetier et de Nicolle Béatrice SEBIRE¹³⁰.

Sous la Monarchie de Juillet de Louis-Philippe, lors des recensements de l'année 1836, Marie Barbe CARON ne laisse aucune trace de son inscription sur des communes de Barentin, Malaunay et Maromme.

Le vendredi 20 avril 1838 à 15 heures, elle décède à l'âge de 55 ans comme ouvrière en couture sur la commune de Barentin¹³¹.

Elle est inhumée le dimanche 22 avril 1838 dans le cimetière de Barentin en présence de son fils Jean Prosper MICHEL, journalier et de François HEDIER, clerc¹³².

On remarque que sur l'acte d'inhumation, il est écrit qu'elle est « *décédée d'hier* », soit le 21 avril par rapport à son acte de décès officiel du 20 avril.

¹²⁶ AD 27, b Marie Barbe CARON, Serquigny, BMS 1761-1792, p. 279/399

¹²⁷ AD 27, + Marie Marguerite LE BIGRE, Serquigny, NMD 1793-an XI, p. 158/310

¹²⁸ AD 76, + Jean Pierre MICHEL, Le Houlme, NMD 1796/09/22-1797/09/21, p. 7/10

¹²⁹ AD 76, ° Jean Prosper MICHEL, Notre-Dame-de-Bondeville, NMD 1809-1810, p. 69/94

¹³⁰ AD 76, + Jean Denis MICHEL, Maromme, NMD 1822, p. 3-4/103

¹³¹ AD 76, + Marie Barbe CARON, Barentin, NMD 1838, p. 18/66

¹³² AD 76, (+) Marie Barbe CARON, Barentin, 1 J 59/2, BMS 1838

2. Jean Pierre MICHEL (1755-1797) et Marie Nicole Béatrice SEBIRE (1760-)

Le couple naît sous la royauté des Bourbons et le règne de Louis XV.

Le décès de leur fils Jean Denis (1783-1822), le 8 janvier 1822 sur la commune de Maromme (Seine-Maritime) nous apprend qu'il est le fils légitime de Jean Pierre MICHEL, papetier et de Marie Nicole Béatrice SEBIRE¹³³.

Geneanet permet d'obtenir un début de piste sur l'union du couple le 30/01/1781. Après consultation du registre des mariages aux AD 76, c'est la confirmation de la source et des renseignements qui en découlent.

Comme souvent, les fiançailles sont célébrées quelques jours avant. Le dimanche 28 janvier 1781, à la paroisse de Notre-Dame-des-Champs du diocèse de Rouen, ont lieu les fiançailles du couple Jean Pierre et Marie Nicole¹³⁴. La future mariée est enceinte de 6 mois, de Marie Béatrice¹³⁵.

C'est sous la royauté des Bourbons et le règne de Louis XVI que le mardi 30 janvier 1781, à la paroisse de Notre-Dame-des-Champs (Seine-Maritime), a lieu le mariage religieux². Il unit Jean Pierre MICHEL, papetier, demeurant à Le Houlme (Seine-Maritime), fils de Jacques Philippe, compagnon papetier et de Marie Anne LEGRESLE avec Marie Nicole Béatrice SEBIRE, fille mineure de Jacques SEBIRE (1728-1804), petit laboureur et de Marie Catherine LAURENCE (1730-1799) mariés le 31 janvier 1758 à Mont-Cauvaire (Seine-Maritime)¹³⁶.

Au mariage du couple Jean Pierre et Marie Nicole, célébré par le curé BACHELÉ, sont présent Jacques, père de l'époux, Jacques Pierre MICHEL, marchand légumier, frère de l'époux de la paroisse du Houlme, Jacques SEBIRE, père de l'épouse, petit laboureur et Jacques SEBIRE, frère de l'épouse².

Au moment de son mariage, Jean Pierre est papetier.

Jean Pierre MICHEL est né le lundi 3 février 1755 à Le Houlme et a été baptisé le lendemain, 4 février à la paroisse de cette localité. Son parrain est Pierre ALEXANDRE qui lui transmet son deuxième prénom. Sa marraine, Marie LIENGARD est servante à la paroisse de Bondeville (Seine-Maritime)¹³⁷.

¹³³ AD 76, + Jean Denis MICHEL, Maromme, NMD 1822, p. 3-4/103

¹³⁴ AD 76, x Jean MICHEL et Marie SEBIRE, N.-D.-des-Champs, BMS 1780-84, p. 5-6/24

¹³⁵ AD 76, b Marie Béatrice MICHEL, Notre-Dame-des-Champs, BMS 1780-1784, p. 6/24

¹³⁶ AD 76, x Jacques SEBIRE et Marie LAURENCE, Mont-Cauvaire, BMS 1743-1759, p. 84/93

¹³⁷ AD 76, b Jean Pierre MICHEL, Le Houlme, BMS 1740-1761, p. 101/153

Bien avant de trouver l'acte de mariage des parents SEBIRE-LAURENCE, mineure, on peut en déduire que Marie Nicole Béatrice SEBIRE est née vers 1761.

Or la marraine de leur fils, Jean Denis est sa sœur Catherine¹³⁸. Une recherche sur Filae permet de trouver dans son acte de décès, le lieu de sa naissance. Il y a de forte chance pour que la commune de naissance soit la même.

Une recherche feuille par feuille dans le registre des BMS de Mont-Cauvaire autour de l'année correspondante permet de retrouver l'acte de baptême de Marie Nicole Béatrice au 25 juillet 1760 et sa naissance le 24 juillet¹³⁹.

Marie Nicole Béatrice SEBIRE a un frère, témoin à son mariage, et une sœur qui sera la marraine de leur fils, Jean Denis MICHEL :

- Jacques Louis Constant, né le 7 septembre 1758 à Mont-Cauvaire, bourrelier, marié avec Marie Anne CAUCHOIS (1768-) le 3 août 1791 à Dieppe (Seine-Maritime)¹⁴⁰ et décédé le 12 octobre 1818 à Dieppe¹⁴¹.
- Catherine, née le 13 décembre 1761 à Mont-Cauvaire¹⁴², rentière, mariée avec Jean Baptiste LERETOUR (1745-1814) le 17 octobre 1786 à Fresquiennes (Seine-Maritime)¹⁴³ et décédée le 31 août 1825 à Fresquienne¹⁴⁴.

Signature de Jean Pierre MICHEL au mariage de son frère Pierre Honoré en 1775.

Hormis l'évolution de la signature, Jean Pierre écrit son prénom entièrement lors de son mariage en 1781.

Signature de Marie Nicole Béatrice SEBIRE a son mariage en 1781.

Le fait de prendre en compte la signature sur un acte permet de s'assurer qu'il s'agit bien de la bonne personne.

¹³⁸ AD 76, b Jean Denis MICHEL, Saint-Maurice, BMS 1772-1790, p. 70/114

¹³⁹ AD 76, b Marie Nicole Béatrice SEBIRE, Mont-Cauvaire, BMS 1760-1777, p. 6/112

¹⁴⁰ AD 76, x Jacques Louis SEBIRE et Marie Anne CAUCHOIS, Dieppe, BMS 1791, p. 22/60

¹⁴¹ AD 76, + Jacques SEBIRE, Dieppe, NMD 1818, p. 254/334

¹⁴² AD 76, b Catherine SEBIRE, Mont-Cauvaire, BMS 1760-1777, p. 3/112

¹⁴³ AD 76, x Jean LERETOUR et Catherine SEBIRE, Fresquienne, BMS 1786-1787, p. 9-10/27

¹⁴⁴ AD 76, + Catherine SEBIRE, Fresquienne, NMD 1824-1825, p. 60-61/103

Jean Pierre MICHEL est le quatrième fils d'une fratrie de cinq garçons :

- Jacques Pierre, né le 9 août 1747 à Le Houlme¹⁴⁵, marchand légumier et témoin au mariage de son frère Jean Pierre. Marié avec Marie Catherine BAZIRE (1750-1807) le 8 avril 1777 à Le Houlme¹⁴⁶.
- Jacques Michel, né le 3 février 1750 à Le Houlme¹⁴⁷,
- Pierre Honoré (1751) marié avec Marie Marguerite DUCROC le 14 novembre 1775 à Le Houlme¹⁴⁸ :
 - Marie Madeleine MICHEL (1776-)
 - Marie Anne MICHEL (1778-)
 - Pierre François MICHEL (1780-)
 - Marie Marguerite Victoire (1789-)
- Jacques, né le 30 avril 1752 à Le Houlme¹⁴⁹.

C'est sous le Directoire que Jean Pierre MICHEL meurt dans son domicile du Houlme le mercredi 5 avril 1797 à 3 heures. Déclaré marchand légumier, il est âgé de 42 ans. Sa femme, Marie Nicole, déclarante, signe l'acte de décès¹⁵⁰.

Marie Nicole décède entre le 5 avril 1797 (décès de son mari) et le 27 août 1808 (mariage de son fils Jean Denis)¹⁵¹.

Le couple a eu deux enfants :

- Marie Béatrice MICHEL, née le 20 avril 1781 à Notre-Dame-des-Champs¹⁵², mariée le 24 décembre 1812 avec Pierre Laurent FOUQUET (1790-1846) au Houlme¹⁵³.
- Jean Denis MICHEL, né le 16 mars 1783 à Notre-Dame-des-Champs (cf. Ch. V. 1).

¹⁴⁵ AD 76, b Jacques Pierre MICHEL, Le Houlme, BMS 1740-1761, p. 47/153

¹⁴⁶ AD 76, x Jacques Pierre MICHEL et Marie BAZIRE, Le Houlme, BMS 1761-1779, p. 181/216

¹⁴⁷ AD 76, b Jacques Michel MICHEL, Le Houlme, BMS 1740-1761, p. 63/153

¹⁴⁸ AD 76, x Pierre Honoré et Marie Marguerite DUCROC, Le Houlme, BMS 1761-1779, p.159/216

¹⁴⁹ AD 76, b Jacques MICHEL, Le Houlme, BMS 1740-1761, p. 77/153

¹⁵⁰ AD 76, + Jean Pierre MICHEL, Le Houlme, NMD 1796/09/22-1797/09/21, p. 7/10

¹⁵¹ AD 76, x Jean MICHEL et Marie Barbe CARON, Le Houlme, NMD 1808-1812, p. 26-27/222

¹⁵² AD 76, b Marie Béatrice MICHEL, Notre-Dame-des-Champs, BMS 1780-1784, p. 6/24

¹⁵³ AD 76, x Pierre Laurent FOUQUET et Marie Béatrice MICHEL, NMD 1808-1812, p.219/222

3. Jacques Philippe MICHEL (1719-1786) et Marie Anne GRESLE (1719-)

Le couple naît sous la royauté des Bourbons et la Régence de Philippe d'Orléans.

Le mariage religieux de leur fils, Jean Pierre avec Marie Nicole Béatrice SEBIRE, le mardi 30 janvier 1781 sur la paroisse de Notre-Dame-des-Champs (Seine-Maritime), permet de remonter d'une génération.

Il est indiqué qu'il est le fils de Jacques, compagnon papetier et de Marie Anne LEGRESLE³.

La consultation sur Geneanet indique que le couple s'est marié le 11 juillet 1746 à la paroisse de Le Houlme (Seine-Maritime).

La consultation du registre des mariages des AD 76 permet de retrouver et de confirmer par l'acte suivant¹⁵⁴. Nous sommes sous la royauté des Bourbons et le règne de Louis XV.

Le onze juillet mil sept cent quarante six après la publication des banns de mariage faite en l'église de cette paroisse au premier de nos messes paroissiales par trois jours de dimanche et fête consécutifs savoir le dix sept le vingt quatre et le vingt six du présent au premier de nos messes paroissiales sans qu'il ait tenu aucun empêchement ni canonique ni civil les fiancés faits le dix du présent après avoir interrogé Jacques Philippe Michel Compagnon papetier fils de feu Pierre et de défunte Catharine Brunet les parents savoir le père et mère d'une part et Marie Anne Gresle fille de feu Louis et de Catherine Thoncuille les père et mère d'autre part qui a fait la promesse l'un deux de cette paroisse les autres conjoint en mariage célébré la dite Messe et fait toutes les cérémonies en face de l'église paroissiale de Louis le thaine Compagnon papetier de la paroisse de St. Denis des Champs, Robert Marchel Contre Maître chez M^r Bisquet de la paroisse de Souppesville Denis Bisson domestique de cette paroisse et Jean Braquehaie Curé de cette paroisse qui ont tous signé

Veuille
Jacques Philippe Michel La mariée Marie Anne Gresle
Louis Lemoinne Dofflonche L Denis Pissiez
Jean Braquehaie

AD 76, x Jacques MICHEL et Marie Anne GRESLE, Le Houlme, BMS 1740-1761, p. 41/153

¹⁵⁴ AD 76, x Jacques MICHEL et Marie Anne GRESLE, Le Houlme, BMS 1740-1761, p. 41/153

Transcription de l'acte de mariage :

Le onze juillet mil sept cen quarante six, après la publication des bans de mariage faite en l'église de cette paroisse au prône de nos messes paroissiales par trois jours de dimanche et festes consécutifs. Savoir le dix neuf, le vingt quatre et le vingt six du présent, au prône de nos messe paroissiales sans qu'il se soit trouver aucun empeschement ni canonique, ni civil. Les fiançailles faittes le dix du présent. Après avoir interrogé, Jacques Philippe MICHEL, compagnon papetier, fils de feu Pierre et de défunte Catherine PRUNIER, ses père et mère qui a [+] signé et Marie Anne GRESLE, fille de feu Louis et de Catherine DANNEVILLE ses père et mère, d'autre part qui a fait la marque, tous deux de cette paroisse, les avons conjoint en mariage, célébré la S[ain]te Messe et fait toutes les cérémonies en face de l'église. Présence de Louis LEMOINNE, m[ai]str[e] papetier de la paroisse de N[ot]re D[ame] des Champs, Robert MOUCHEL, contre maistre chez m[ai]str[e] BRINQUET de la paroisse de Goupeville, Denis BISOUX, domestique de cette paroisse et Jean BRAQUEHAIES, aussi de cette paroisse qui ont tous signé.

VARIN p[re]s[tre] curé du Houlme

Jacques Filippe MICHEL

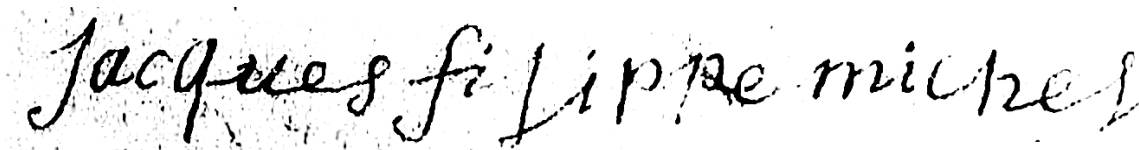
[+] la marque de Marie Anne GRESLE

Louis LEMOINNE R. MOUCHEL

Denis PISIOX

Jean BRACQUEHAIES

Cet acte de mariage donne le deuxième prénom du marié, informe que les fiançailles ont été célébrées la veille de la cérémonie religieuse, que Jacques Philippe est le fils des défunts Pierre et Catherine PRUNIER et qu'il sait signer.



Signature lors de son mariage en 1746

L'acte donne les parents de la mariée, Marie Anne dont l'orthographe du nom perd le préfixe « LE » pour devenir GRESLE. Il s'agit des défunts Louis (1686-) et Catherine DANNEVILLE (1683¹⁵⁵-1755¹⁵⁶).

Marie Anne GRESLE est née et baptisée le 19 janvier 1719 à Le Houlme. Son parrain est Robert Guillaume BARBE et sa marraine Elisabeth GUILLEBERT¹⁵⁷.

¹⁵⁵ AD 76, b Catherine DANNEVILLE, Le Houlme, BMS 1674-1688, p. 59/76

¹⁵⁶ AD 76, (+) Catherine DANNEVILLE, Le Houlme, BMS 1740-1761, p. 100/153

¹⁵⁷ AD 76, b Marie Anne GRESLE, Le Houlme, BMS 1718-1740, p. 5/136

L'arbre en ligne, dont les sources correspondent, donne pour la fratrie de Marie Anne les enfants suivants :

- Catherine GRESLE, né le 18 avril 1713 à Le Houlme¹⁵⁸ et décédée le 16 novembre 1716 à Le Houlme¹⁵⁹,
- Françoise GRESLE, née le 19 avril 1715 à Le Houlme¹⁶⁰, mariée en première noce avec Denis PISEAUX le 15 juillet 1737 à Le Houlme¹⁶¹ et en seconde noce avec Antoine AUGUSTIN le 4 août 1750 à Le Houlme¹⁶².
Elle est inhumée le 30 mars 1792 à Eslettes (Seine-Maritime) ses deux enfants ; Antoine et Ambroise AUGUSTIN sont cités dans l'acte¹⁶³,
- Catherine GRESLE, née le 21 mai 1717 à Le Houlme¹⁶⁴,
- Louis GRESLE, né le 3 mars 1722 à Le Houlme¹⁶⁵,
- Pierre GRESLE, né le 3 mars 1727 à Le Houlme¹⁶⁶ et décède le 13 novembre 1783 à Le Houlme¹⁶⁷.

Fréquent en généalogie, on réutilise le prénom d'un enfant défunt, Catherine (+ 1716) pour une naissance du même sexe (°1717). Il s'agit en quelque sorte d'un mode de transmission, une continuité de l'enfant décédé.

Jacques Philippe MICHEL est né et a été baptisé le 30 avril 1719 à Pavilly (Seine-Maritime) du légitime mariage de Pierre MICHEL et de Catherine PRUNIER. Il a pour parrain Jacques BAILHATRE et pour marraine Barbe SEPTANAUX¹⁶⁸.

Une confusion a existé entre Marguerite et Marie Madeleine, même si le prénom de la marraine correspond à chaque acte distinctement.

Tout d'abord le prénom se trouve en deux parties dans la marge de l'acte, puis n'ayant trouvé au début que l'acte de mariage avec Jacques ANGOT, je lui ai attribué la mauvaise épouse. C'est en trouvant l'acte de décès de Marie MICHEL en 1787, âgée de 82 ans, qu'il y avait une trop grande différence avec la date supposée de la naissance de sa femme supposée, Marguerite, née en 1710.

¹⁵⁸ AD 76, b Catherine GRESLE, Le Houlme, BMS 1709-1718, p. 24/51

¹⁵⁹ AD 76, + Catherine GRESLE, Le Houlme, BMS 1709-1718, p. 44/51

¹⁶⁰ AD 76, b Françoise GRESLE, Le Houlme, BMS 1709-1718, p. 36/51

¹⁶¹ AD 76, x Denis PISEAUX et Françoise GRESLE, Le Houlme, BMS 1718-1740, p. 126/136

¹⁶² AD 76, x Antoine AUGUSTIN et Françoise GRESLE, Le Houlme, BMS 1740-1761, p. 64/153

¹⁶³ AD 76, (+) Françoise GRESLE, Le Houlme, BMS 1790-1792, p. 15/19

¹⁶⁴ AD 76, b Catherine GRESLE, Le Houlme, BMS 1709-1718, p. 48/51

¹⁶⁵ AD 76, b Louis GRESLE, Le Houlme, BMS 1718-1740, p. 22/136

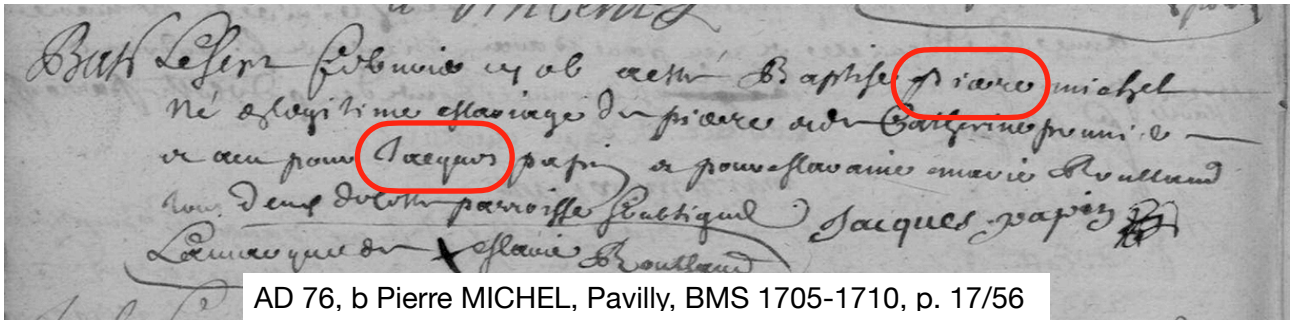
¹⁶⁶ AD 76, b Pierre GRESLE, Le Houlme, BMS 1718-1740, p. 50/136

¹⁶⁷ AD 76, (+) Pierre GRESLE, Le Houlme, BMS 1780-1789, p. 62/176

¹⁶⁸ AD 76, b Jacques Philippe MICHEL, Pavilly, BMS 1715-1720, p. 58/70

Jacques Philippe MICHEL est issu d'une fratrie de 6 enfants :

- Pierre MICHEL, né le 6 février 1706 à Pavilly (Seine-Maritime)¹⁶⁹.
Contrairement à l'habitude, le parrain, Jacques PAPIN n'a pas donné son prénom à l'enfant.



Ba[ptêm]e

Le six février 1706 a esté baptisé Pierre MICHEL
né du légitime mariage de Pierre et de Catherine PRUNIER
et a eu Jacques PAPIN et pour marraine Marie ROULLAND
tous deux de cette paroisse sousignés.
La marque de Marie ROULLAND Jacques PAPIN

- Marie Magdeleine, née le 13 septembre 1707 à Pavilly¹⁷⁰, mariée avec Jacques ANGOT le 26 août 1732 à Ocqueville (Seine-Maritime)¹⁷¹, et décédée le 4 janvier 1787 à Pavilly¹⁷².
 - Marie Anne ANGOT (1733-1820)
- Marguerite MICHEL, née le 15 juillet 1710 à Pavilly¹⁷³,
- Michel MICHEL et Jacques MICHEL sont déclarants au décès de leur mère en 1739, Catherine PRUNIER¹⁷⁴.

¹⁶⁹ AD 76, b Pierre MICHEL, Pavilly, BMS 1705-1710, p. 17/56

¹⁷⁰ AD 76, b Marie Magdeleine MICHEL, Pavilly, BMS 1705-1710, p. 33/56

¹⁷¹ AD 76, x Jacques ANGOT et Marie MICHEL, Ocqueville, BMS 1730-1742, p. 24/115

¹⁷² AD 76, (+) Marie Magdeleine MICHEL, Pavilly, BMS 1785-1790, p. 48-49/114

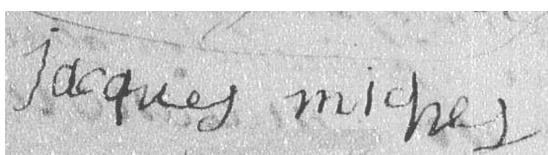
¹⁷³ AD 76, b Marguerite MICHEL, Pavilly, BMS 1710-1715, p. 7/55

¹⁷⁴ AD 76, (+) Catherine PRUNIER, Pavilly, BMS 1735-1739, p. 57/66

Les enfants du couple Jacques Philippe et Marie Anne sont :

- Jacques Pierre MICHEL, né le 9 août 1747 à Le Houlme¹⁷⁵, marchand légumier, marié avec Marie Catherine BAZIRE (1750-1807) le 8 avril 1777 à Le Houlme¹⁷⁶,
- Jacques Michel MICHEL, né le 3 février 1750 à Le Houlme¹⁷⁷,
- Pierre Honoré MICHEL (1751), tisserand, marié avec Marie Marguerite DUCROC le 14 novembre 1775 à Le Houlme¹⁷⁸,
- Jacques MICHEL, né le 30 avril 1752 à Le Houlme¹⁷⁹,
- Jean Pierre MICHEL, né le 3 février 1755 à Le Houlme¹⁸⁰.

En trouvant le mariage d'un des fils du couple, et vu l'homonymie du prénom, Jacques, c'est par l'acte de décès de l'épouse en 1807 de Marie Catherine BAZIRE¹⁸¹, que le choix s'est porté sur Jacques Pierre. Il est dit qu'il est marchand légumier et qu'il est âgé de 59 ans, donc né vers 1748. L'orthographe de son patronyme est à la naissance BAZIRE¹⁸² et à sa mort BAZILLE.

A photograph of a handwritten signature in cursive script that reads "Jacques michel". The ink is dark and the background is a light, textured paper.

Lors de sa signature au mariage de son fils Pierre Honoré en 1775, son deuxième prénom n'apparaît plus¹⁸³.

C'est sous la royauté des Bourbons et le règne de Louis XVI que Jacques Philippe MICHEL décède le 2 février 1786 à Le Houlme muni des saints sacrements. Il est inhumé le lendemain, 3 février au cimetière de la paroisse du Houlme en présence de ses enfants¹⁸⁴.

Marie Anne GRESLE décède après le 4 février 1755 (naissance de son fils Jean Pierre). Aucun acte trouvé sur la paroisse du Houlme entre 1755 et 1789.

¹⁷⁵ AD 76, b Jacques Pierre MICHEL, Le Houlme, BMS 1740-1761, p. 47/153

¹⁷⁶ AD 76, x Jacques MICHEL et Marie BAZIRE, Le Houlme, BMS 1761-1779, p. 181/216

¹⁷⁷ AD 76, b Jacques Michel MICHEL, Le Houlme, BMS 1740-1761, p. 63/153

¹⁷⁸ AD 76, x Pierre Honoré et Marie Marguerite DUCROC, Le Houlme, BMS 1761-1779, p.159/216

¹⁷⁹ AD 76, b Jacques MICHEL, Le Houlme, BMS 1740-1761, p. 77/153

¹⁸⁰ AD 76, b Jean Pierre MICHEL, Le Houlme, BMS 1740-1761, p. 101/153

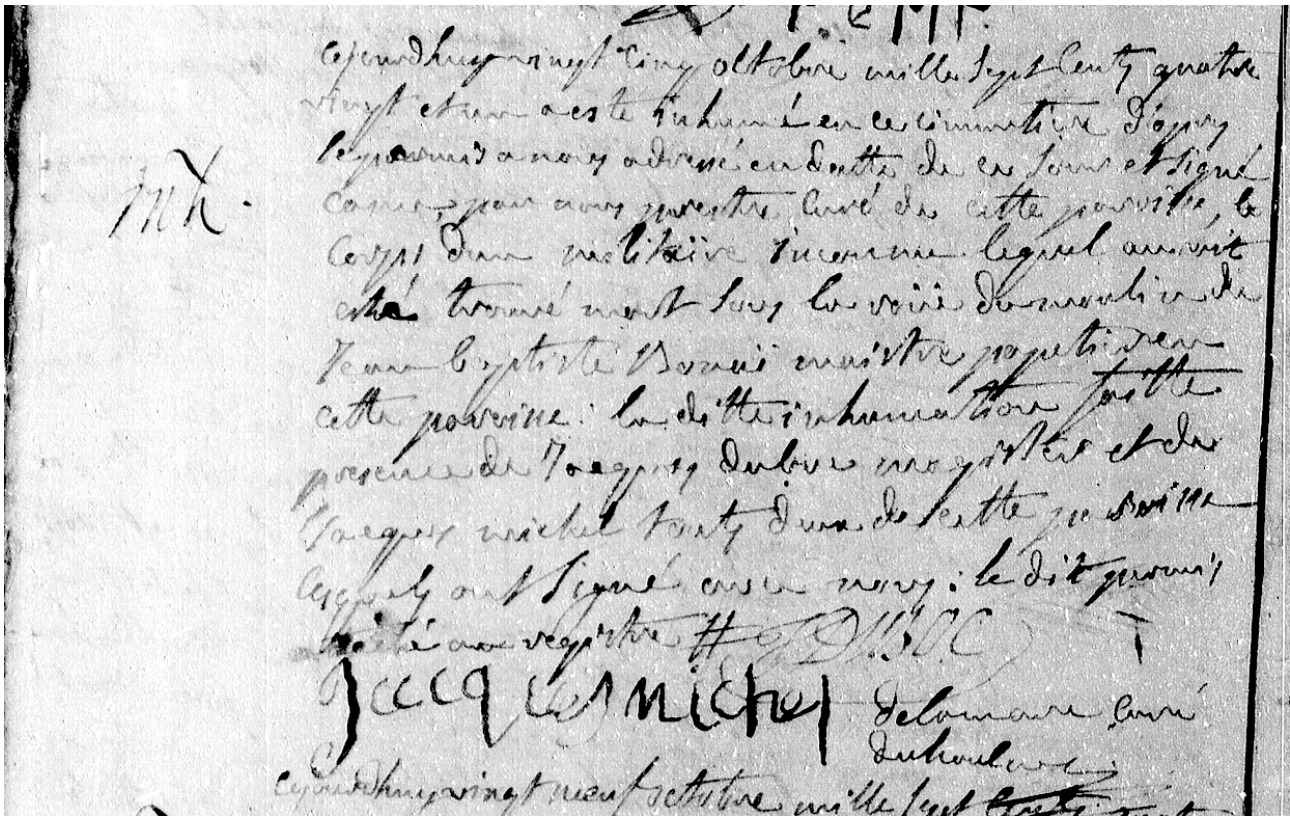
¹⁸¹ AD 76, + Marie Catherine BAZIRE, Le Houlme, NMD 1804/09/23-1807, p. 105/144

¹⁸² AD 76, b Marie Catherine BAZIRE, Notre-Dame-des-Champs, BMS 1700-1754, p. 179/189

¹⁸³ AD 76, x Pierre Honoré et Marie Marguerite DUCROC, Le Houlme, BMS 1761-1779, p.159/216

¹⁸⁴ AD 76, (+) Jacques Philippe MICHEL, Le Houlme, BMS 1780-1789, p. 106/176

Curiosité



Le soldat inconnu découvert, le 25 octobre 1781, par Jacques Philippe MICHEL

Inh[umation]¹

Ce jourd'huy vingt cinq octobre mille sept cent quatre vingt et un, a esté inhumé en ce cimetiére d'après les personnes adressé en datte de ce jour et signé [...] par nous prestre curé de cette paroisse, le corps d'un militaire inconnu, lequel avait esté trouvé mort sous la roue du moulin de Jean Baptiste [...], maistre papetier en cette paroisse. Ladite inhumation faite présence de Jacques DUBOC magister et de Jacques MICHEL, tous deux de cette paroisse lesquels ont signé avec nous le dit présent acte au registre.

J. DUBOC	DELAMARE Curé
Jacques MICHEL	du Houleme

¹[Mention marginale]

Dans la presse locale, *Annonces, affiches, et avis divers de la Haute et Basse-Normandie*, aucune annonce ne relate les faits dans le mois qui suit la découverte du corps.

4. Pierre MICHEL (1674-1730) et Catherine PRUNIER (1678-1739)

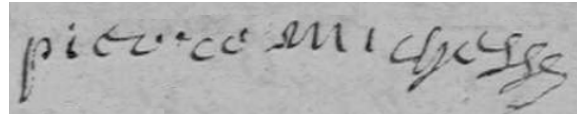
Le couple naît sous la royauté des Bourbons et le règne de Louis XIV.

Le baptême de leur fils, Jacques Philippe MICHEL, le 30 avril 1719 à Pavilly (Seine-Maritime), informe qu'il est le fils du légitime mariage de Pierre et de Catherine PRUNIER¹⁸⁵.

Une recherche sur Filae sur les parents de Jacques Philippe permet de trouver leur acte de mariage.

Le dimanche 7 janvier 1703 dans la paroisse de Pavilly s'est marié religieusement le couple formé par Pierre MICHEL, fils d'Estienne et Madeleine LEMONNIER de la paroisse d'Esmanville avec Catherine PRUNIER, fille de feu Robert (1653-1693) et de Catherine DUPUIS (1643-1724) de la paroisse de Pavilly¹⁸⁶.

Seul parmi les époux, Pierre MICHEL signe l'acte de mariage, Catherine PRUNIER laissant uniquement sa marque en forme de croix.



La paroisse d'Esmanville correspond à celle d'Emanville (Seine-Maritime).

L'utilisation de Filae et de Geneanet sur le couple Pierre MICHEL et Catherine PRUNIER donne, après l'application de filtres, certains résultats y compris de généalogies de membres qu'ils faut vérifier par la confirmation des actes aux AD 76.

Pierre MICHEL est né le mardi 20 mars 1674 et a été baptisé le même jour à Emanville. Son parrain est Pierre LEVIEU et sa marraine Marie LAGROSE¹⁸⁷.

Il est le cinquième enfant d'une fratrie de six enfants composé de :

- René MICHEL (1664-1727), marié avec Barbe COLETTE (1675-) le 26/11/1709 à Emanville¹⁸⁸,
- Marguerite MICHEL (1666-1758), mariée avec Jacques LEFEBVRE le 21/11/1691 à Limésy (Seine-Maritime)¹⁸⁹,
- Jean MICHEL (1670-1737), marié avec Marguerite LEBORGNE (1691-1776) le 04/08/1716 à Emanville¹⁹⁰,
- Nicolas MICHEL (1672-), marié avec Marie DELESQUE le 18/11/1715 à Hugleville-en-Caux (Seine-Maritime)¹⁹¹,

¹⁸⁵ AD 76, b Jacques Philippe MICHEL, Pavilly, BMS 1715-1720, p. 58/70

¹⁸⁶ AD 76, x Pierre MICHEL et Catherine PRUNIER, Pavilly, BMS 1700-1704, p. 40/66

¹⁸⁷ AD 76, b Pierre MICHEL, Emanville, BMS 1674-1681, p. 3/47

¹⁸⁸ AD 76, x René MICHEL et Barbe COLETTE, Emanville, BMS 1709-1715, p. 9/43

¹⁸⁹ AD 76, x Jacques LEFEBVRE et Marguerite MICHEL, Limésy, BMS 1691, p. 14-15/17

¹⁹⁰ AD 76, x Jean MICHEL et Marguerite LEBORGNE, Emanville, BMS 1715-1720, p. 10/27

¹⁹¹ AD 76, x Nicolas MICHEL et Marie DELESQUE, Hugleville-en-Caux, BMS 1715-1720, p. 5/19

- Estienne MICHEL (1676-), marié avec Suzanne EUSTACHE le 14/02/1702 à Emanville¹⁹².

Pierre MICHEL serait également le demi-frère de Thomas MICHEL, né vers 1657 et décédé le 30 avril 1707 à Emanville, marié avec Marguerite BOÛST le 26 juillet 1699 à Emanville¹⁹³.

Thomas serait issu d'une première union d'Estienne MICHEL et de Noëlle HEBERT décédée vers 1663.

L'emploi du conditionnel est de rigueur car pour l'heure, il est impossible de vérifier et de se fier uniquement à des actes qui ne sont pas disponibles en ligne ou insuffisamment probants. Pour cette localité, ceux-ci ne commencent qu'à partir de 1668.

Catherine PRUNIER est née et a été baptisée le lundi 12 décembre 1678 dans la paroisse de Pavilly. Son parrain est Jacob GOROT et sa marraine Catherine LABIE¹⁹⁴.

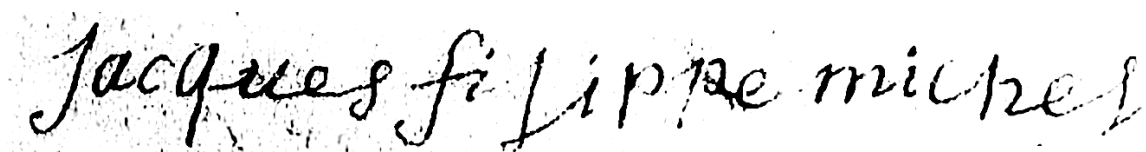
Sous la royauté des Bourbons et le règne de Louis XV, le dimanche 15 janvier 1730 dans le cimetière de la paroisse de Pavilly est inhumé le corps de Pierre MICHEL, âgé de 55 ans en présence du curé LERAT, de Guillaume MICHEL et de Jacques SEBIRE¹⁹⁵.

Catherine PRUNIER, âgée de 60 ans, décède le mardi 14 avril 1739 et elle est inhumée le lendemain dans le cimetière de la paroisse de Pavilly par le curé LERAT accompagné de deux de ses fils, Michel et Jacques¹⁹⁶.

Les enfants du couple sont :

- Marguerite MICHEL née le 15 juillet 1710 à Pavilly¹⁹⁷,
- Michel MICHEL¹⁹⁸,
- Jacques MICHEL est-il Jacques Philippe MICHEL ?

Il apparaît sur l'acte de décès de sa mère et ne signe pas. Si c'est lui, il est alors âgé de 20 ans. A son mariage en 1746, âgé de 27 ans, il appose sa signature¹⁹⁹.



Signature lors de son mariage en 1746

¹⁹² AD 76, x Estienne MICHEL et Suzanne EUSTACHE, Emanville, BMS 1700-1708, p. 16/58

¹⁹³ AD 76, x Thomas MICHEL et Marguerite BOÛST, Emanville, BMS 1690-1700, p. 51/53

¹⁹⁴ AD 76, b Catherine PRUNIER, Pavilly, BMS 1676/07/19-1679, p. 43/64

¹⁹⁵ AD 76, (+) Pierre MICHEL, Pavilly, BMS 1730-1734, p. 1/57

¹⁹⁶ AD 76, (+) Catherine PRUNIER, Pavilly, BMS 1735-1739, p. 57/66

¹⁹⁷ AD 76, b Marguerite MICHEL, Pavilly, BMS 1710-1715, p. 7/55

¹⁹⁸ Apparaît dans l'acte de décès de sa mère, Catherine PRUNIER en 1739.

¹⁹⁹ AD 76, x Jacques MICHEL et Marie Anne GRESLE, Le Houleme, BMS 1740-1761, p. 41/153

5. Estienne MICHEL (1636-1706) et Magdeleine LEMONNIER (1630-1706)

Le couple naît sous la royauté des Bourbons et le règne de Louis XIII.

Le mariage de leur fils, Pierre MICHEL, le 7 janvier 1703 dans la paroisse de Pavilly avec Catherine PRUNIER indique qu'il est le fils d'Estienne et de Magdeleine LEMONNIER de la paroisse d'Emanville²⁰⁰.

La recherche sur Geneanet donne l'information d'une union du couple sans date précise. De plus, l'impossibilité de consultation des actes auprès des AD 76, en ligne ou en salle de lecture ne permet pas d'affirmer avec certitude l'exactitude des renseignements.

Il est néanmoins indiqué qu'Estienne MICHEL aurait été marié avant juillet 1657 en première noce avec Noëlle HEBERT, décédée avant mai 1663 (date d'un contrat de mariage). De cette union serait né deux enfants ; Thomas, vers 1657 et Nicolas, avant 1663.

A défaut de date de mariage du couple Estienne et Magdeleine, il existe un contrat de mariage comprenant deux pages difficilement lisibles, passé en date du 1^{er} mai 1663 à Pavilly chez maître DELAMARE et enregistré le 11 novembre 1663.

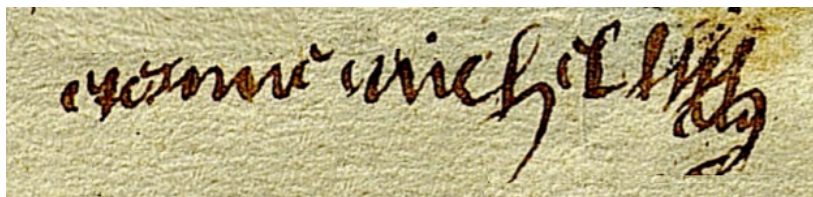
Réceptionné par courriel le 12/04/2021 auprès des AD 76 après le règlement des frais de photographie, dont en voici les grandes lignes²⁰¹.

*Pour parvenir au mariage qui sera fait, consommé et célébré en face de la sainte Eglise catholique apostolique et romaine,
Estienne MICHEL, fils de Daniel MICHEL et de Johanne PERIER, d'une part
Magdeleine LEMONNIER, fille puinée de Guillaume LEMONNIER et de Marie BINDEL, d'autre part demeurant dans la même paroisse de Emanville (Seine-Maritime). ...après la célébration du mariage...*

Avec toutes réserves pour le corps du contrat de mariage, il serait question de la constitution d'un douaire en prévision d'une rente de 7 livres versée par le futur au profit de la future à la Saint Michel au bénéfice d'un enfant mâle qui naitrait dudit mariage.

Il est également question de coffre fermant à clef et contenant des robes, étoffes, brassière et manteau noire, ainsi que deux douzaines de drap ...

Bien que difficilement lisible, cet acte nous informe de la filiation du couple et nous permet de remonter encore d'une génération.



Signature d'Estienne MICHEL lors de son contrat de mariage en 1663 avec Magdeleine LEMONNIER

²⁰⁰ AD 76, x Pierre MICHEL et Catherine PRUNIER, Pavilly, BMS 1700-1704, p. 40/66

²⁰¹ AD 76, CM Estienne MICHEL et Magdeleine LEMONNIER, Pavilly, 1663, 2E14/1340

Les enfants du couple Estienne et Madeleine sont :

- René MICHEL (1664-1727), marié avec Barbe COLETTE (1675-) le 26/11/1709 à Emanville²⁰²
- Marguerite MICHEL (1666-1758), mariée avec Jacques LEFEBVRE le 21/11/1691 à Limésy (Seine-Maritime)²⁰³
- Jean MICHEL (1670-1737), marié avec Marguerite LEBORGNE (1691-1776) le 04/08/1716 à Emanville²⁰⁴
- Nicolas MICHEL (1672-), marié avec Marie DELESQUE le 18/11/1715 à Hugleville-en-Caux (Seine-Maritime)²⁰⁵
- Pierre MICHEL (1674-1730), marié avec Catherine PRUNIER le 07/01/1703 à Pavilly,
- Estienne MICHEL (1676-), marié avec Suzanne EUSTACHE le 14/02/1702 à Emanville²⁰⁶.

C'est sous la royauté des Bourbons et le règne de Louis XIV que le 26 avril 1706 est inhumé le corps d'Estienne MICHEL, âgé de 70 ans²⁰⁷.

Magdeleine LEMONNIER, sa femme, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise est inhumé le 29 novembre 1706 à environ 76 ans²⁰⁸.

Il est indiqué, comme pour son mari, qu'elle est inhumée dans l'église.

6. Daniel MICHEL et Marie BINDEL

La désignation de Daniel MICHEL et Marie BINDEL apparaît dans le contrat de mariage de leur fils, Estienne²⁰⁹.

²⁰² AD 76, x René MICHEL et Barbe COLETTE, Emanville, BMS 1709-1715, p. 9/43

²⁰³ AD 76, x Jacques LEFEBVRE et Marguerite MICHEL, Limésy, BMS 1691, p. 14-15/17

²⁰⁴ AD 76, x Jean MICHEL et Marguerite LEBORGNE, Emanville, BMS 1715-1720, p. 10/27

²⁰⁵ AD 76, x Nicolas MICHEL et Marie DELESQUE, Hugleville-en-Caux, BMS 1715-1720, p. 5/19

²⁰⁶ AD 76, x Estienne MICHEL et Suzanne EUSTACHE, Emanville, BMS 1700-1708, p. 16/58

²⁰⁷ AD 76, (+) Estienne MICHEL, Emanville, BMS 1700-1708, p. 41/58

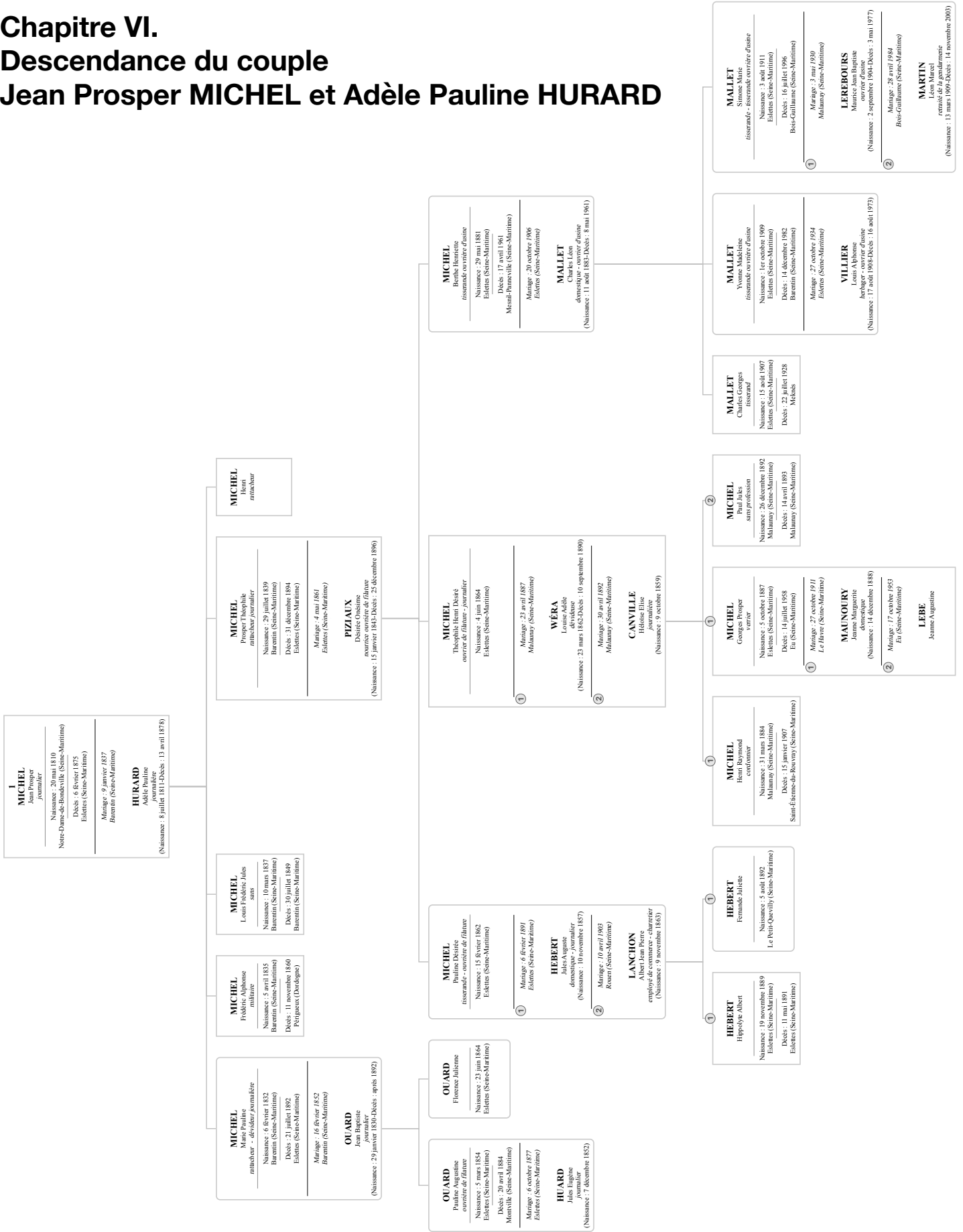
²⁰⁸ AD 76, (+) Madelaine LEMONNIER, Emanville, BMS 1700-1708, p. 45/58

²⁰⁹ AD 76, CM Estienne MICHEL et Magdeleine LEMONNIER, Pavilly, 1663, 2E14/1340

Chapitre VI.

Descendance du couple

Jean Prosper MICHEL et Adèle Pauline HURARD

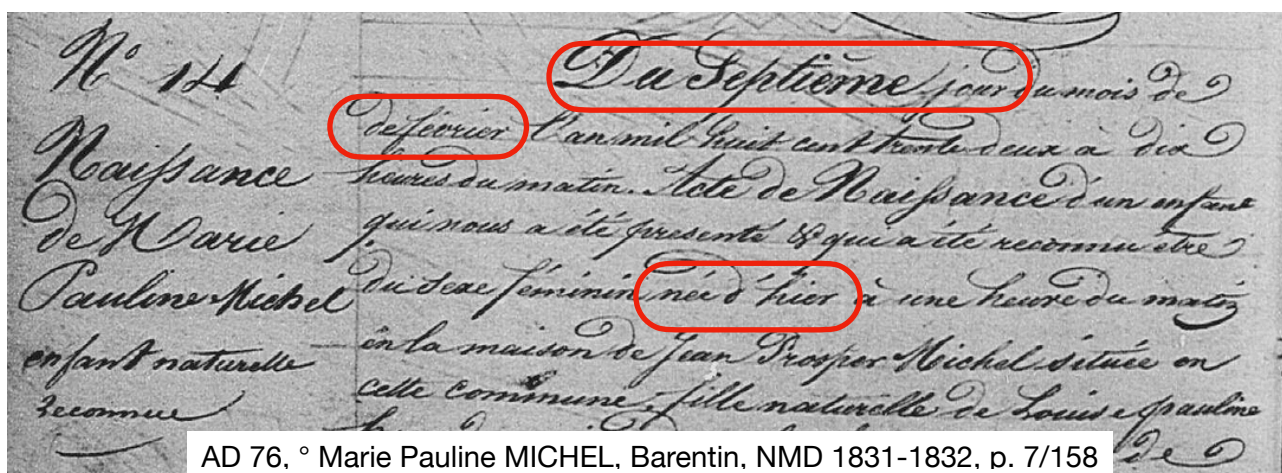


1. Les enfants du couple Jean MICHEL et Adèle HURARD

C'est sous la Monarchie de Juillet de Louis-Philippe que les enfants du couple naissent.

1.1 – Marie Pauline MICHEL (1832-1892)

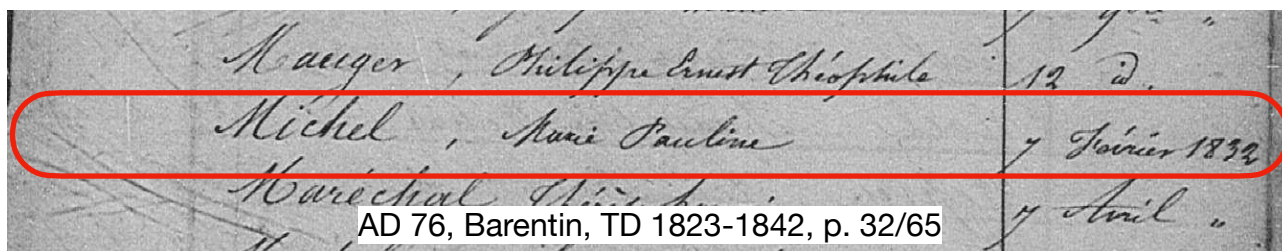
Première enfant naturel du couple, ses parents sont âgés de 21 et 20 ans et non mariés au moment de sa naissance.



[N[uméro] 14
Naissance
de Marie
Pauline MICHEL
enfant naturelle
reconnue]¹
¹[Mention marginale]

Du septième jour du mois de
de février, l'an mil huit cent trente deux à dix
heures du matin. Acte de naissance d'un enfant
qui nous a été présenté et qui a été reconnu être
du sexe féminin, née d'hier à une heure du matin
en la maison de Jean Prosper MICHEL, située ne
cette commune. Fille naturelle de Louise Pauline...

Sur son acte de naissance, elle est née le lundi 6 février 1832 à 1 heure du matin sur la commune de Barentin (Seine-Maritime)²¹⁰, mais sur le registre des tables décennales, il est écrit le 7 février 1832, date de la déclaration en mairie.

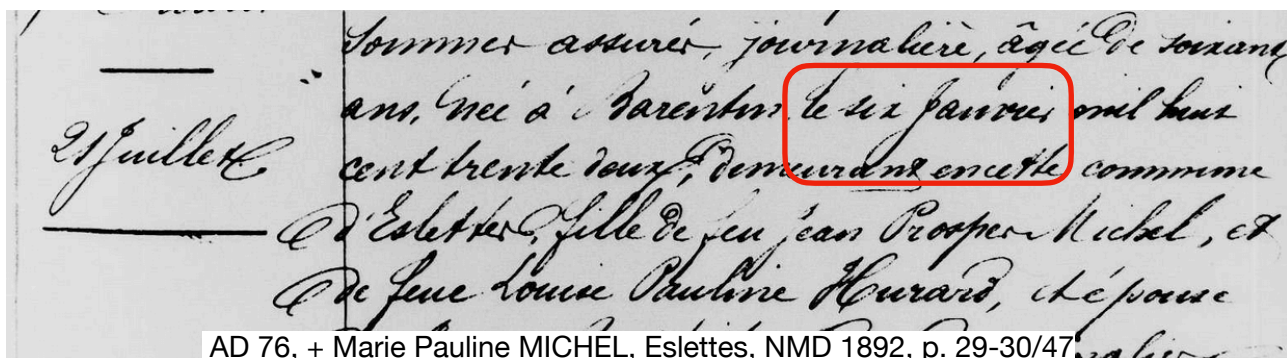


MICHEL, Marie Pauline, 7 février 1832

Sur la date de naissance indiquée sur son acte de décès²¹¹, il est écrit le 6 janvier 1832. Reprenant le ductus du « J », il correspond bien à celui du mois en marge et non au « F » de fille ou de feu.

²¹⁰ AD 76, ° Marie Pauline MICHEL, Barentin, NMD 1831-1832, p. 7/158

²¹¹ AD 76, + Marie Pauline MICHEL, Eslettes, NMD 1892, p. 29-30/47



[21 juillet]¹

¹[Mention marginale]

...sommès assuré, journalier, âgé de soixante ans, née à Barentin le six janvier mil huit cent trente deux, demeurant en cette commune d'Eslette, fille de feu Jean Prosper MICHEL, et de feu Louise Pauline HURARD, et épouse...

Marie Pauline sera l'aînée et la seule fille d'une fratrie de 5 enfants :

- Alphonse Frédéric MICHEL,
- Louis Frédéric (Jules) MICHEL,
- Prosper Théophile MICHEL,
- Henri MICHEL.

Elle a 3 ans lorsque son premier frère naît.

Mariage avec Jean Baptiste OUARD (1830-)

Française de religion catholique²¹², c'est sous le Second Empire de Napoléon III qu'elle se marie à 20 ans le 4 janvier 1852 à Barentin avec Jean Baptiste OUARD, âgé de 22 ans. Tous deux journaliers, elle ne sait pas signer²¹³.

Ses beaux-parents sont Jean Baptiste Boniface (1792-), journalier, âgé de 60 ans et veuf de Marie Marguerite Victoire THUILLIER (1789-1830).

Le recensement de 1866 de la commune d'Eslettes (Seine-Maritime) donne deux enfants ; Augustine, ouvrière de filature, âgée de 12 ans et Florence, âgée de 23 mois²¹⁴.

Les TD d'Eslettes donnent la date de naissance de Pauline Augustine OUARD, née le 5 mars 1854 ainsi que le confirme son acte de naissance²¹⁵.

Bien que les TD d'Eslettes soient manquantes de 1862 à 1872, l'acte numéro 15 de l'année 1864 donne les informations sur la naissance de sa sœur avec pour patronyme HOUARD (cf. chap. III-2). Le 23 juin 1864 naît Florence OUARD²¹⁶.

²¹² AD 76, Recensement 1851, Barentin, p. 87-88/102

²¹³ AD 76, x Jean Baptiste OUARD et Marie Pauline MICHEL, Barentin, NMD 1852, p. 18/100

²¹⁴ AD 76, Recensement 1866, Eslettes, p. 3/18

²¹⁵ AD 76, ° Pauline Augustine OUARD, Eslettes, NMD 1854, p. 3/18

²¹⁶ AD 76, ° Florence Julienne OUARD, Eslettes, NMD 1864, p.16/24

En dix ans, le père a appris à signer et le même maire, ANQUETIN, écrit pour la première naissance OUARD et pour la seconde HOUARD.

Marie Pauline a 43 ans lorsqu'elle perd son père, Jean Prosper, le 6 février 1875 à Eslettes²¹⁷, et 3 ans plus tard, elle perd sa mère, Adèle Pauline, le 13 avril 1878 à Eslettes²¹⁸.

C'est sous la Troisième République du président Sadi Carnot que le jeudi 21 juillet 1892 à 5 heures du matin, elle décède en son domicile d'Eslettes, âgée de 60 ans²¹⁹.

La table de successions et d'absences concernant l'inventaire indique qu'il lui a été délivré, en date du 16 juillet 1893, un certificat d'indigence²²⁰.

1.2 – Alphonse Frédéric MICHEL (1835-1860)

Deuxième enfant naturel du couple, il voit le jour le dimanche 5 avril 1835 à 4 heures du matin sur la commune de Barentin²²¹ alors que ses parents, âgés de 24 et 23 ans, tous deux journaliers, ne sont pas encore mariés.

Il est âgé de 23 mois à la naissance de son frère Louis Frédéric en 1837 et il a 4 ans lorsque son frère Prosper Théophile naît à son tour en 1839.

Lorsqu'il atteint l'âge de 14 ans, il perd son frère Louis Frédéric, âgé de 12 ans.

Sous le Second Empire de Napoléon III, inscrit comme militaire au 48^e régiment de ligne à Périgueux (Dordogne), il meurt à l'hôpital de cette ville, le dimanche 11 novembre 1860 à 9 heures à l'âge de 25 ans comme indiqué sur son acte de décès²²².

Faute de temps, la consultation du Service Historique de la Défense dans le registre du Contrôle de troupe des régiments et autres unités de l'infanterie pour la période du 2 juillet 1859 au 27 décembre 1862 sous la côte SDH/GR 34 Yc 2192 34, aurait pu permettre d'en apprendre d'avantage.

Carte postale ; Musée de Bretagne:
972.0018.205



²¹⁷ AD 76, + Jean Prosper MICHEL, Eslettes, NMD 1875, p. 12/29

²¹⁸ AD 76, + Adèle Pauline HURARD, Eslettes, NMD 1878, p. 14/41

²¹⁹ AD 76, + Marie Pauline MICHEL, Eslettes, NMD 1892, p. 29-30/47

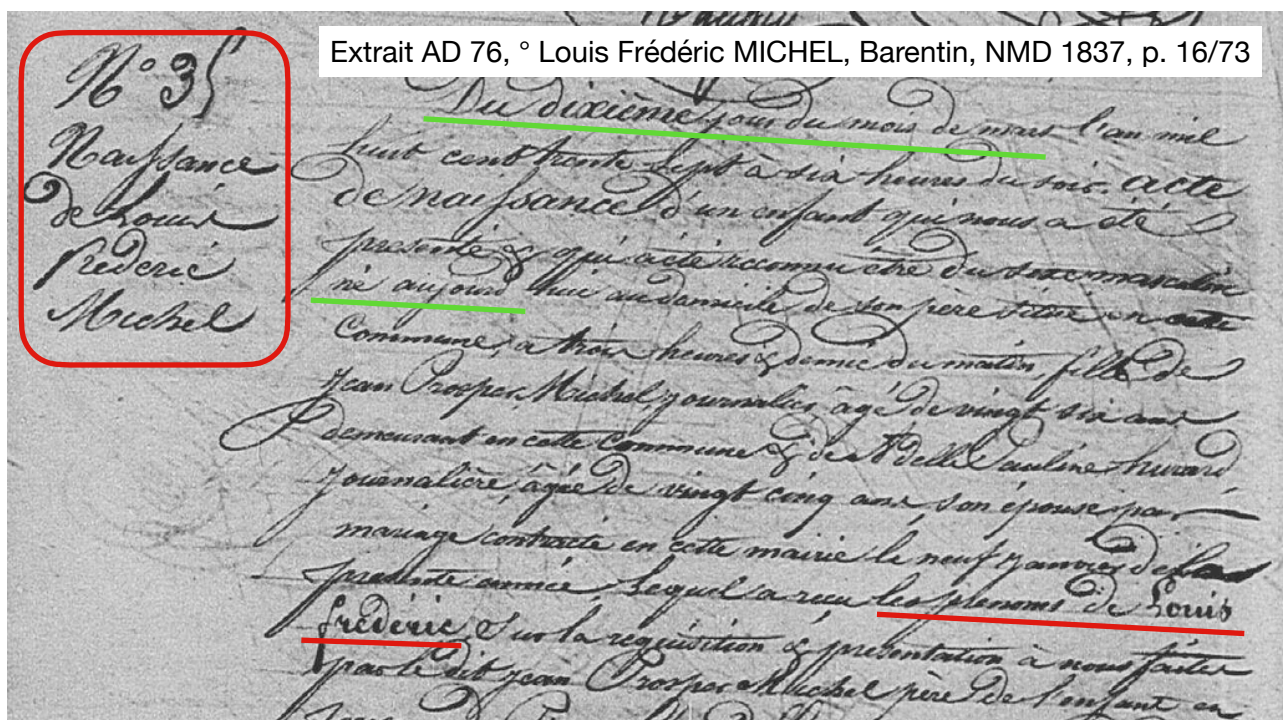
²²⁰ AD 76, Marie Pauline MICHEL, Clères, TSA 1886-1896, p. 139/195, 3Q12/160

²²¹ AD 76, ° Alphonse Frédéric MICHEL, Barentin, NMD 1835, p. 18/84

²²² AD 24, + Alphonse Frédéric MICHEL, Périgueux, D 1860, p. 99/127

1.3 – Louis Frédéric MICHEL et/est Louis Jules MICHEL (1837-1849)

Troisième enfant du couple, il voit le jour le vendredi 10 mars 1837 à 3 heures 30 sur la commune de Barentin²²³, deux mois après le mariage de ses parents.



N[uméro] 35
Naissance
de Louis
Frédéric
MICHEL¹

¹[Mention marginale]

Du dixième jour du moins de mars, l'an mil huit cent trente sept à six heures du soir, Acte de naissance d'un enfant qui nous a été présenté [et] qui a été reconnu être du sexe masculin, né aujourd'hui au domicile de son père situé en cette commune, à trois heures [et] demie du matin. Fils de Jean Prosper MICHEL, journalier, âgé de vingt six ans, demeurant en cette commune [et] de Adelle Pauline HURARD, journalière, âgée de vingt cinq ans, son épouse par mariage contracté en cette mairie le neuf janvier de la présente année, lequel a reçu les prénoms de Louis Frédéric sur la réquisition [et] présentation à nous faite par le dit Jean Prosper MICHEL père de l'enfant en...

Sur le recensement de 1841 de la commune de Barentin²²⁴, il y a les 5 enfants du couple (1 fille et 4 garçons).

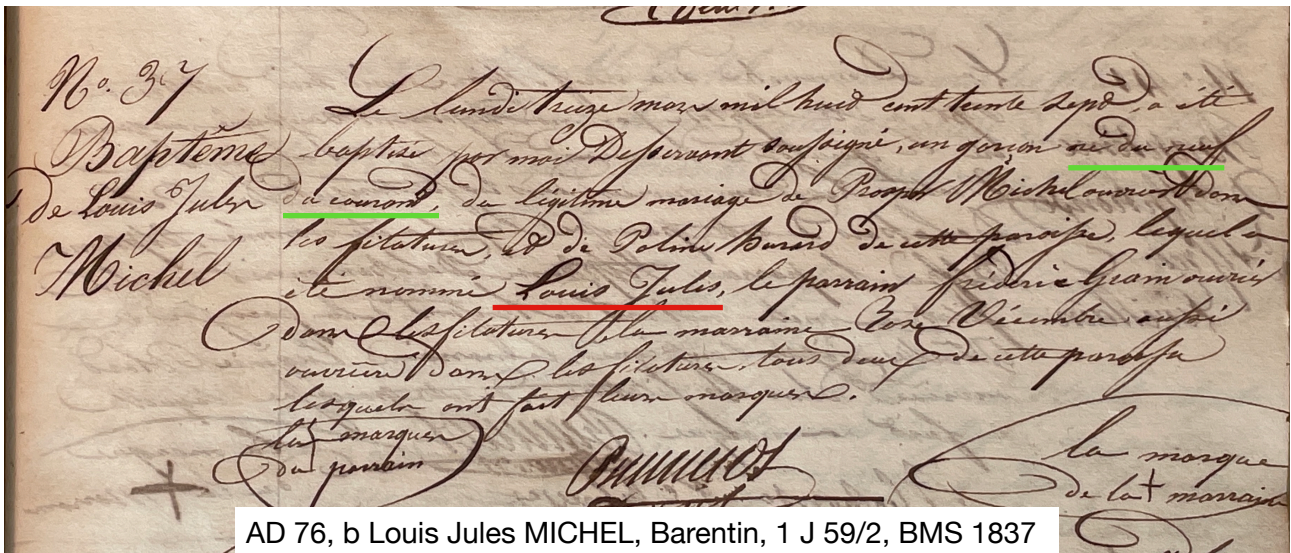
Longtemps j'ai cru que les garçons étaient au nombre de 5 dont 2 Frédéric (Alphonse Frédéric et Louis Frédéric), Prosper, Henri et Jules d'où la source d'erreur.

Sur l'état civil, il se prénomme Louis Frédéric et Louis Jules sur le registre de baptême²²⁵ le 13 mars 1837.

²²³ AD 76, ° Louis Frédéric MICHEL, Barentin, NMD 1837, p. 16/73

²²⁴ AD 76, Recensement 1841, Barentin, p. 93/107

²²⁵ AD 76, b Louis Jules MICHEL, Barentin, 1 J 59/2, BMS 1837



N[uméro] 37
 Baptême
 de Louis Jules
 MICHEL]¹

¹[Mention marginale]

Le lundi treize mars mil huit cent trente sept a été baptisé par moi, desservant soussigné, un garçon né du neuf du courant, du légitime mariage de Prosper MICHEL, ouvrier dans les filatures, et de Poline HURARD de cette paroisse, lequel a été nommé Louis Jules, le parrain Frédéric GRAIN ouvrier dans les filatures et la marraine Rose VECEMBRE aussi ouvrière dans les filatures, tous deux de cette paroisse lesquels ont fait leurs marques.

La marque du parrain BENNETOT la marque de la marraine desservant

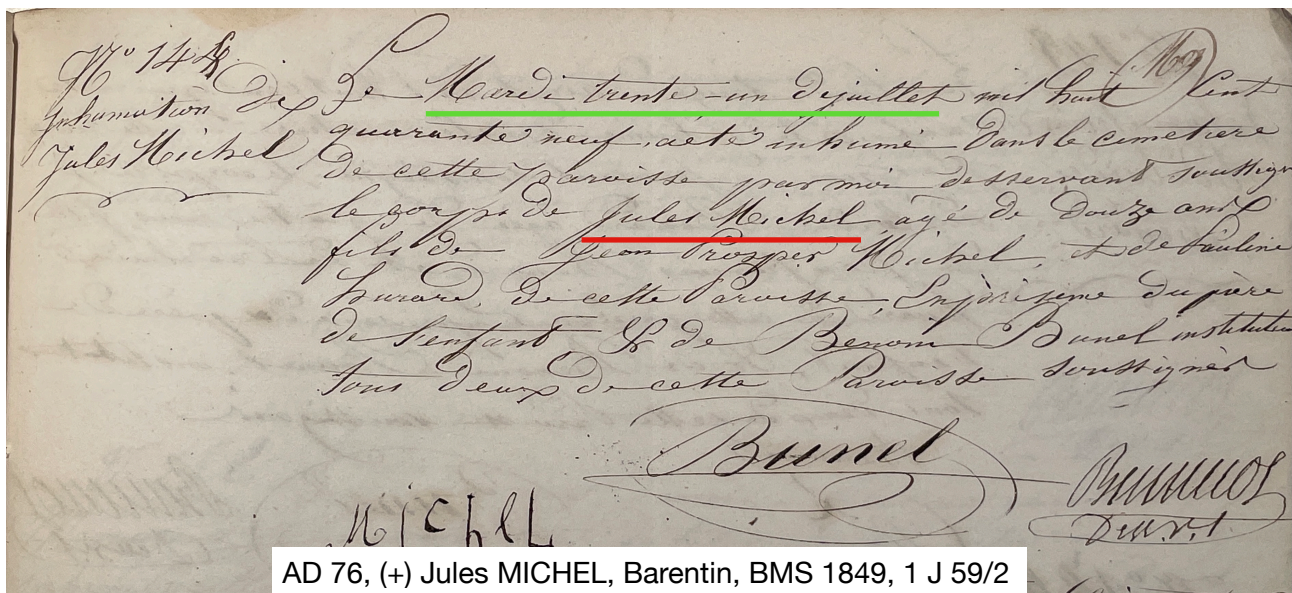
C'est en retrouvant l'acte d'inhumation de Jules²²⁶ au 31 juillet 1849, dont les dates correspondent bien au décès de Louis Frédéric, qu'on peut dire qu'il s'agit d'une seule et même personne.

Pourquoi ce prénom ?

On pourrait comprendre s'il s'agissait d'un surnom, mais apparemment ce n'est pas le cas. Il ne s'agit pas non plus de naissance gémellaire. Enfin seul l'état civil compte.

Pour résumer, il se prénomme Louis Frédéric devant les *Hommes* et Jules devant *Dieu*.

²²⁶ AD 76, (+) Jules MICHEL, Barentin, BMS 1849, 1 J 59/2

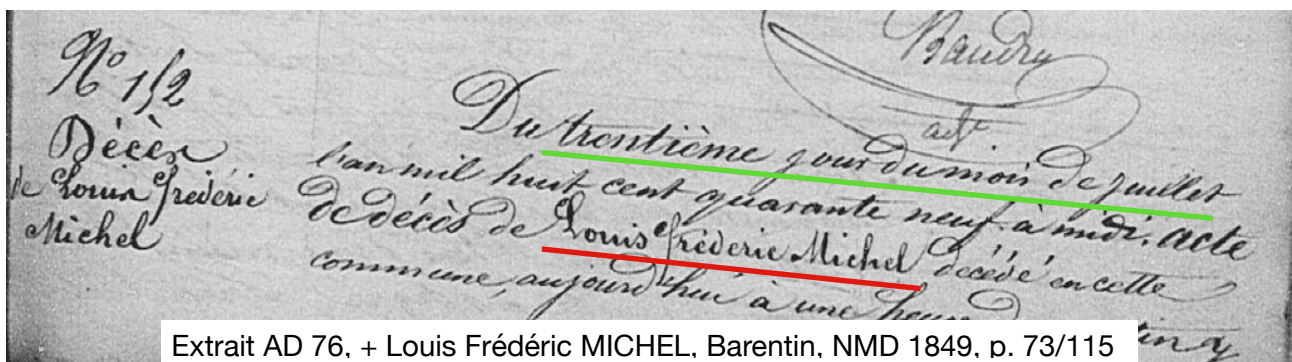


AD 76, (+) Jules MICHEL, Barentin, BMS 1849, 1 J 59/2

N[uméro] 145
Inhumation de
Jules MICHEL¹

¹[Mention marginale]

Le mardi trente un de juillet mil huit cent quarante neuf, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moi desservant soussigné le corps de Jules MICHEL, âgé de douze ans, fils de Jean Prosper MICHEL, et de Pauline HURARD de cette paroisse. En présence du père de l'enfant et de Benoit BRUNEL, instituteur tous deux de cette paroisse soussigné.
MICHEL BRUNEL BENNOT
dess[ervan]t



Extrait AD 76, + Louis Frédéric MICHEL, Barentin, NMD 1849, p. 73/115

N[uméro] 152
Décès
de Louis Frédéric
MICHEL¹

¹[Mention marginale]

Du trentième jour du mois de juillet l'an mil huit cent quarante neuf à midi, acte de décès de Louis Frédéric MICHEL, décédé en cette commune, aujourd'hui à une heure du matin y...

C'est sous la Deuxième République de Louis Napoléon Bonaparte que Louis Frédéric (Jules), seulement âgé de 12 ans, meurt le lundi 30 juillet 1849 sur la commune de Barentin²²⁷. C'est son père, Jean Prosper MICHEL qui déclare le décès. Il sera inhumé le lendemain dans le cimetière de la paroisse de Barentin.

La table de successions et d'absences indique seulement ses père et mère vivants comme héritiers²²⁸.

²²⁷ AD 76, + Louis Frédéric MICHEL, Barentin, NMD 1849, p. 73/115

²²⁸ AD 76, Louis Frédéric MICHEL, Pavilly, TSA, p. 132/199, 3Q37/250

1.4 – Prosper Théophile MICHEL (1839-1894)

Quatrième enfant du couple, il naît le lundi 29 juillet 1839 à 9 heures sur la commune de Barentin²²⁹.

Il vit au hameau des Campeaux²³⁰ sur la commune de Barentin²³¹ et il est âgé de 10 ans lorsqu'il perd son frère, Louis Frédéric¹¹.

Mariage avec Désirée PIZIAUX (1843-1896)

C'est sous le Second Empire de Napoléon III que le samedi 4 mai 1861 à 10 heures, journalier, âgé de 21 ans, Prosper se marie sur la commune d'Eslettes avec Désirée Onésime PIZIAUX, nourrice, fille mineure âgée de 18 ans.

Le mariage est célébré en présence et consentement des parents des futurs époux ; à savoir Jean Prosper, journalier, âgé de 50 ans et Adèle Pauline HURARD, journalière, âgée de 49 ans ainsi que Patrice Guillaume Narcisse PIZIAUX, journalier, âgé de 58 ans, veuf de Félicité MORAIN²³².

On apprend, dans les documents présentés pour le mariage, que Prosper Théophile a été exempté du service militaire.

C'est vers la fin de l'année de son mariage qu'il apprend la mort de son frère aîné, Alphonse Frédéric, militaire, âgé de 25 ans à Périgueux.

AD 76, Recensement 1881, Eslettes, p. 2/18											
DÉSIGNATION		NUMÉROS			NOMS		PRÉNOMS.	ÂGE.	PROFESSION.	POSITION	OBSERVATIONS.
des QUARTIERS, villages ou hameaux.	DES RUES dans les chefs-lieux.	des numéros.	des mé- gages.	des indi- vidus.	DE FAMILLE.						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
		1			Michel	Prosper		42	Ouvr. de filature	per de famille	
		2			Piziaux	Désirée		39	nourrice	Leunoy	
		3	1		Michel	Désirée		19	livraison	enfant	
		4			Michel	Henri		17	Rattacheur		
		5			Michel	Berthe		1	"		

Selon le recensement de 1881, âgé de 42 ans, il exerce la profession d'ouvrier de filature et les enfants du couple sont²³³ :

- Pauline Désirée, née le 15 février 1862 à Eslettes, tisserande
- Théophile Henri Désiré, né le 4 juin 1864 à Eslettes, rattacheur
- Berthe Henriette, née le 29 mai 1881 à Eslettes.

²²⁹ AD 76, ° Prosper Théophile MICHEL, Barentin, NMD 1839, p. 36-37/71

²³⁰ Il s'agit d'un toponyme roman dérivé de campus = champ

²³¹ AD 76, Recensement 1851, Barentin, p. 87-88/102

²³² AD 76, x Prosper MICHEL et Désirée Onésime PIZIAUX, Eslettes, NMD 1861, p. 10-11/21

²³³ AD 76, Recensement 1881, Eslettes, p. 2/18

Sous la Troisième République, Prosper Théophile déclare le décès de son père, Jean Prosper, le 6 février 1875 sur la commune d'Eslettes²³⁴ et le 13 avril 1878 celui de sa mère, Adèle Pauline²³⁵ qui vivaient à proximité de chez sa sœur Marie Pauline.

Le couple réside jusqu'à leur décès sur la commune d'Eslettes.

En 1891, dans le recensement d'Eslettes²³⁶ il ne reste dans le foyer familial que leur dernier enfant, Berthe Henriette, âgée de 10 ans.

Malgré tout, la maison n'est pas vide, car il y a 3 petits fils, Henri et Georges MICHEL, âgés de 7 et 3 ans, enfants de Théophile et Louise WERA, puis Albert HEBERT, âgé de 1 an qui n'autre que Hippolyte Albert MICHEL²³⁷, légitimé par son père Jules à son mariage le 6 février 1891 avec Pauline²³⁸.

4	Michel	Théophile	52	F	Journalier	Chef ménage
5	Prosper	Désirée	50	F	Nourrice	Chef ménage
6	Michel	Berthe	10	F		seul enfant
7	Michel	Henri	7	F		seul petit fils
8	Michel	Georges	3	F		seul
9	Hebert	Albert	1	F		seul
10	Lavarde	Blanche	12	F		enfant adopté
11	Brunel	Henry	82	F	Travaux agricoles	seul

AD 76, Recensement 1891, Eslettes, p. 2/18

Lavarde Blanche, 12 [ans], F[rançaise], enfant adopté

Le couple Prosper Théophile, journalier et Désirée Onésime, nourrice, alors âgés de 52 et 50 ans ont dans leur foyer, inscrit à la ligne 10, Blanche LAVARDE, âgée de 12 ans (née vers 1879), de nationalité française en qualité d'enfant adopté.

Dans la petite enfance de la série H dépôt des AD 76, les procès-verbaux d'exposition d'enfants trouvés s'arrêtent en 1860 pour l'Hospice Général de Rouen dont dépend la commune d'Eslettes.

Dans la série 2X des bureaux de bienfaisance et d'assistance, en 2 X 374 (Barentin) et 2 X 422 (Eslettes) le résultat est vain.

²³⁴ AD 76, + Jean Prosper MICHEL, Eslettes, NMD 1875, p. 12/29

²³⁵ AD 76, + Adèle Pauline HURARD, Eslettes, NMD 1878, p. 14/41

²³⁶ AD 76, Recensement 1891, Eslettes, p. 2/18

²³⁷ AD 76, ° Hippolyte Albert MICHEL, Eslettes, NMD 1889, p. 27/30

²³⁸ AD 76, x Jules Auguste HEBERT et Pauline Désirée MICHEL, Eslettes, NMD 1891, p. 9-11/43

Seule dans la série 3X, assistance aux enfants, une Marie Blanche LAVALARDE, née en 1908 était trouvée.

N'oublions pas que dans les cas d'adoption suite à abandon, l'identité des enfants était changée de même que la région d'origine afin d'éviter une récupération de l'enfant par sa famille biologique une fois celui-ci élevé.

Dans les jugements civils du canton de Clères, en série 4 U 1421 à 1424 recouvrant la période 1876 à 1893 englobant sa naissance, le résultat est également négatif.

Interrogé par courriel sur la possession d'un dossier d'adoption concernant Blanche LAVARDE, la réponse des AD 76, suite à une requête auprès du service d'aide sociale à l'enfance est revenue vaine.

Sous le toit familial, probablement pour augmenter les revenus du couple, il y a également un pensionnaire âgé de 82 ans, Rémy BRUNEL.

Après recherches, il s'agit de Louis Rémy Joseph BRUNEL (1808-1892), pannetier, originaire de Meulers (Seine-Maritime)²³⁹. Depuis son mariage à Eslettes, le 17 septembre 1839 avec Florence Héloïse QUEVILLON²⁴⁰, il réside dans la commune. Veuf depuis 1882, il demeure certainement depuis cette date chez Prosper Théophile dont il est l'ami et chez qui il décède le 30 septembre 1892.

C'est le jeudi 21 juillet 1892 à Eslettes que la sœur de Prosper Théophile, Marie Pauline OUARD née MICHEL, décède, à l'âge de 60 ans. Il est alors âgé de 52 ans.

Le lundi 31 décembre 1894 à 8 heures, sur la commune d'Eslettes, Prosper Théophile décède à l'âge de 55 ans avant sa femme Désirée²⁴¹.

La table de successions et d'absences indique comme date d'avertissement aux héritiers, le 10 juillet 1896 sans plus de précision²⁴².

Le vendredi 25 décembre 1896 à 21 heures, sur la commune d'Eslettes, Désirée Onésime PIZIAUX décède à son tour à l'âge de 53 ans²⁴³.

La table de successions et d'absences n'indique aucune date, seulement comme héritiers, ses enfants à Eslettes sans plus de précision²⁴⁴.

On peut remarquer le destin tragique de ce couple qui, jusqu'à sa mort, aura été dans la misère en ne profitant pas des fêtes de fin d'année ; l'un étant mort le jour du réveillon du premier de l'an et l'autre le jour de Noël.

²³⁹ AD 76, + Louis Rémy Joseph BRUNEL, Eslettes, NMD 1892, p.33-34/47

²⁴⁰ AD 76, x Louis BRUNEL et Florence QUEVILLON, Eslettes, NMD 1836-1839, p. 74-75/83

²⁴¹ AD 76, + Prosper Théophile MICHEL, Eslettes, NMD 1894, p. 30/33

²⁴² AD 76, Prosper Théophile MICHEL, Clères, TSA 1886-1896, p. 143/195, 3Q12/160

²⁴³ AD 76, + Désiré Onésime PIZIAUX, Eslettes, NMD 1896, p. 38/41

²⁴⁴ AD 76, Désiré Onésime PIZIAUX, Clères, TSA 1886-1896, p. 162/195, 3Q12/160

1.5 - Henri MICHEL

Je remarque fréquemment que c'est le deuxième prénom qui est utilisé.

Cela se confirme en 1841 avec le recensement²⁴⁵.

Toujours ce mystère autour des enfants de ce recensement. Après l'épisode de Jules (cf. chap. VI, 1-1.3), il y a bien 5 enfants pour le couple. Il manque à l'appel, Henri MICHEL. Le souci est qu'il n'est pas mentionné l'âge, mais au vu de l'emploi en qualité de rattaché, on peut supposer qu'il soit âgé de 12 ans ou plus, bien que Pauline, âgée de seulement 9 ans, occupe ce poste.

Il n'y a aucune trace de l'enfant, Henri, inscrit sur le recensement de 1836, âgé de 6 ans et portant le patronyme de HURARD. On retrouve un Henri sur ceux de 1841 et 1851, mais portant le patronyme de MICHEL.

Reconnaissance par ses parents lors de leur mariage en 1837 ?

Sur la table décennale de 1823 à 1842 de la commune de Barentin, il n'y a aucune trace d'un Henri ni à HURARD, ni à MICHEL. Seul Marie Pauline MICHEL apparaît (cf. chap. VI, 1-1.1).

On peut supposer que cet Henri HURARD et Henri MICHEL soit la même personne.

On ne devait certainement pas accoucher sur son lieu de résidence en étant fille-mère bien que deux enfants nés avant le mariage ont été reconnus.

Aucun Henri ni à HURARD, ni à MICHEL sur les :

- TD de 1823 à 1832 des Eslettes,
- TD de 1823 à 1832 du Houlme,
- TD de 1813 à 1832 de Notre-Dame-de-Bondeville.

²⁴⁵ AD 76, Recensement 1841, Barentin, p. 93/107

2. Les enfants du couple Prosper Théophile MICHEL et Désirée PIZIAUX

2.1 – Pauline Désirée MICHEL (1862-)

Première enfant du couple, elle naît sous le Second Empire de Napoléon III, le samedi 15 février 1862 à 15 heures sur la commune d'Eslettes (Seine-Maritime)²⁴⁶. Elle sera tisserande.

Elle est âgée de deux ans lors de la naissance de son frère Théophile Henri Désiré en 1864.

Sur le recensement de la commune d'Eslettes de 1876, âgée de 14 ans, elle exerce la profession d'ouvrière de filature²⁴⁷ et sur celui de 1881, alors âgée de 19 ans, elle exerce la profession de tisserande²⁴⁸. Cette même année est aussi la naissance de sa sœur, Berthe Henriette.

A 27 ans, elle donne naissance à son premier enfant, Hippolyte Albert MICHEL, né le mardi 19 novembre 1889 à Eslettes²⁴⁹.

Mariage avec Jules Auguste HEBERT (1857-)

C'est sous la Troisième République, le 6 février 1891 à 17 heures sur la commune d'Eslettes, que Pauline Désirée, tisserande, âgée de 29 ans se marie avec le père de son enfant, Jules Auguste HEBERT, domestique, âgé de 34 ans.

Sont présents seulement les parents de l'épouse, ceux de l'époux, Clovis Ernest HEBERT (1830-1867) et Marie Emélie FAUCON (1835-1878) étant décédés²⁵⁰.

C'est par les parents de Jules Auguste, aubergistes tous les deux, collatéraux, que je trouve mon premier contrat de mariage passé le 5 février 1854 à Rouen en l'étude de maître ALLARD.

N'étant plus sur place aux AD 76, c'est par courriel qu'une demande est formulée pour une recherche.

A partir de l'inventaire, dans le cadre de classement des minutes d'officiers publics, la série 2 E donne la filiation des notaires de Rouen de 1800 à nos jours. Dans cette liste en 2 E 5, l'étude de Me ERNULT reprend celle de Me Marie Jules ALLARD (2/05/1839). En 2 E 5 se trouvent les versements de l'étude de Me ALLARD de 1839 à 1854. La côte demandé est donc 2 E 5 256 correspondant à l'année 1854 (janvier-avril) pour le contrat passé en février 1854.

²⁴⁶ AD 76, ° Pauline Désirée MICHEL, Eslettes, NMD 1862, p. 5-6/22

²⁴⁷ AD 76, Recensement 1876, Eslettes, p. 5/18

²⁴⁸ AD 76, Recensement 1881, Eslettes, p. 2/18

²⁴⁹ AD 76, ° Hippolyte Albert MICHEL, Eslettes, NMD 1889, p. 27/30

²⁵⁰ AD 76, x Jules Auguste HEBERT et Pauline Désirée MICHEL, Eslettes, NMD 1891, p. 9-11/43

Ce contrat de mariage de 12 articles, nous apprend que le futur Clovis est domestique agricole chez M. Louis GUERILLON, demeurant la commune de Saint Marc.
Il confirme la filiation des époux et informe sur la nature de cet acte qui n'est autre qu'une donation suite au décès du père de la future et pour la constitution d'une dot en vue du mariage du couple le 18 février 1854 à Rouen.
Il précise qu'à moins d'une donation entre époux, à défaut d'héritier, si la future épouse décède avant sa mère, l'ensemble des biens lui reviendra²⁵¹.

Au cours de la célébration du mariage, les nouveaux époux Jules et Pauline HEBERT reconnaîtront leur enfant, Hippolyte Albert MICHEL.

Trois mois plus tard, le 11 mai 1891, le couple perd leur fils Hippolyte, âgé d'un an et demi²⁵².

Le couple s'installe à quelques kilomètres de là, dans la cité Petit de la rue d'Orléans sur la commune du Petit-Quevilly (Seine-Maritime). Le 5 août 1892 au Petit-Quevilly, Pauline donne naissance à une fille prénommée Fernande Juliette²⁵³.

Pas de trace dans les TD du Petit-Quevilly du décès de Jules Auguste HEBERT entre 1892 et 1903.

²⁵¹ AD 76, CM Clovis HEBERT et Marie Emélie FAUCON, Me ALLARD, Rouen, 2 E 256

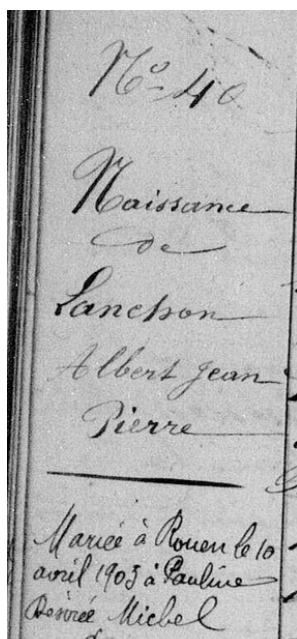
²⁵² AD 76, + Hippolyte Albert HEBERT, Eslettes, NMD 1891, p. 26-27/43

²⁵³ AD 76, ° Fernande Juliette HEBERT, Eslettes, NMD 1892/06/28 - 1892/12/30, p. 42/180

Mariage avec Albert Jean Pierre LANCHON (1863-)

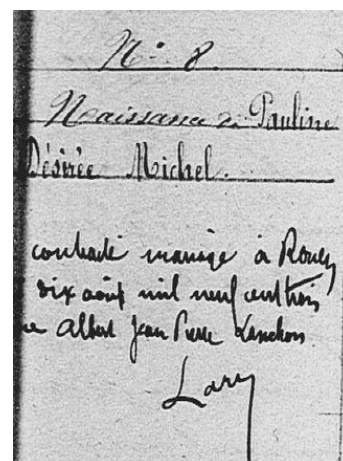
Certainement veuve, âgée de 41 ans avec une enfant de 11 ans, le vendredi 10 avril 1903 à Rouen (Seine-Maritime), Pauline se marie en seconde noce avec Albert Jean Pierre LANCHON²⁵⁴, veuf d'Augustine Joséphine FAUCON décédée le 29 juin 1901 à Rouen²⁵⁵. Il est le fils d'Albert Anatole LANCHON (1845-1893) et d'Anne Elisabeth COLLEN (1831-1870).

Seul son second mariage est noté en mention marginale de son acte de naissance²⁵⁶.



Cas très rare, comme signalé par le président de salle, l'acte de son second mariage n'a pas été trouvé dans le registre correspondant à l'année 1903, pourtant inscrite en mention marginale des actes de naissance des époux comme étant sur la commune de Rouen, ni en avril, ni en août.

N[uméro] 40
Naissance
de
LANCHON
Albert Jean
Pierre
Marié à Rouen le 10
avril 1903 à Pauline
Désirée MICHEL



N[uméro] 8
Naissance de Pauline
Désirée MICHEL
Contracte mariage à Rouen
[le] dix août mil neuf cent trois
[avec] Albert Jean Pierre LANCHON

²⁵⁴ AD 76, ° Albert Jean Pierre LANCHON, Lammerville, NMD 1863, p. 25/32

²⁵⁵ AD 76, + Augustine FAUCON, Rouen, Décès 1901, 4 E 14782

²⁵⁶ AD 76, ° Pauline Désirée MICHEL, Eslettes, NMD 1862, p. 5-6/22

2.2 - Théophile Henri Désiré MICHEL (1864-)

Deuxième enfant du couple, il naît sous le Second Empire de Napoléon III, le samedi 4 juin 1864 à 2 heures sur la commune d'Eslettes²⁵⁷. Il sera rattacheur, journalier puis ouvrier de filature.

Sur son acte de naissance, le nom de jeune fille de sa mère a perdu son « Z » au profit d'un « S », PISIAUX⁸ et il est indiqué pour sa profession qu'elle est ouvrière de filature.

Âgé de 19 ans, il devient le père d'Henri Raymond, né le 31 mars 1884 à Malaunay (Seine-Maritime)²⁵⁸.

Mariage avec Louise Adèle WERA (1862-1890)

C'est sur la commune de Malaunay (Seine-Maritime), en cette Troisième République que le 23 avril 1887 à 10 heures, ouvrier de filature, alors âgé de 22 ans, Théophile se marie avec la mère de son fils, Louise Adèle WERA, née le 23 mars 1862 à Malaunay, dévideuse, âgée de 25 ans, fille de feu Charles Honoré WERA (1830-1871) et de Léopoldine Claire ADDE (1823-1892), journalière.

Le maire et officier de l'état civil, Hilaire Etienne Henri OFFROY (1851-1921) n'est autre que l'industriel des établissements textiles portant le même nom²⁵⁹.

Le mercredi 5 octobre 1887 à Eslettes, Louise donne naissance à Georges Prosper MICHEL²⁶⁰. De la classe 1907, soldat de 1^{ère} classe au 129^e Régiment d'Infanterie, il combat contre l'Allemagne et se distingue le 4 juillet 1916 en exécutant seul un ordre donné. Grièvement blessé par une balle explosive dans l'accomplissement de sa mission, il en gardera une séquelle avec un raccourcissement de 3 centimètres du bras droit²⁶¹. Titulaire de la carte du combattant numéro 5640, il meurt le 14 juillet 1958 à Eu (Seine-Maritime), à l'âge de 70 ans.

Le mercredi 10 septembre 1890 à 19 heures, Louise Adèle WERA décède en son domicile du quartier du Bourg à Malaunay, à l'âge de 28 ans²⁶².

²⁵⁷ AD 76, ° Théophile Henri Désiré MICHEL, Eslettes, NMD 1864, p. 15/24

²⁵⁸ AD 76, ° Henri Raymond MICHEL, Eslettes, NMD 1884, p. 32/159

²⁵⁹ AD 76, x Théophile Henri MICHEL et Louise Adèle WERA, Malaunay, NMD 1887, p. 56-58/174

²⁶⁰ AD 76, ° Georges Prosper MICHEL, Eslettes, NMD 1887, p. 24/32

²⁶¹ AD 76, Fiche matricule, classe 1907, p. 94/670

²⁶² AD 76, + Louise Adèle WERA, Malaunay, NMD 1890, p. 103/169

Mariage avec Héroïse Elise CANVILLE (1859-)

Veuf de Louise Adèle WERA, devant s'occuper seul de ses deux fils âgé de 6 et 3 ans, Théophile, âgé de 28 ans, se remarie le samedi 30 avril 1892 à 10 heures 30 à Malaunay avec Héroïse Elise CANVILLE, née le 9 octobre 1859 à Saint-Ouen-du-Breuil (Seine-Maritime), journalière, âgée de 33 ans, fille des défunts Alfred Antoine (1835-1888) et de Victoire Héroïse PERRIER (1834-1883)²⁶³.

Sont seulement présents les parents de l'époux, ceux de l'épouse étant décédés.

Le lundi 26 décembre 1892, Héroïse donne naissance à Paul Jules MICHEL à Malaunay²⁶⁴.

Le vendredi 14 avril 1893, le couple perd leur enfant, Paul Jules MICHEL, âgé de 3 mois et demi²⁶⁵.

Au décès de son père, Prosper Théophile en 1894, Théophile Henri demeure sur la commune d'Eslettes²⁶⁶.

Sur la fiche matricule de son fils, Henri, en 1904, il réside sur la commune de Bihorel (Seine-Maritime)¹⁴. Sur les recensements de 1901 et 1906 de la commune de Bihorel, aucun MICHEL n'est inscrit.

A l'âge de 42 ans, le 15 janvier 1907, Théophile perd son fils Henri Raymond, cordonnier, âgé de 22 ans à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime). Sur la fiche matricule d'Henri il est inscrit en 1905, « *exempté pour paralysie de la jambe droite* »²⁶⁷.

Théophile Prosper MICHEL est déclaré « *absent sans nouvelle* » en 1911 dans l'acte de mariage de son fils Georges Prosper avec Jeanne Marguerite MAUNOURY²⁶⁸.

²⁶³ AD 76, x Théophile MICHEL et Héroïse Elise CANVILLE, Malaunay, NMD 1892, p. 63-66/200

²⁶⁴ AD 76, ° Paul Jules MICHEL, Malaunay, NMD 1892, p. 186/200

²⁶⁵ AD 76, + Paul Jules MICHEL, Malaunay, NMD 1893, p. 64-65/210

²⁶⁶ AD 76, + Prosper Théophile MICHEL, Eslettes, NMD 1894, p. 30/33

²⁶⁷ AD 76, + Henri Raymond MICHEL, Fiche matricule classe 1904, p. 429/468

²⁶⁸ AD 76, x Georges Prosper MICHEL et Jeanne MAUNOURY, Le Havre, NMD 1911, p. 128/437

2.3 - Berthe Henriette MICHEL (1881-1961)

Troisième enfant du couple, elle naît sous la Troisième République, le dimanche 29 mai 1881 à 20 heures sur la commune d'Eslettes²⁶⁹.

En 1894, à l'âge de 13 ans, elle perd son père, Prosper, sur la commune d'Eslette. Deux ans plus tard, à l'âge de 15 ans, elle perd sa mère, Désirée.

Certainement placée dès 1896 dans cette famille²⁷⁰, sur le recensement de la commune d'Eslettes en 1901, Berthe, âgée de 19 ans est tisserande dans l'entreprise BUTLER du Houlme et apparaît comme hôte dans la famille de Léon et Marie LECOURT situé aux Gallais.

Léon LECOURT, 35 ans, journalier, vit avec sa femme Marie LEFEBVRE âgée de 32 ans, tisserande chez BUTLER et sa mère, Elise LECOURT, âgée de 70 ans. Le couple a trois enfants, Marie, Octavie et Léon, âgés de 11, 8 et 7 ans²⁷¹.

Mariage avec Charles Léon MALLET (1883-1961)

C'est sous la Troisième République du président Loubet que le 21 octobre 1906 à Eslettes, elle se marie avec Charles Léon MALLET¹⁵, né le 11 août 1883 à Saint-Mards (Seine-Maritime) de père inconnu et enfant reconnu le 7 février 1884 à Saint-Mards par sa mère, Justine Clémence MALLET (1848-1897).

En 1903, résidant à Fresquiennes (Seine-Maritime), âgé de 20 ans, Charles, 1 mètre 69, domestique, se rend au bureau de recrutement de Pavilly où il tire au sort le numéro 95. La décision que prend le conseil de révision le place aux services auxiliaires pour cause de varices²⁷².

Deux mois avant l'initiative d'Aristide Briand sur le vote de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, il emménage sur la commune d'Eslettes, le 15 octobre 1905, et c'est là qu'il y rencontre Berthe.

Le couple a trois enfants :

- Charles Georges MALLET,
- Yvonne Madeleine MALLET,
- Simone Marie MALLET.

En 1913, Charles est inscrit sur les listes électorales d'Eslettes sous le numéro 104, il est ouvrier d'usine et demeure au Bout de la Ville²⁷³.

²⁶⁹ AD 76, ° Berthe Henriette MICHEL, Eslettes, NMD 1881, p. 6-7/16

²⁷⁰ Recensement d'Eslettes indisponible sur le site des AD 76 pour l'année 1896

²⁷¹ AD 76, Recensement 1901, Eslettes, p. 8/11

²⁷² AD 76, Fiche matricule, Pavilly, classe 1903, p. 238-239/756

²⁷³ AD 76, Liste électorale, Eslettes, p. 3/4, 3 M 72

N° D'ORDRE.	NOMS.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	HAMEAU OU RUE DE LA DEMEURE	LIEU ET DATE DE LA NAISSANCE.	OBSERVATIONS (1).
100	Seydellier	Augustin	Journalier	Bout de la Ville	Eslettes, Eslettes	13 juillet 1879
101	Seydellier	Auguste	Journalier	id	Eslettes, Eslettes	2 juillet 1878
102	Lucas	Charles	ouvrier d'usine	id	Eslettes	28 août 1884
103	Lucas	Georgel	id	id	id	7 juin 1886
104	Mallet	Charles Léon	id	id	S[ain]t Mards	11 août 1883
105	Hypriaux	Alphonse	id	id	Eslettes	12 août 1880

AD 76, Eslettes, Liste électorale, 3 M 72, p. 3/4

104, MALLET Charles Léon, ouvrier d'usine, Bout de la Ville, S[ain]t Mards, 11 août 1883

Pendant la Grande Guerre, il effectue des campagnes à l'intérieur pour un total de 3 ans, 4 mois et 13 jours à l'unité combattante, d'abord au 74^e Régiment d'Infanterie de Rouen puis au 119^e Régiment d'Infanterie de Lisieux.

Par décision de la commission de réforme du 21 avril 1921 à Rouen, il est maintenu en position de service armé sans pension avec une invalidité inférieure à 10 % pour cause d'étourdissements et des hémoptysies imputables au service²⁷⁴.

Il est titulaire de la carte de Combattant numéro.

En 1921 et en 1926, Berthe est tisserande dans l'entreprise OFFROY à Malaunay²⁷⁵.

Le 25 juillet 1929, suite au jugement contradictoire du tribunal correctionnel de Rouen, Charles est condamné à trois mois de prison avec sursis et vingt cinq francs d'amende pour coups et blessures²⁸.

En 1936, au moment des premiers congés payés du Front populaire, les enfants du couple ont quitté le domicile parental.

Charles, âgé de 53 ans, est monteur de chaîne à l'entreprise OFFROY de Malaunay à environ 5 kilomètres. Berthe, âgée de 55 ans, y est tisserande²⁷⁶.

Le couple réside au 31 Bout de la Ville sur la commune d'Eslettes.

C'est sous la Cinquième République et la présidence du président Charles de Gaulle que le lundi 17 avril 1961 à 18 heures 30, Berthe décède sur la commune de Mesnil-Panneville (Seine-Maritime) à l'âge de 79 ans dans le domicile de ses enfants²⁷⁷.

²⁷⁴ AD 76, Pavilly, Fiche matricule, classe 1903, p. 238-239/756

²⁷⁵ AD 76, Eslettes, Recensement 1921, p. 3/22

²⁷⁶ AD 76, Eslettes, Recensement 1936, p. 5/18

²⁷⁷ Mairie de Mesnil-Panneville (76), + Berthe Henriette MICHEL, 1961, acte 2

Suivant sa femme de près, le lundi 8 mai 1961 à 10 heures en la commune de Mesnil-Panneville, Charles Léon, décède à l'âge de 77 ans dans le domicile de sa fille Yvonne et de son gendre²⁷⁸.

La mairie de la commune d'Eslettes ne conserve qu'un maigre cahier d'écolier où sont notées les concessions du cimetière. Aucune information n'apparaît concernant Charles et Berthe.

C'est en parcourant le cimetière que je retrouve leur tombe qui se trouve à côté de celle de leur fils Charles Georges MALLET.

Curiosité : pour chacun des époux, l'année de naissance est gravée à une année de plus.



MALLET
1884 - 1961

MALLET
née MICHEL
1882 - 1961



²⁷⁸ Mairie de Mesnil-Panneville (76), + Charles Léon MALLET, 1961, acte 4

3. Les enfants du couple Charles MALLET et Berthe MICHEL

3.1 – Charles Georges MALLET (1907-1928)

Premier enfant du couple, il naît sous la Troisième République du président Fallières le 15 août 1907 à 12 heures sur la commune d'Eslettes (Seine-Maritime)²⁷⁹.

Il est âgé de deux ans lorsque naît sa première sœur Yvonne en 1909 et âgé de quatre ans lors de la naissance de sa seconde sœur, Simone.

Sur le recensement de la commune d'Eslettes de 1921, âgé de 14 ans, il exerce la profession de tisserand dans l'entreprise OFFROY de Malaunay (Seine-Maritime)²⁸⁰.

Au recensement de la commune d'Eslettes en 1926, âgé de 19 ans, il exerce la profession de monteur de chaîne à l'entreprise OFFROY²⁸¹.

Sur Geneanet il est indiqué mort en 1926 et inhumé à Eslettes.

Après avoir trouvé la tombe de ses parents, celle de Charles Georges se trouve à côté avec un médaillon photographique comme il était d'usage d'envoyer un portrait à sa famille pour les grandes occasions. Il est bien inhumé dans ce cimetière.



Agé de 20 ans, sur les théâtres d'opérations extérieurs d'Afrique du Nord, il décède des suites de maladie à Meknès (Maroc), non en 1926, mais le 22 juillet 1928.

Le SHD de Caen sur le site Mémoire des hommes comporte un dossier AC 40 R 4046 qui complète les informations gravées sur sa tombe.

Soldat au 13^e régiment de tirailleurs (13^e RT), matricule au corps 14947, il n'est pas mentionné Mort pour la France²⁸².

Un rayon de soleil facilite la lecture de l'inscription gravée.

Ici repose
Charles MALLET
Soldat au 13^{ème} Tirailleur
décédé à Meknès
le 22 juillet 1928
dans sa 20^{ème} année
Regrets



²⁷⁹ Mairie d'Eslettes (76), ° Charles Georges MALLET, 1907, acte 19

²⁸⁰ AD 76, Recensement 1921, Eslettes, p. 3/22

²⁸¹ AD 76, Recensement 1926, Eslettes, p. 3/20

²⁸² Service historique de la défense, https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/client/mdh/opex_1905_1962/detail_fiche.php?ref=1648763 [15/03/2021]

La division des archives des victimes des conflits contemporains du SHD de Caen ne conserve qu'un fichier alphabétique des victimes des théâtres d'opérations extérieures. Elle précise que la fiche consultée sur le site *Mémoire des hommes* a été établie d'après les informations extraites de la fiche, cotée AC 40R 4046.

Vu qu'il a devancé son incorporation sous les drapeaux, il doit être enregistré dans la classe qu'il aurait dû avoir normalement, c'est-à-dire, la classe de 1927. C'est dans le répertoire alphabétique des registres matricules de Rouen nord qu'il se trouve avec le numéro 1966 pour matricule²⁸³.

REPertoire ALPHABETIQUE.				N° 1002 bis. Ancien n° 1003 de la Nomenclature générale			
NOM. (Il doit être écrit en bâtarde.)	PRÉNOMS ET SURNOMS.	NUMEROS MA- TRICULES.	NU- MÉRO du VOLUME.	NOM. (Il doit être écrit en bâtarde.)	PRÉNOMS ET SURNOMS.	NUMEROS MA- TRICULES.	NU- MÉRO du VOLUME.
MALLET	Albert Louis	1824		MARTIN	André Narcisse	807	
MALLET	Alfred Jules	1422		MARTIN	Daniel Julien	8222	
MALLET	Charles Georges	1966		MARTIN	Emile Julien	512	
MALLET	Marin Arthur	3250		MARTIN	Georges Gustave	2120	
		9.68		MARTIN	Jean Alexandre	394	

Demandant l'accès de sa fiche matricule²⁸⁴ au président de salle, celle-ci comporte les renseignements suivants :

Nom, prénoms MALLET Charles Georges

Numéro matricule du recrutement 1966

Etat civil

Né le 15 août 1907 à Eslettes, canton de Clères, département de Seine-Inférieure, résidant à Eslettes, canton de Clères, département de la Seine-Inférieure, profession d'ouvrier d'usine. Fils de Charles Léon et de MICHEL Berthe Henriette, domiciliés à Eslettes, canton de Clères, département de la Seine-Inférieure.

Décision du Conseil de révision et motifs

Inscrit sous le n[uméro] 62 de la liste du canton de Clères
Classé dans la 1^e partie de la liste en 1927.

Signalement

Cheveux noirs, yeux jaunes, front haut, nez rectiligne, visage rond, taille 1 mètre 64.
Degré d'instruction 2 [sait lire et écrire]

Corps d'affectation : 13^e Régiment de tirailleurs, numéro d'incorporation 14987.

Détails des services et mutations diverses

Incorporé à compter du 10 novembre 1927. Dirigé le 6 décembre. Arrivé au corps le 25 décembre 1927 et tirailleur de 2^e classe le dit jour. Décédé le 22 juillet 1928 à Mecknès à l'hôpital Louis, avis officiel de décès n[uméro] 2700 AR. au 27 juillet 1928.

²⁸³ AD 76, Répertoire alphabétique, classe 1927, p. 20/28, 1 R 3670

²⁸⁴ AD 76, Fiche matricule du bureau de Rouen Nord, 1R 3666

Transcription de l'acte de décès de Charles Georges MALLET²⁸⁵

[N[uméro] 15

Transcription de l'acte de décès
de Charles Georges MALLET
22 août¹

Maroc — Ville de Meknès — Service municipaux.

Extrait du registre des actes de décès de la ville de Meknès pour l'année 1928.

N[uméro] de l'acte 113.

Le vingt deux juillet mil neuf cent vingt huit, à zéro heure trente minutes Charles Georges MALLET, né le quinze août mil neuf cent sept à Eslettes, canton de Clères, département de la Seine-Inférieure (France), ouvrier d'usine, français, y domicile, soldat de deuxième classe au treizième régiment de tirailleurs algériens, compagnie hors rang, immatriculé sous le numéro quatorze mille neuf cent cinquante sept, fils de Charles Léon et de Berthe Henriette MICHEL, domiciliés à Eslettes sus-Indiquée, sans autres renseignements, célibataire, est décédé à Meknès (Maroc).

Dressé le vingt huit, seize heures, sur la déclaration de Gabriel Henri PERRIN, vingt-huit ans, sergent infirmier au dit hôpital et de Jean FERAUD, quarante quatre ans, employé aux services municipaux, tous deux domiciliés en cette ville, français, majeurs, non parents du défunt, qui, lecture faite, ont signé avec nous Pierre Marie Désiré François René LE FUR, chef de bureau hors classe, chef des services municipaux de la ville de Meknès (Maroc), officier de l'Etat-civil. Suivent les signatures sur le registre.

Pour copie certifiée conforme.

Meknès, le 7 août 1928.

Le chef des services municipaux, officier de l'Etat civil.

Signé [Illisible].

Transcrit le vingt deux août mil neuf cent vingt huit à dix-huit heures, par nous Louis Charles Eugène LE PREVOST de la MOISSONNIERE, maire d'Eslettes.

LE PREVOST de la MOISSONNIERE

¹[Mention marginale]

²⁸⁵ Mairie d'Eslettes, Transcription de l'acte de décès de Charles Georges MALLET, 1928, acte 15

3.2 - Yvonne Madeleine MALLET (1909-1982)

Deuxième enfant du couple, Yvonne naît le vendredi 1^{er} octobre 1909 sur la commune d'Eslettes²⁸⁶. Elle sera tisserande et ouvrière d'usine.

Elle a 22 mois lors de la naissance de sa sœur Simone en 1911.

En 1926, âgée de 16 ans, elle est tisserande dans l'entreprise OFFROY²⁸⁷.

Mariage avec Louis Alphonse VILLIER (1908-1973)

C'est sous la Troisième République du président Lebrun que le 27 octobre 1934 à Eslettes, Yvonne se marie avec Louis Alphonse VILLIER⁴, né le 17 août 1908 à Pavilly (Seine-Maritime)²⁸⁸.

C'est sous la Cinquième République du président Charles de Gaulle que le 17 avril 1961, Yvonne, perd sa mère, Berthe, âgée de 79 ans, alors que ses parents se trouvent à son domicile de Mesnil-Panneville (Seine-Maritime)²⁸⁹.

Vingt et un jours plus tard, c'est une bien triste fête de la Victoire pour Yvonne en ce lundi 8 mai 1961, car c'est son père Charles, âgé de 77 ans²⁹⁰, qui meurt chez elle.

En cette présidence de Valéry Giscard d'Estaing, le jeudi 16 août 1973, Louis Alphonse VILLIER meurt dans la commune de Barentin à l'âge de 64 ans²⁹¹.

C'est sous la présidence de François Mitterrand que le mardi 14 décembre 1982 à Barentin (Seine-Maritime), Yvonne décède à son tour à l'âge de 73 ans²⁹².

Contrairement à mon idée de départ où je croyais que tous leurs ancêtres ouvriers logeaient dans les logements loués par l'employeur, ceux-ci n'habitaient ni à Malaunay (usine Offroy), ni au Houlme (usine Butler), mais principalement à Eslettes. A l'exception de Théophile Henri Désiré MICHEL qui est cité lors de son mariage comme demeurant à Malaunay²⁹³ le 30 avril 1892 (date à laquelle l'usine fonctionne) et Maurice Jean Baptiste LEREBOURS le 3 mai 1930 dans la cité anglaise de Malaunay²⁹⁴, lors de son mariage.

²⁸⁶ Mairie d'Eslettes (76), ° Yvonne Madeleine MALLET, 1909, acte 31

²⁸⁷ AD 76, Recensement 1926, Eslettes, p. 3/20

²⁸⁸ AD 76, Pavilly, TD 1883-1922, p. 122/207

²⁸⁹ Mairie de Mesnil-Panneville (76), + Berthe Henriette MICHEL, acte 2

²⁹⁰ Mairie de Mesnil-Panneville (76), + Charles Léon MALLET, acte 4

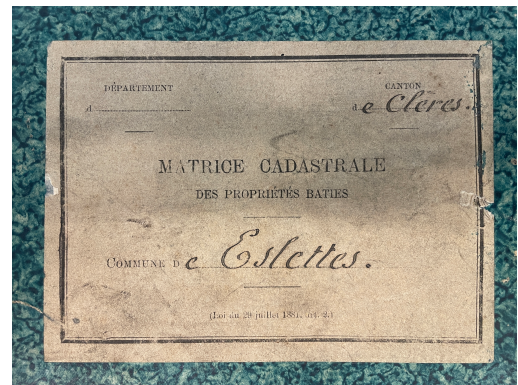
²⁹¹ Fichier décès INSEE

²⁹² Mairie de Barentin (76), + Yvonne Madeleine MALLET, 1982, acte 166

²⁹³ AD 76, x Théophile Henri Désiré MICHEL et Héroïse Elise CANVILLE, NMD 1892, p. 63-66/200

²⁹⁴ Mairie de Malaunay (76), x Maurice LEREBOURS et Simone Marie MALLET, 1930, acte 44

Donc c'est dans le registre de la Direction Générale des Contributions Directes et du Cadastre du département de la Seine-Inférieure, arrondissement de Rouen, canton de Clères, commune d'Eslettes que se trouve en début de registre la table alphabétique avec les noms et prénoms des propriétaires incluant à la lettre *M*, celui barré de Charles MALLET et de mademoiselle Yvonne MALLET²⁹⁵ avec comme numéro de cases, 75 et 89.



CASES.	NOMS ET PRÉNOMS DES PROPRIÉTAIRES.	CASES.
	<i>M</i>	
	<i>Maraud Jean Baptiste</i>	<i>47</i>
	<i>Maraud Anne fle</i>	<i>48</i>
	<i>Mollet Jean Baptiste Mathias</i>	<i>49</i>
	<i>Mandier Eugène</i>	<i>50</i>
	<i>Mollet Jean Baptiste</i>	<i>51</i>
	<i>Maraud Louis Ernest</i>	<i>52</i>
	<i>Maraud Georges Eugène</i>	<i>18</i>
	<i>Maraud Antoine</i>	<i>44</i>
	<i>Maraud Louis</i>	<i>46</i>
	<i>Mollet Alfred</i>	<i>67</i>
	<i>Mollet Louis</i>	<i>8</i>
	<i>Mollet Charles</i>	<i>77</i>
	<i>Meartigny Emile</i>	<i>44</i>
	<i>Mollet Louis Louis</i>	<i>8</i>
	<i>Guillaume Louis</i>	<i>81</i>
	<i>Maraud Louis V^o</i>	<i>84</i>
	<i>M^{lle} Mollet Yvonne</i>	<i>89</i>
	<i>Mahieu Jules</i>	<i>92</i>

Vu le décès du fils aîné, Charles clôture son compte au profit de sa fille, Yvonne, tout juste majeure dans le but certainement de lui donner une dote pour son futur mariage prévu en 1934.

Sur le folio **89** d'Yvonne, on peut lire :
Pour Mademoiselle MALLET Yvonne, tisserande par MALLET Charles, ouvrier d'usine usufruitier au Bourg.

1933 correspond à l'année d'entrée, tiré des folios 75, d'où deux lignes sont portées pour la mutation.

- Pour la première ligne en **section B**, le numéro de plan **167**, correspondant au lieu-dit **Bout de la Ville** et désignant une maison dont le revenu net imposable est de 125 francs.

- Pour la seconde ligne en **section B**, le numéro de plan **168**, correspondant au lieu-dit **Bout de la Ville** et désignant une maison dont le revenu net imposable est de 120 francs.

Le total du revenu net imposable est de 245 francs.

MUTATIONS.				LI- SEC- TION.	NU- MÉRO de PLAN.	LIEU-DIT, RUE ET NUMÉRO.	NATURE de LA PROPRIÉTÉ.	REVENU NET IMPOSABLE										OUVERTURES Imposables.						
ANNÉE		TIRÉ de	PORTÉ à					pour la période commençant le 1 ^{er} janvier										Portes coch., charr. ou de mag ^{as} .	Ouvr- tures ordi- naires.					
de l'entrée.	de la sortie.							11		12		13		14		15				16		17	18	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	17	18	
<p>Pour <i>M. ademoiselle Mollet Yvonne tisserande par Mollet Charles ouvrier d'usine usufruitier au Bourg</i></p> <p>19... <i>M.</i></p> <p>19... <i>M.</i></p> <p>19... <i>M.</i></p> <p>19... <i>M.</i></p> <p>19... <i>M.</i></p>																								
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">AD 76, Matrice cadastrale, 3P/2/1582</div>																								
<i>1933</i>		<i>75</i>		<i>1</i>	<i>B</i>	<i>167</i>	<i>Bout de la Ville</i>	<i>maison</i>		<i>125</i>														
<i>1933</i>		<i>75</i>		<i>2</i>	<i>B</i>	<i>168</i>	<i>do</i>	<i>maison</i>		<i>120</i>														
										TOTAL.....														
										<i>245</i>														

²⁹⁵ AD 76, Matrice cadastrale, Eslettes, 3P/2/1582

Sur le folio **75** de Charles, on peut lire :
 Pour MALLET Charles, ouv[r]ier] d'usine à Eslettes.

Et pour les lignes barrées du dessous

1926, M. SENNEUR Paul Joseph, cultivateur à Eslettes au bout de la ville, cabaretier, place de l'Hôtel de Ville, Barentin.

1924 correspond à l'année d'entrée, et 1933 pour l'année de sortie, tiré des folios 41 et porté à 89, d'où deux lignes correspondent à la mutation.

- Pour la première ligne en section B, le numéro de plan 167, correspondant au lieu-dit Bout de la Ville et désignant une maison dont le revenu net imposable à l'époque de la confection de la matrice était de 75 francs et actuellement de 125 francs, avec 1 porte cochère et 4 ouvertures ordinaires imposables
- Pour la seconde ligne en section B, le numéro de plan 168, correspondant au lieu-dit Bout de la Ville et désignant une maison dont le revenu net imposable à l'époque de la confection de la matrice était de 60 francs et actuellement de 120 francs, avec 1 porte cochère et 3 ouvertures ordinaires imposables

MUTATIONS.							LIEU-DIT.	NATURE	REVENU NET IMPOSABLE										OUVERTURES imposables.	
ANNÉE de l'entrée.	TIRÉ de la sortie.	PORTÉ de	à	SEC. TION.	NU. MERO de PLAN.	RUE ET NUMÉRO.			de LA PROPRIÉTÉ.	pour la période commençant le 1 ^{er} janvier										Portes coch. ou de mag ^s .
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18			
<p>Case 75 Mallet Charles, ouv[r]ier] d'usine à Eslettes</p> <p>Pour M. Mallet Charles, ouv[r]ier] d'usine à Eslettes</p> <p>1926. M. Senneur Paul Joseph, cultivateur à Eslettes</p> <p>1924. M. Senneur Paul Joseph, cultivateur à Eslettes</p> <p>1933. M. Senneur Paul Joseph, cultivateur à Eslettes</p>																				
1924	1933	41	89	1	B 167	Bout de la Ville	Maison	75	125									1	4	
1924	1933	81	94	2	B 168	82	Maison	60	120									1	3	
1924	1933	14	85	3	B 167		Maison	75	125									1	4	
1924	1933	14	88	4	B 168		Maison	60	120									1	3	
1924	1933	14	88	5	B 167		Maison	75	125									1	4	
1924	1933	14	88	6	B 168		Maison	60	120									1	3	

MUTATIONS.							LIEU-DIT.	NATURE	REVENU NET IMPOSABLE										OUVERTURES imposables.	
ANNÉE de l'entrée.	TIRÉ de la sortie.	PORTÉ de	à	SEC. TION.	NU. MERO de PLAN.	RUE ET NUMÉRO.			de LA PROPRIÉTÉ.	pour la période commençant le 1 ^{er} janvier										Portes coch. ou de mag ^s .
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18			
<p>Case 41 Le Sergeant, Emuel, Edmond, à Barentin</p> <p>Pour M. Le Sergeant, Emuel, Edmond, à Barentin</p> <p>1924. M. Dupont Jules, ouv[r]ier] d'usine à Eslettes</p> <p>1933. M. Dupont Jules, ouv[r]ier] d'usine à Eslettes</p>																				
1924	1933	78	89	1	B 167	Bout de la ville	Maison	75	125									1	4	
1924	1933	75	85	2	B 168	de	Maison	60	120									1	3	
1924	1933	71	85	3	B 167	de	Maison	75	125									1	4	
1924	1933	71	88	4	B 168	de	Maison	60	120									1	3	
1924	1933	71	88	5	B 167	de	Maison	75	125									1	4	
1924	1933	71	88	6	B 168	de	Maison	60	120									1	3	
TOTAL.....									312	125										
TOTAL.....									275											
TOTAL.....									275											

AD 76, Matrices cadastrales, 3P/2/1582

1929 correspond à l'année d'entrée, et 1933 pour l'année de sortie, tiré des folios 14 et porté à 88, d'où trois lignes suivantes correspondent à la mutation.

- ~~Pour la troisième ligne en section B, le numéro de plan 104, correspondant au lieu-dit Bout de la Ville et désignant une maison dont le revenu net imposable est de 190 francs~~
- ~~Pour la quatrième ligne en section B, le numéro de plan 104, correspondant au lieu-dit Bout de la Ville et désignant une maison dont le revenu net imposable est de 220 francs~~
- ~~Pour la cinquième ligne en section B, le numéro de plan 104, correspondant au lieu-dit Bout de la Ville et désignant une maison dont le revenu net imposable est de 206 francs 27 centimes.~~

Le total du revenu net imposable avant la confection de la matrice était de 135 francs et actuellement de 245 francs pour le folio 89 et pour le nouveau folio 88, un revenu imposable de 861 francs 27 centimes.

On peut remarquer qu'une erreur s'est glissée dans le total du nouveau folio 88, car la somme des trois lignes donnent le résultat suivant (190+220+206,27), soit un montant de 616 francs 27 centimes.

Sur le folio **41** correspondant à l'origine de la parcelle de l'ancêtre étudié, on peut lire les informations suivantes :

Pour LE SERGEANT Ernest, Edouard, à Pavilly, case de l'ancienne matrice 62.

Et pour les lignes barrées du dessous

1924, M. PRUNIER Juste ouvrier d'usine à Eslettes

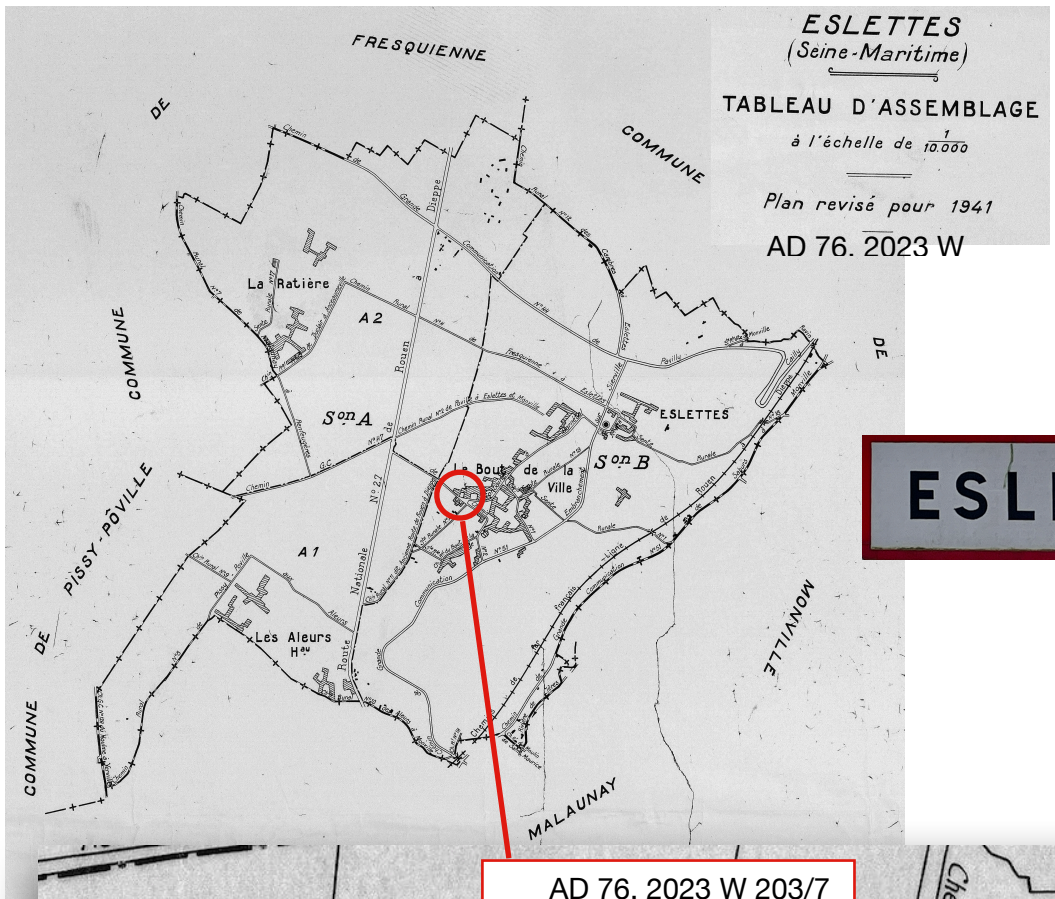
1939 M. LEPEROU René ouvrier d'usine à Pissy Poville

- Pour la première ligne en section B, le numéro de plan 157, correspondant au lieu-dit Bout de la Ville et désignant une maison dont le revenu net imposable à l'époque de la confection de la matrice était 75 francs et actuellement de 125 francs, avec 1 porte cochère et 6 ouvertures ordinaires imposables

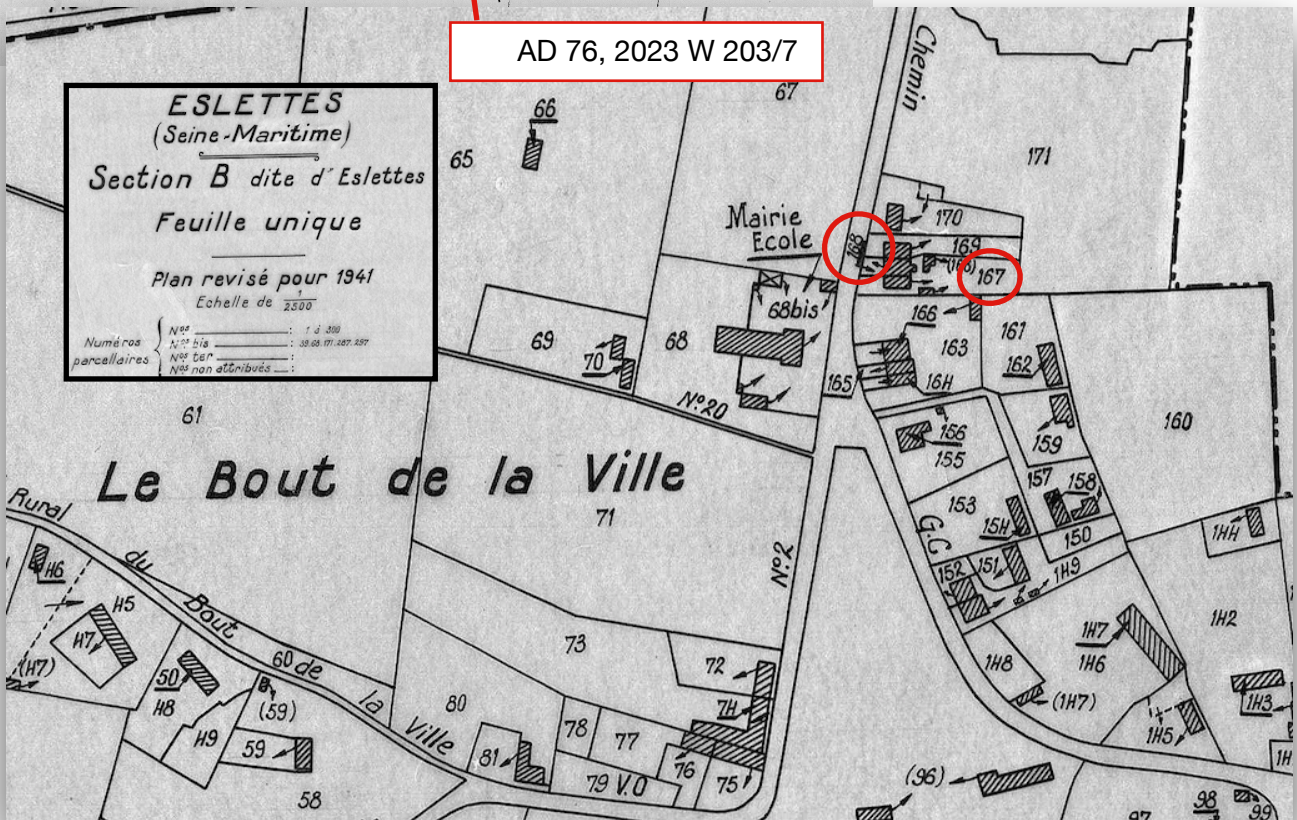
1924 correspond à l'année de sortie, correspondant à la mutation pour les quatre lignes suivantes :

- ~~Pour la deuxième ligne, porté du folio à 73, le numéro de plan 166, correspondant au lieu-dit Bout de la Ville et désignant une maison dont le revenu net imposable à l'époque de la confection de la matrice était de 75 francs~~
- ~~Pour la troisième ligne, porté du folio à 75, le numéro de plan 167, correspondant au lieu-dit Bout de la Ville et désignant une maison dont le revenu net imposable à l'époque de la confection de la matrice était de 75 francs~~
- ~~Pour la quatrième ligne, porté du folio à 75, le numéro de plan 168, correspondant au lieu-dit Bout de la Ville et désignant une maison dont le revenu net imposable à l'époque de la confection de la matrice était de 60 francs~~
- ~~Pour la cinquième ligne, porté du folio à 74, le numéro de plan 170, correspondant au lieu-dit Bout de la Ville et désignant une maison dont le revenu net imposable à l'époque de la confection de la matrice était de 67 francs 50 centimes.~~

Le total du revenu net imposable était de 357 francs 50 centimes avant la confection de la matrice dont seul compte la première ligne et un impôt actuellement de 125 francs.



ESLETTES



Le tableau d'assemblage permet de voir qu'il n'y a que deux sections pour la commune d'Eslettes.

C'est dans la section B des parcelles 167 et 168 qu'Yvonne Madeleine MALLET possède ses deux maisons depuis 1933.

Faute de temps et suite aux nouvelles restrictions sanitaires imposées par le gouvernement en mars 2021, mes deux rendez-vous de la semaine suivante ont été annulés ne me permettant pas de poursuivre plus en avant mes recherches par le registre des formalités hypothécaires.

En transposant les résultats obtenus sur le plan cadastral de la commune d'Eslettes, on peut localiser avec précision l'emplacement du lieu de vie d'Yvonne et de Louis VILLIER.

Résidant à côté de la mairie, voici une carte postale du début du XIXe siècle donnant un aperçu du quotidien du couple Louis et Yvonne VILLIER.

Mis à part la clôture et le portail, aujourd'hui disparu, on reconnaît la mairie à sa façade marquée des lettres « R » et « F » pour République Française. Les cheminées et le clocheton ont laissé la place à une horloge sur le pignon.



Photo au 13/03/2021



Reprenant le recensement de 1936, on peut voir qui sont leurs voisins et quelles sont leurs occupations²⁹⁶.

Tous deux dans le textile, seul le couple forme la composition du foyer.

Louis travaille comme teinturier chez les Textiles français et Yvonne comme tisserande dans l'entreprise Offroy de Malaunay.

Désignation : **Quartier dit Le Bout de la Ville**

Numéro des maisons

Numéro des ménages

Numéro des individus

10	10	36	FOLLIOU	Jean	1912	Dieppe	Française	chef	mécanicien	Renault
		37	ELIOT	Joséphine	1866	Longueil	Française	mère adoptive	Néant	
11	11	38	QUEVREMONT	Auguste	1866	Villers Ecalles	Française	chef	Néant	
		39	QUEVREMONT	Alphonsine	1877		Française	épouse	Néant	
		40	QUEVREMONT	Clotaire	1916	Eslettes	Française	fil	Secrétaire	Textile français
		41	SOREL	Jacqueline	1932	Eslettes	Française	petite fille	Néant	
12	12	42	VILLIER	Louis	1908	Pavilly	Française	chef	Teinturier	Textile français
		43	VILLIER	Yvonne	1909	Eslettes	Française	épouse	Tisserande	Ofroy
13	13	44	LECOURT	Léon	1893	Eslettes	Française	chef	Chauffeur	La Ramie
		45	LECOURT	Jeanne	1898	Pissy Poville	Française	épouse	Néant	
		46	LECOURT	Jean	1922	Pissy Poville	Française	fil	ouvrier agricole	Panel
		47	LECOURT	Denise	1925	Eslettes	Française	fil	Néant	
		48	LECOURT	Jeanine	1928	Eslettes	Française	fil	Néant	
		49	LECOURT	Léone	1931	Eslettes	Française	fil	Néant	
		50	LECOURT	Rémy	1933	Bréhan	Française	fil	Néant	

²⁹⁶ AD 76, Recensement 1936, Eslettes, 6M0717_0197

3.3 - Simone Marie MALLET (1911-1996)

Troisième enfant du couple, elle naît le jeudi 3 août 1911 à 10 heures sur la commune d'Eslettes²⁹⁷. Bien que née en 1911, elle n'apparaît pas sur le recensement de 1921 avec ses parents et ses frère et sœur.

Au recensement de la commune d'Eslettes de 1926, âgée de 14 ans, elle exerce la profession de tisserande dans l'entreprise OFFROY²⁹⁸. La population de la commune est de 497 habitants²⁹⁹.

Mariage avec Maurice Jean Baptiste LEREBOURS (1904-1977)

En cette Troisième République du président Doumergue, Simone se marie, le samedi 3 mai 1930 à 15 heures 30, à la mairie de Malaunay avec Maurice Jean Baptiste LEREBOURS, né le 2 septembre 1904 à Yvetot (Seine-Maritime). Il est le fils de Jean-Baptiste Joseph (1870-) et de Héroïse Louise TURQUETIL (1877-)³⁰⁰.

En 1961, alors âgée de 50 ans, elle perd sa mère, Berthe, puis 21 jours plus tard, c'est son père qui décède.

Le 3 mai 1977, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, son mari, Maurice, décède au centre hospitalier de Rouen à l'âge de 72 ans³⁰¹. Elle est âgée de 65 ans.

Mariage avec Léon MARTIN (1909-2003)

Simone, âgée de 72 ans, se remarie le 28 avril 1984 à 17 heures à la mairie de Bois-Guillaume (Seine-Maritime), sous le portrait du président François Mitterrand, avec Léon Marcel MARTIN, né le 13 mars 1909 à Saint-Romain-le-Pieux (Yonne), fils des défunts Clément Emile et Lucie Valérie COLAS. Léon MARTIN, âgé de 75 ans et veuf de Madeleine FRITZ.

On peut supposer qu'ils officialisent leur union, car l'acte de mariage indique qu'ils habitent tous deux à la même adresse du 168 chemin de la Forêt Verte à Bois-Guillaume.

C'est sous la présidence de Jacques Chirac que Simone décède le 16 juillet 1996 à 1 heure en son domicile de Bois-Guillaume, à l'âge de 84 ans³⁰².

Son second mari, Léon, décède le 14 novembre 2003 à 18 heures 45 au 3 quai de l'Hôpital à Joigny (Yonne). Gendarme à la retraite, il est Médaillé militaire³⁰³.

²⁹⁷ Mairie d'Eslettes (76), ° Simone Marie MALLET, 1911, acte 25

²⁹⁸ AD 76, Recensement 1926, Eslettes, p. 3/20

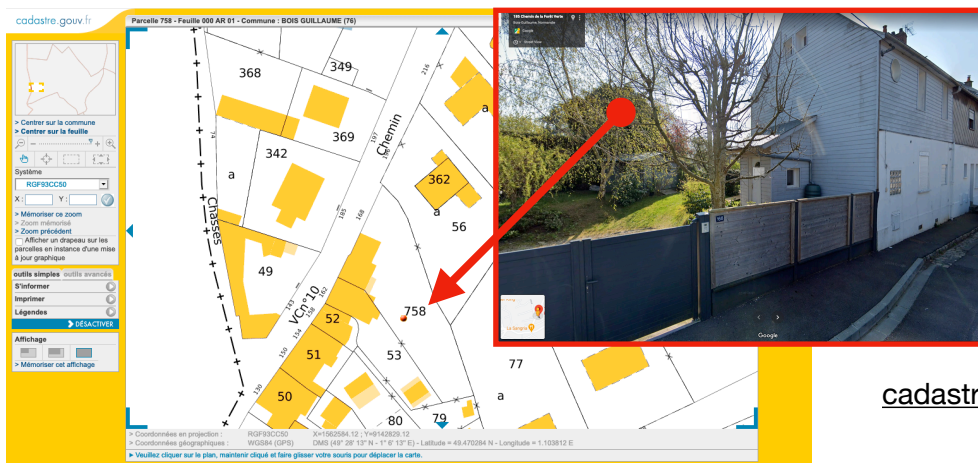
²⁹⁹ AD 76, Recensement 1926, Eslettes, p. 20/20

³⁰⁰ Mairie de Malaunay (76), x Maurice LEREBOURS et Simone Marie MALLET, 1930, acte 44

³⁰¹ Mairie de Rouen (76), + Maurice Jean Baptiste LEREBOURS, 1977, acte 831

³⁰² Mairie de Bois-Guillaume (76), + Simone Marie MALLET, 1996, acte 507

³⁰³ Mairie de Joigny (89), + Léon Marcel MARTIN, 2003, acte 262



cadastre.gouv.fr

Sur *Google Street View*, il s'agit d'un pavillons individuel.
On voit la forme de la parcelle 758, ainsi que le terrain et l'occupation du bâti.

La Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur par l'intermédiaire du services des décorations du bureau de la gestion des ordres nationaux et de la Médaille militaire m'informe qu'il a été décoré de la Médaille militaire par décret du 22 mars 1954, publié au Journal Officiel du 30/03/1954, en qualité de gendarme, 1ère région, mais que les archives de la grande chancellerie ne détiennent pas de dossier de Médailleurs militaires décorés avant 1960.

La Médaille militaire est la plus haute distinction militaire française destinée aux sous-officiers et aux soldats. Souvent appelée « la Légion d'honneur du sous-officier », la Médaille militaire est la troisième décoration française dans l'ordre de préséance, après l'ordre de la Légion d'honneur et l'ordre de la Libération³⁰⁴.



Avers © ECPAD

La Médaille militaire, d'un diamètre de 28 mm, est en argent. Elle porte à l'avers l'effigie de la République avec cet exergue : « République française » et au revers, au centre du médaillon « Valeur et discipline ». Elle est surmontée d'un trophée d'armes.



Revers © ECPAD

Au vu des décès relativement récent et souhaitant retrouver l'endroit d'inhumation ainsi que l'existence d'une concession de tombe (la crémation étant une pratique récente), les mairie de Bois-Guillaume et celles limitrophes de Mont-Saint-Aignan, de Bihorel et de Rouen ne possèdent pas de dossier sur Maurice LEREBOURS, Simone MALLET et Léon MARTIN.

³⁰⁴ Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, <https://www.legiondhonneur.fr/fr/page/la-medaille-militaire/86> [10/03/2021]

Conclusion

Se lancer dans une recherche généalogique, c'est se plonger dans une recherche historique et géographique.

Quels sont les éléments qui ont poussé nos ancêtres à se déplacer, en changeant de région où de s'y ancrer ?

Il y a une répercussion entre les grands événements mondiaux ou plus exactement nationaux de leur époque dont les effets en bout de chaîne influent sur la vie quotidienne dans les campagnes qui forment la plus grande partie de nos recherches.

Permettant une grande ouverture d'esprit, la généalogie nous montre que rien n'est bipolaire et qu'il y a des nuances variées dans la composition des familles même si, bien souvent, on reste dans son environnement local et social.

Par rapport à la problématique de départ, je pense avoir répondu dans la plus grande partie à l'interrogation principale en sachant qu'une généalogie n'est jamais terminée, car on recherche sans cesse en se posant tout un tas de questions pour y apporter d'éventuelles solutions.

Bien qu'Internet y ait apporté une large contribution, tout ne peut s'y faire.

Comme un puits sans fond, une généalogie ne sera jamais terminée, il y aura toujours soit une piste non explorée, soit des archives retrouvés, accessibles et communicables par la suite, soit un déblocage lors d'échanges avec d'autres passionnés comme nous.

Bien que la généalogie successorale soit certainement intéressante, elle n'a pas la même finalité et ne s'intéresse pas à l'environnement contextuel d'évolution des ancêtres retrouvés, mais va directement à l'essentiel sur ce pour quoi elle a été mandatée.

La généalogie familiale est de ce fait plus prenante, mais aussi plus instructive sur la compréhension du monde qui nous a précédé.

Elle ne peut se faire seule dans son coin, et c'est dans l'attente de la réouverture des cercles locaux de généalogie, des salons et des conférences que l'on continuera de progresser.

Sans prendre parti, nous ne sommes que les transmetteurs de nos découvertes et non des juges sur la vie et les décisions prises par les personnes étudiées issues de nos recherches.

BIBLIOGRAPHIE

CELLARD Jacques & VIAL Eric, *Trésors des noms de famille, des noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 2017, 477 p.

COSTE Jean, *Dictionnaire des noms propres : Toponymes et patronymes de France*, Paris, Armand Colin, 2006, 524 p.

COUTURE Paul-Claude et La Ville de Barentin, *Images de Barentin au fil du temps passé*, Ville de Barentin, 2002,

DAUZAT Albert (1951) &, MORLET Marie-Thérèse, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Larousse, 1989, 624 p.

DUQUESNOY Jean-Paul, *Atlas historique des diocèses en France*, Paris, Archives & culture, 2017, 96 p.

JOUNIAUX Léo, *Généalogie : Pratique, Méthode, Recherche*. Paris, Arthaud, 1997, 416 p.

LA BÉDOLLIÈRE Émile de, *Histoire de la mère Michel et de son chat*, Paris, E. Blanchard, seconde édition, 1853, 118 p.

LEFORT Emile, *Barentin, autrefois et aujourd'hui*, Paris, Le livre d'histoire, 2004, 133 p.

Larousse de la généalogie : A la recherche de vos racines, Paris, Larousse, 2007, 334 p.

Les changements de noms de lieux et de prénoms en 1792-1793, Paris, Archives & Culture, 2016, 212 p.

MERGNAC Marie-Odile, *Métiers d'autrefois : Artisanats d'hier. Petits métiers des rues. Métiers agricoles*, Paris, Archives & Culture, 2014, 160 p.

1000 ans de Normandie : Richesses des archives départementales, Gand, Snoeck, 2017, 327 p.

ROELANDT Sabine, *Votre généalogie magazine*, Laneuveville.

SABOT Thierry, *Contexte : guide chrono-thématique*, Saint-Germain-Lespinnasse, Thisa, 2007, 224 p.

SITES INTERNET

Archives départementales de l'Eure : <https://archives.eure.fr/>

Archives départementales de Seine-Maritime :
<http://www.archivesdepartementales76.net/>

Barentin (ville de) : <https://ville-barentin.fr/>
<https://mediatheque.ville-barentin.fr>

Cadastre : <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

DEVY Jean-Paul, site local du 76 : <http://jean.devy.free.fr/>

Dictionnaire des noms : <http://jeantosti.com/noms/generalites.htm>

Eslettes (ville de) : <https://www.mairie-eslettes.fr/>

Filae : <https://www.filae.com/v4/genealogie/searchapi.mvc/search>

France Archives : <https://francearchives.fr>

Gallica : <https://gallica.bnf.fr>

Geneanet : <https://www.geneanet.org/>

Geneawiki : <https://fr.geneawiki.com/index.php?title=Accueil>

Geopatronyme : <http://www.geopatronyme.com/>

Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur : <https://www.legiondhonneur.fr>

Insee : <https://www.insee.fr/fr/accueil>

Malaunay (ville de) : <http://www.malaunay.fr/>

Mémoire des Hommes : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>

Métiers : <https://www.vieuxmetiers.org>

Ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/>
<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA76000582>

Ouest-France : <https://www.ouest-france.fr/>

Patrimoine de France : <http://patrimoine-de-france.com/>

Préfecture de Normandie : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie>

Préfecture de Seine-Maritime : <https://www.seine-maritime.gouv.fr/>

Retronews : <https://www.retronews.fr>

Wiki GenWeb : <http://www.francegenweb.org/wiki/index.php?title=Accueil>

Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org>

SUPPORT AUDIO

Barentin : Mémoire ouvrière, histoire retrouvée, Ville de Barentin (CD)